

Université de Montréal

Les jeunes victimisés sexuellement pris en charge par les centres jeunesse : une propension générale ou spécifique à la déviance entre l'adolescence et l'âge adulte ?

Par
Josée Rouette

École de criminologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maîtrise ès Science (M.Sc.)
en criminologie

Août 2006

© Josée Rouette, 2006



AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Les jeunes victimisés sexuellement pris en charge par les centres jeunesse : une propension générale ou spécifique à la déviance entre l'adolescence et l'âge adulte ?

Présenté par :
Josée Rouette

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jo-Anne Wemmers

.....
président-rapporteur

Nadine Lanctôt

.....
directeur de recherche

Marc Tourigny

.....
membre du jury

Sommaire

Le présent mémoire s'intéresse à la nature et à la force d'association entre la victimisation sexuelle et la déviance. Il a pour objectif de vérifier: 1) si l'association entre la victimisation sexuelle et la déviance varie selon le sexe des participants, la nature des conduites déviantes et les cycles de vie, 2) si l'association entre les formes de victimisation sexuelle et la déviance varie chez les filles selon la nature des conduites déviantes et les cycles de vie, 3) si la relation entre l'âge de la première victimisation sexuelle et la déviance varie également selon le sexe des participants, la nature des conduites déviantes et les périodes de vie et, 4) si les victimes d'abus sexuels évoluent dans la déviance par l'entremise de trajectoires déviantes distinctes à celles des jeunes non victimisés. Dans une perspective développementale, les analyses ont été effectuées sur trois périodes de vie distinctes, soit la mi-adolescence (âge moyen = 15), la fin de l'adolescence (âge moyen = 17) et le début de l'âge adulte (âge moyen = 23). L'échantillon est composé d'adolescentes (n = 150) et d'adolescents judiciairisés (n = 506) qui ont fait l'objet d'une ordonnance à la Chambre de la Jeunesse de Montréal en 1992 et 1993. Les analyses révèlent que seule la fréquence de la consommation de drogues évolue différemment chez les jeunes victimisés sexuellement et non victimisés entre l'adolescence et le début de l'âge adulte. Elles indiquent également que l'évolution des filles victimisées sexuellement dans la déviance se caractérise par des habitudes persistantes de consommation. Peu importe le sexe, la propension des victimes d'abus sexuels à la déviance tend à être davantage d'ordre spécifique que général. De plus, il semble que ce ne soit pas tant la victimisation sexuelle qui est associée à une série de conduites déviantes mais l'âge auquel elle survient. Finalement, les analyses démontrent que la victimisation sexuelle intrafamiliale est plus fortement associée à certaines conduites déviantes que la victimisation extrafamiliale.

Mots-clés : victimisation sexuelle, déviance, différences sexuelles, jeunes judiciairisés, étude longitudinale, formes d'abus.

Abstract

The present Master's thesis is an attempt to investigate the relationship between sexual victimization and deviant activities among adjudicated youths. The following objectives are hereby addressed: 1) to examine whether the association between sexual victimization and deviance varies across gender, the forms of deviant activities, and life periods, 2) to investigate if the association between types of sexual abuse and deviance among girls varies according to the forms of deviant activities and life periods, 3) to determine whether the association between the age of onset of sexual abuse and the age of onset of deviance varies also across gender, forms of deviant activities and life periods, and 4) to evaluate if sexually abused youths tend to evolve through distinct deviant trajectories as compared to their non victimized counterparts. The analyses were conducted across three distinctive life periods: mid-adolescence (mean age = 15), late-adolescence (mean age = 17), and young adulthood (mean age = 23). The sample is composed of girls (n = 150) and boys (n = 506) who received an order from the Youth Court of Montreal between 1992 and 1993 for having committed a criminal offense or having displayed serious problem behaviors. The findings show that it is only the frequency of drug use that evolves differently among victimized and non victimized youths from mid-adolescence to early adulthood. Furthermore, this study's findings reveal that girls who have been sexually victimized evolve through a persistent drug-use trajectory. Moreover, regardless of gender, sexually victimized youths show a specific rather than a general deviance propensity. Likewise, age of onset of sexual abuse seems to be a more significant correlate of deviant conducts than sexual victimization itself. Also, the results demonstrate that intra-familial sexual abuse is more strongly associated with specific deviant activities than is extra-familial sexual abuse.

Key words: Sexual victimization, forms of abuse, longitudinal study, deviance, gender differences, adjudicated youths.

TABLE DES MATIÈRES

1. CHAPITRE D'INTRODUCTION	1
1.1. Introduction	2
1.2. Recension.....	4
1.2.1. Un démêlé des études recensées	4
1.2.1.1. L'abus sexuel et la déviance : les études transversales ou rétrospectives.....	4
1.2.1.1.1. Les études transversales ou rétrospectives effectuées auprès de jeunes en difficulté.....	5
1.2.1.1.2. Les études transversales et rétrospectives effectuées auprès d'adultes en difficulté.....	8
1.2.1.2. L'abus sexuel et la déviance : les études prospectives	10
1.2.2. L'abus sexuel et les variations intra-individuelles de la déviance	14
1.2.2.1. L'évolution des jeunes victimisés dans la déviance : quelques études longitudinales	16
1.2.3. Les limites des études effectuées auprès de jeunes victimisés	18
1.2.4. Les théories explicatives de la déviance des victimes d'abus sexuels.....	21
1.3. La problématique.....	24
 2. CHAPITRE DE MÉTHODOLOGIE.....	 26
2.1. Méthodologie	28

2.1.1. Les participants.....	28
2.1.2. L'instrument de mesure.....	29
2.1.3. Les variables de victimisation (VI).....	30
2.1.4. Les variables de déviance.....	30
2.1.5. Les questions de recherche et les analyses statistiques privilégiées.....	33
3. CHAPITRE D'ANALYSES ET DE RÉSULTATS	28
3.1 Les analyses.....	37
3.1.1. Description des variables de victimisation sexuelle.....	37
3.1.2. La précocité des conduites déviantes.....	38
3.1.2.1. Est-ce que la victimisation sexuelle est associée à un investissement plus précoce dans la déviance ?.....	38
3.1.2.2. La relation entre les formes de victimisation sexuelle et la précocité de la déviance.....	43
3.1.2.3. L'âge de la première victimisation et la précocité de la délinquance...44	
3.1.3. La fréquence des conduites déviantes.....	46
3.1.3.1. L'évolution de la fréquence de la déviance selon le sexe et la victimisation sexuelle.....	46
3.1.3.2. La relation entre la victimisation sexuelle et le degré d'investissement dans les conflits avec l'autorité.....	48
3.1.3.3. La relation entre la victimisation sexuelle et un grand investissement dans la déviance.....	49
3.1.3.3.1. La victimisation sexuelle et le degré d'investissement des filles dans la déviance.....	50
3.1.3.3.2. La victimisation sexuelle et le degré d'investissement des garçons dans la déviance.....	52

3.1.3.4. <i>L'âge de la première victimisation sexuelle et la fréquence de la déviance</i>	54
3.1.4. <i>La variété des conduites déviantes</i>	56
3.1.4.1. <i>La relation entre la victimisation sexuelle et le degré d'investissement dans les conflits avec l'autorité</i>	58
3.1.4.2. <i>La relation entre la victimisation sexuelle et un investissement varié dans la déviance</i>	59
3.1.4.2.1. <i>La victimisation sexuelle et l'ampleur des conduites déviantes des filles</i>	60
3.1.4.2.2. <i>La victimisation sexuelle et l'ampleur des conduites déviantes des garçons</i>	63
3.1.4.3. <i>L'âge de la première victimisation sexuelle et la variété de la déviance</i>	65
3.1.5. <i>Les trajectoires déviantes</i>	67
3.1.5.1. <i>Les trajectoires déviantes empruntées par les filles</i>	68
3.1.5.2. <i>Les trajectoires déviantes empruntées par les garçons</i>	72
4. CHAPITRE DE CONCLUSION	76
4.1. <i>Conclusion</i>	77
4.1.1. <i>Les victimes d'abus sexuel : un investissement précoce, fréquent et varié dans la déviance ?</i>	77

4.1.2. Est-ce que les formes de victimisation sexuelle (intra ou extrafamiliales) sont associées à la précocité, à la fréquence et à la variété de la déviance des filles ?	80
4.1.3. Est-ce que l'âge de la première victimisation sexuelle est associé à la précocité, à la fréquence et à la variété de la déviance ?	81
4.1.4. Est-ce que les jeunes victimisés sexuellement évoluent dans la déviance par l'entremise de trajectoires déviantes distinctes à celles des jeunes non victimisés	82
4.1.5. Les théories recevant un appui empirique	83
4.1.6. Les limites	84
4.1.7. Les forces de l'étude	87
4.1.8. Les implications cliniques de l'étude et le contexte entourant l'intervention auprès des victimes	89
4.1.9. Les pistes de recherche	92
5. LISTE DE RÉFÉRENCES	77
5.1. Références	95

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1: La victimisation sexuelle selon le sexe.....</i>	37
<i>Tableau 2: Les formes de victimisation sexuelle subies selon le sexe.....</i>	37
<i>Tableau 3: L'âge moyen de la première victimisation sexuelle des filles et des garçons.....</i>	38
<i>Tableau 4: La précocité des conduites déviantes selon la victimisation sexuelle.....</i>	38
<i>Tableau 5: Les corrélations entre l'âge de la première victimisation sexuelle et la précocité de la déviance.....</i>	44
<i>Tableau 6: Le moment d'implication dans la déviance des filles et des garçons par rapport à leur première victimisation sexuelle.....</i>	46
<i>Tableau 7: Anova à mesures répétées avec un facteur répété et deux facteurs non répétés.....</i>	47
<i>Tableau 8: La fréquence des conflits avec l'autorité des jeunes victimisés sexuellement et non victimisés.....</i>	49
<i>Tableau 9: La victimisation sexuelle et le degré d'investissement des filles dans la déviance.....</i>	51
<i>Tableau 10: La victimisation sexuelle et le degré d'investissement des garçons dans la déviance.....</i>	54
<i>Tableau 11: L'âge de la première victimisation sexuelle et la fréquence de la déviance.....</i>	55
<i>Tableau 12: Anova à mesures répétées avec un facteur répété et deux facteurs non répétés.....</i>	57
<i>Tableau 13: La variété des conflits avec l'autorité des jeunes victimisés sexuellement et non victimisés.....</i>	59
<i>Tableau 14: La victimisation sexuelle et l'ampleur de la déviance des filles.....</i>	61
<i>Tableau 15: La victimisation sexuelle et l'ampleur de la déviance des garçons.....</i>	65
<i>Tableau 16: L'âge de la première victimisation sexuelle et la variété de la déviance.....</i>	66
<i>Tableau 17: Les scores brutes des filles issues des trois trajectoires déviantes.....</i>	69
<i>Tableau 18: La victimisation sexuelle et l'implication des filles dans les trajectoires déviantes.....</i>	71
<i>Tableau 19: Les formes de victimisation sexuelle et l'implication des filles dans les trajectoires déviantes.....</i>	72

<i>Tableau 20: Les scores brutes des garçons issus des trois trajectoires déviantes....</i>	73
<i>Tableau 21: La victimisation sexuelle et l'implication des garçons dans les trajectoires déviantes.....</i>	75
<i>Figure 1: La participation cumulative des filles victimisées sexuellement et non victimisées à la consommation d'alcool et/ou de drogues.....</i>	39
<i>Figure 2: La participation cumulative des filles victimisées sexuellement et non victimisées aux conflits avec l'autorité.....</i>	39
<i>Figure 3: La participation cumulative des filles victimisées sexuellement et non victimisées à la violence.....</i>	40
<i>Figure 4: La participation cumulative des filles victimisées sexuellement et non victimisées aux délits contre la propriété.....</i>	40
<i>Figure 5: La participation cumulative des filles victimisées sexuellement et non victimisées aux actes de prostitution.....</i>	40
<i>Figure 6: La participation cumulative des garçons victimisés sexuellement et non victimisés à la consommation d'alcool et/ou de drogues.....</i>	41
<i>Figure 7: La participation cumulative des garçons victimisés sexuellement et non victimisés aux conflits avec l'autorité.....</i>	41
<i>Figure 8: La participation cumulative des garçons victimisés sexuellement et non victimisés à la violence.....</i>	42
<i>Figure 9: La participation cumulative des garçons victimisés sexuellement et non victimisés aux délits contre la propriété.....</i>	42
<i>Figure 10: La participation cumulative des garçons victimisés sexuellement et non victimisés à la prostitution.....</i>	42
<i>Graphique 1: L'évolution de la fréquence des délits contre la propriété commis en fonction de la victimisation sexuelle et du sexe.....</i>	48
<i>Graphique 2: L'évolution de la fréquence de la violence en fonction de la victimisation sexuelle et du sexe.....</i>	48
<i>Graphique 3: L'évolution de la variété de drogues consommées en fonction de la victimisation sexuelle et du sexe.....</i>	57
<i>Graphique 4: L'évolution de la variété des délits contre la propriété en fonction de la victimisation sexuelle et du sexe.....</i>	58

<i>Graphique 6: L'évolution de la variété de la violence en fonction de la victimisation sexuelle et du sexe.....</i>	<i>58</i>
<i>Graphique 7: Les trajectoires déviantes des adolescentes judiciairisées de l'adolescence à l'âge adulte.....</i>	<i>69</i>
<i>Graphique 8: Les trajectoires déviantes des adolescents judiciairisés de l'adolescence à l'âge adulte</i>	<i>73</i>

« Dans les films érotiques qu'on avait à la maison ou qui passaient à la télé, je voyais que c'était toujours un homme et une femme, pas deux hommes ensemble. Je me disais : Y a un problème quelque part avec mon père. J'ai commencé à avoir des problèmes, à me replier sur moi-même, à boire, à me droguer en cachette, à faire des coups comme casser des vitres, voler, mettre le feu, me battre. C'est ça qui m'a conduit en centre d'accueil »

Témoignage tiré du livre « Ça arrive aussi aux garçons » de Michel Dorais

Remerciements

Je profite de l'opportunité qui m'est allouée pour remercier les personnes qui m'ont épaulée et soutenue dans le cadre de ce projet.

D'abord, je tiens à remercier ma directrice, Nadine Lanctôt, auprès de qui j'ai grandement appris. Merci Nadine d'avoir cru en mes capacités et de m'avoir incitée à poursuivre des études supérieures. Alors que je croyais ne pas détenir les connaissances nécessaires à la réalisation d'une maîtrise en recherche, tu m'as persuadée du contraire. Ta disponibilité et ton encadrement m'ont permis de rendre à terme ce projet. De par ton parcours académique, tu as été pour moi une grande source d'inspiration. À plus d'une reprise, tu m'as incitée à me surpasser.

Je tiens également grandement à remercier mes parents, Yvette et Denis, pour leur support et constante présence. Merci papa pour ces heures passées à corriger mes travaux et merci maman pour tes nombreux encouragements. Mais surtout, merci à vous deux qui m'avez inculqué le sens du devoir, de l'éthique et du travail bien accompli. J'aimerais également offrir mes remerciements à ma sœur Michèle pour son écoute et son appui. Un merci tout spécial revient à ma sœur Lynn qui a su trouver les mots justes pour me soutenir et me guider dans les moments éprouvants moralement.

Je ne puis passer outre le soutien de mes amis et collègues. Merci pour votre entraide et vos paroles réconfortantes. Je tiens particulièrement à remercier Mathieu Messier, Marie-Hélène Ayotte, Marilyne Thérout, Mélanie Corneau, Élise Côté, Isabelle Beaudoin et Annie Bélanger qui m'ont grandement supportée. Merci pour votre générosité, mais surtout, merci pour le partage de vos connaissances à l'égard de SPSS et de ses fameuses syntaxes !

En terminant, je tiens à souligner le soutien financier du Conseil de Recherche en Sciences Humaines (CRSH) et du Fond de recherche Berthelet-Aubin, lesquels m'ont offert des bourses m'ayant permis financièrement de me consacrer pleinement à mes études.

1. Chapitre d'introduction

1.1. Introduction

« *L'abus sexuel, c'est comme de la glu : ça vous colle à la peau, au cœur et à l'âme* » (Amblard, 2003). Cette citation ne pourrait mieux refléter la réalité dans laquelle baigne un grand pourcentage de victimes d'abus sexuels. En effet, bien que près du tiers des enfants victimisés sexuellement ne développeront aucune séquelle à la suite de leur victimisation (Kendall-Tackett, Williams et Finkelhor, 1993), les autres en subiront des conséquences émotionnelles, psychologiques et comportementales considérables. Selon Smith et Ireland (2005), il semble d'ailleurs que la victimisation sexuelle soit davantage dommageable au développement des individus qui la subissent que la victimisation physique ou la négligence.

Effectué en mai 2006 auprès d'une population âgée de plus de 18 ans (n = 804), un sondage dévoile qu'un adulte québécois sur six rapporte avoir vécu de la violence sexuelle dans l'enfance, que près de la moitié des abus sexuels surviennent lorsque les victimes sont âgées entre six et onze ans et que suite à la première agression, une victime sur cinq a été la cible d'une nouvelle agression sexuelle et ce, de la part d'un nouvel agresseur (Tourigny, Hébert, Cyr, Joly et Girouard, 2006). Il appert de plus qu'une personne sur cinq n'a jamais dévoilé la victimisation sexuelle qu'elle a subie et que de celles qui l'ont dévoilée, près de la moitié ont patienté au moins cinq années après avoir subi leur première agression de ce type (Tourigny et al., 2006).

Certains seraient tentés d'accoler au terme de victimisation sexuelle la notion de pandémie nord-américaine. Bien qu'ayant connu une recrudescence à partir de 1980, les taux d'incidence ont subi une légère diminution au Québec depuis 1995 (Lavergne et Tourigny, 2000). À l'heure actuelle, ces taux sont si variés selon les études recensées qu'il s'avère difficile d'en peindre un portrait authentique. Selon Lavergne et Tourigny (2000), c'est à un manque de consensus à l'égard des définitions apposées aux abus de cette nature que l'on doit l'hétérogénéité de telles statistiques. Allant du simple attouchement aux contacts génitaux, ces définitions ciblent tantôt les abus intrafamiliaux, tantôt les abus extrafamiliaux.

Bien qu'aussi variés que les taux d'incidence des abus sexuels, les taux de prévalence de la victimisation sexuelle sont toutefois si élevés auprès des jeunes filles judiciairisées pour troubles de comportement qu'ils laissent présager la présence d'une relation entre la victimisation sexuelle et la déviance. La recension des écrits effectuée par Chesney-Lind et Sheldon (1992) dévoile que les proportions varient entre 40 et 73 % selon les échantillons. La citation d'Amblard (2003) prend donc ici toute sa signification. Est-il possible que le « mal à l'âme » engendré par les sévices sexuels soit si important qu'il incite à la déviance ?

À cette question, plusieurs seraient tentés de répondre par l'affirmative. Un nombre non négligeable de recherches conclut en la présence d'une relation positive entre la victimisation sexuelle et la manifestation ultérieure de conduites déviantes. Les victimes d'abus sexuels semblent donc être plus impliquées dans la déviance que les individus non victimisés et ce, quelle que soit la période de vie étudiée. Toutefois, on ignore encore à ce jour si les conduites déviantes apparaissent plus tôt ou sont plus fréquentes et variées chez les individus victimisés que chez les individus non victimisés. On ignore d'ailleurs encore actuellement si l'évolution dans la déviance des victimes d'abus sexuels se compare à celle des adolescents non victimisés. Privilégiant un devis de recherche longitudinal, la présente étude s'intéressera à ces aspects moins approfondis de la criminologie. Elle s'intéressera plus spécifiquement à l'association entre la victimisation sexuelle et le développement de la déviance auprès d'un échantillon d'adolescent(e)s judiciairisé(e)s. Le terme « judiciairisé » fait ici allusion aux jeunes ayant été pris en charge par les Centres jeunesse en raison de leur implication dans la criminalité et/ou du fait qu'ils présentaient des troubles de comportement sérieux. Pour sa part, le terme de « déviance » est privilégié à celui de « délinquance » du fait qu'il englobe un éventail plus large de conduites. Il fait référence tant à des actes criminels qu'à des comportements qui, bien que non prohibés par le code criminel, peuvent nuire à la sécurité ainsi qu'au développement des individus qui les manifestent (Lanctôt, 2004).

1.2. Recension

Bien qu'il soit empiriquement établi que la victimisation sexuelle est associée à la déviance, plusieurs questions relatives à cette association demeurent sans réponse. En effet, la plupart des recherches effectuées s'attardent principalement à vérifier si les victimes d'abus sexuels ou de maltraitance sont plus à risque de manifester certaines conduites déviantes que les individus non victimisés. Dans la prochaine section seront présentés les constats empiriques qui en découlent. Il importe de souligner que de façon à vérifier si les résultats sont constants malgré les différents devis analytiques privilégiés, ces études ont été regroupées selon leur nature transversale, prospective et longitudinale.

1.2.1. Un démêlé des études recensées

1.2.1.1. L'abus sexuel et la déviance : les études transversales ou rétrospectives

Les recherches de nature transversale et rétrospective réalisées de façon à étudier l'association entre la victimisation sexuelle et la déviance ont été regroupées en fonction du cycle de vie qu'elles ont ciblé. Dans un premier temps seront présentées les études conduites auprès d'une population adolescente et dans un second, les études effectuées auprès d'une population adulte. Il importe de souligner que la plupart de ces recherches partagent une caractéristique commune, chacune d'elles ayant été réalisée auprès d'individus judiciairisés et/ou présentant certaines difficultés.

1.2.1.1.1. Les études transversales ou rétrospectives effectuées auprès de jeunes en difficulté

Des chercheurs s'étant intéressés à la relation entre la victimisation sexuelle et la consommation de drogues concluent que les jeunes victimisés sexuellement sont davantage à risque que les jeunes non victimisés de consommer de telles substances à l'adolescence (Chen, Whitbeck et Hoyt, 2004; Dembo, Williams, Schmeidler, Hendricks Brown; 1992). Chen et ses acolytes (2004) précisent que cette affirmation est particulièrement vraie chez les filles. Effectuée auprès de 301 fugueuses et basée sur des mesures de victimisation sexuelle ainsi que de déviance auto-révélee, cette étude indique que les filles victimisées sexuellement sont plus à risque que les filles non victimisées de consommer de la cocaïne (19.6 vs 10%), des hallucinogènes (25 vs 17.1%), des barbituriques (10.7 vs 5%), des tranquillisants (9.8 vs 5%), ainsi que des inhalants (17.9 vs 10%).

Cette plus grande tendance des victimes d'abus sexuels à consommer des psychotropes semble également se maintenir auprès des garçons (Dembo, Williams, Schmeidler, Hendricks Brown; 1992). Dembo et ses collègues (1992) ont réalisé une étude auprès d'adolescents détenus dans un centre de détention de la Floride (n = 236). Fondée sur des données de victimisation et de déviance auto-révélee, cette étude indique que bien que la victimisation sexuelle ne soit pas associée à la consommation d'alcool, elle est toutefois reliée à la consommation de marijuana (coefficient de relations structurales = 0.202; $p < 0.05$).

Basées sur des données de victimisation et de déviance auto-révélee, des recherches dévoilent qu'au-delà de la consommation de drogues, la victimisation sexuelle est associée chez les filles à la manifestation de troubles de comportement. Effectuée auprès de 350 adolescentes montréalaises, l'étude de Van Gijseghem et Gauthier (1994) indique d'ailleurs que la prévalence des abus sexuels est significativement plus grande chez les filles manifestant de tels troubles de conduite que chez les filles n'en présentant pas (46% vs 11%). Ayant été réalisée auprès d'adolescentes à risque d'avoir été victimisées (n = 141), l'étude d'Herrera et McCloskey (2003) dévoile pour sa part que la victimisation sexuelle est plus spécifiquement associée à la fugue

($r = .42$) ainsi qu'à la violence dirigée envers les parents ($r = .36$). En ce sens, il appert que les filles victimes d'abus sexuels sont plus susceptibles que les filles non victimisées de fuguer ainsi que d'être violentes envers leurs parents.

Des recherches indiquent également que la victimisation est associée à la déviance non violente des adolescentes (Herrera et McCloskey, 2003; Wolfe, Scott, Wekerle et Pittman; 2001). Ayant employé des données de victimisation et de déviance auto-révélées, ces recherches affirment que les filles victimisées se démarquent des filles non victimisées de par leur plus grande implication dans cette sphère de la déviance. L'étude d'Herrera et McCloskey (2003) a d'ailleurs démontré que la victimisation d'ordre sexuelle est fortement associée à certains délits non violents tels que la vente de drogues, les délits contre la propriété et les vols mineurs ($r = .47$). Il importe toutefois de mentionner que la méthode de recrutement des familles victimisées et non victimisées était si différente dans cette recherche qu'elle laisse entrevoir une certaine non équivalence des groupes comparés. Les enfants victimisés et leur mère ont été recrutés dans des centres d'hébergement pour femmes battues ainsi que par l'entremise d'affiches suscitant la participation de la famille aux prises avec des problématiques d'abus familial alors que les familles non victimisées ont été recrutées par téléphone. Nonobstant, d'une étude canadienne dans laquelle prévaut une équivalence des groupes découlent des résultats fortement similaires. Effectuée auprès d'écolières ($n=607$) et d'écoliers ontariens ($n = 812$), l'étude de Wolfe et ses collègues (2001) démontre que les filles victimes de mauvais traitements sont plus nombreuses que les filles non victimisées à manifester des conduites non violentes (39.3 vs 20.6%), les premières étant 2.5 fois plus à risque d'en manifester que les secondes. Elle démontre toutefois que les garçons victimisés ne sont pas plus enclins à manifester de telles conduites que les garçons non victimisés (52.3 vs 46.5%).

Il importe de préciser que découlent d'études ayant employé des échantillons mixtes de filles et de garçons des constats empiriques comparables. Ayant investigué la relation entre la victimisation sexuelle et la déviance non violente auprès d'une cohorte d'adolescent(e)s ($n = 167$) en effectuant des comparaisons entre un groupe de jeunes victimisés sexuellement s'étant présentés aux unités de protection de l'enfance de deux centres hospitaliers de Sydney et un groupe témoin constitué de jeunes écoliers non victimisés, des chercheurs ont démontré que les jeunes victimes

d'abus sexuels sont significativement plus nombreuses à effectuer des vols de voiture (11% vs 3%), des introductions par effraction (36% vs 5%), des délits contre la propriété (45% vs 19%), de la vente de drogues (26 vs 8%), des vols à l'étalage (58% vs 31%) et d'autres types de vols (38 % vs 14%) que les jeunes non victimisés (Swanson, Parkinson, O'Toole, Plunkett, Shrimpton et Oates, 2003).

Il importe également de mentionner que selon certains chercheurs, les mauvais traitements et la victimisation sexuelle sont de surcroît associés chez les adolescentes à la manifestation de conduites violentes. L'étude de Holsinger et Holsinger (2005), réalisée auprès de jeunes filles judiciairisées (n = 163) confirme que les adolescentes victimes de mauvais traitements ont plus fréquemment recours à la violence que les adolescentes non victimisées (3.30 vs 2.28 ; $t=2.302$, $p<0.05$). Une étude de Herrera et McCloskey (2003) indique pour sa part que la victimisation sexuelle est modérément associée à la déviance violente ($r = .27$), soit aux batailles, aux attaques ainsi qu'aux menaces.

Les études ayant porté sur les filles et les garçons semblent toutefois indiquer que la relation entre la victimisation et la violence n'est pas de même nature chez la gent féminine et masculine. Une étude de Wekerle et Wolfe (1998) effectuée auprès de 321 étudiants (dont 193 filles et 128 garçons) semble suggérer que bien que les mauvais traitements ne soient pas associés à la violence manifestée par les filles dans leurs relations de couple, ils le sont auprès des garçons ($F = 18.11$; $p<0.0001$). De plus, l'étude de Wolfe et ses collègues (2001) soutient que bien que les filles victimes de mauvais traitements soient plus enclines que les filles non victimisées à manifester des conduites violentes (26.1 vs 10.8%), tel n'est pas le cas de leurs homologues masculins (43 vs 28.9%).

Lorsqu'aucune différence entre les sexes n'est effectuée, les résultats auxquels parviennent les chercheurs en ce qui a trait à la violence semblent appuyer ceux découlant des études réalisées auprès de la gent féminine. Exécutée auprès de 457 enfants (filles et garçons) à risque d'avoir été victimisés (discipline parentale trop sévère), l'étude d'Herrenkhol, Huang, Tajima et Whitney (2003) conclut que les abus subis dans l'enfance sont associés aux attitudes violentes manifestées à l'adolescence. Elle dévoile toutefois que la relation entre les abus et le recours à la

violence tend à être de nature indirecte, étant influencée par une série de variables telles que l'attachement parental, l'investissement à l'école et l'affiliation à des pairs déviants.

Finalement, il semble que bien que la victimisation sexuelle soit associée à la déviance, elle n'est toutefois pas reliée à la prise en charge judiciaire. Réalisée à partir de deux groupes non équivalents, l'un étant composé de jeunes victimisés recrutés dans des centres de crise et l'autre de jeunes non victimisés recrutés dans de petits cafés, l'étude de Barnow, Lucht et Freyberger (2001) indique que l'abus sexuel n'est pas associé à un placement dans un centre de crise. De plus, d'une étude réalisée par Herrera et McCloskey (2001) auprès d'un échantillon constitué de jeunes judiciairisés (n = 299) découlent des conclusions similaires. Ainsi, les abus subis dans l'enfance ne semblent pas être associés aux comparutions devant les tribunaux de la jeunesse pour des motifs de déviance.

1.2.1.1.2. Les études transversales et rétrospectives effectuées auprès d'adultes en difficulté

La littérature indique que la relation entre la victimisation sexuelle et la consommation de drogues observée à l'adolescence est toujours présente à l'âge adulte (El-Bassel, Gilbert, Schilling et Wada, 2000; Fendrich, Mackesy-Amiti, Wislar et Goldstein, 1997; McClanahan, McClelland, Abram et Teplin, 1999). Fendrich et ses collègues (1997) ont effectué une étude basée sur des mesures de victimisation et de déviance auto-révélee auprès d'un échantillon mixte constitué de femmes et d'hommes aux prises avec des problèmes de toxicomanie (n = 197). Ayant effectué des comparaisons à partir de deux groupes équivalents d'adultes victimisés et non victimisés recrutés dans des centres de maintien à la méthadone, ils concluent que les individus victimisés sexuellement dans l'enfance sont plus à risque de devenir de grands consommateurs d'inhalants que les adultes non victimisés (20 vs 4%). Cette relation entre la victimisation sexuelle et la consommation de psychotropes tend également à être observée chez la gente féminine. Basée sur des

mesures de déviance et de victimisation auto-révélee, l'étude d'El-Bassel et ses acolytes (2000) a été conduite auprès de 145 femmes inscrites dans un programme de substitution à la méthadone. L'équivalence des groupes a permis de comparer la consommation de drogues des femmes victimisées sexuellement dans l'enfance à celle des femmes non victimisées. Les résultats découlant de telles comparaisons indiquent que les femmes victimisées sexuellement sont significativement plus nombreuses que les femmes non victimisées à consommer de la cocaïne et/ou du crack (71.7% vs 48.5%) ainsi que du cannabis (35.9% vs 15.9%).

Au-delà de la consommation de drogues, la victimisation sexuelle semble également être associée à l'investissement des femmes dans la prostitution (Rodgers, Lang, Laffaye, Satz, Dresselhaus et Stein, 2004; Surratt, Inciardi, Kurtz et Kiley, 2004). C'est d'ailleurs ce que suggèrent Surratt et ses collègues (2004) qui ont constaté qu'un grand pourcentage de femmes investies dans cette sphère de la déviance a subi des abus sexuels dans l'enfance (50.5%).

Il importe de mentionner que l'absence de relation entre la victimisation sexuelle et la violence (autre que conjugale) observée chez les garçons à l'adolescence tend à se maintenir chez les hommes adultes. L'étude d'Haapasalo et Moilanen (2004) corrobore une telle affirmation. Réalisée auprès de 89 détenus, cette étude a été effectuée à partir de données de victimisation officielle (dossiers des agences de la protection de l'enfance et des centres hospitaliers) et auto-révélee, ainsi qu'à partir de mesures de déviance auto-rapportée. Les résultats qui en découlent indiquent que les abus sexuels ne sont pas associés à la criminalité violente à l'âge adulte (voie de fait simple, voie de fait grave, homicide volontaire et involontaire). Il appert d'ailleurs que les abus de cette nature ne soient pas non plus associés à la commission de délits contre la propriété à une telle période de vie (vols simples, fraude, possession d'objets volés, vols d'identité, vols de véhicules automobiles).

En conclusion, il est apparent que la plupart des études s'intéressant à la victimisation et à son impact sur la déviance ont été principalement effectuées auprès de la gente féminine et ont majoritairement porté sur les mauvais traitements. À la lumière des recherches recensées, il semble que tant chez les filles que chez les garçons, la victimisation sexuelle est associée à la consommation de drogues (Chen

et al., 2004; Dembo et al., 1992). Cette relation semble d'ailleurs se maintenir à l'âge adulte (Fendrich et al., 1997) et ce, notamment chez les femmes (El-Bassel et al., 2000). Auprès des adolescentes, la victimisation sexuelle s'avère être également associée à la violence (Herrera et McCloskey, 2003), tout comme le sont pareillement les mauvais traitements (Holsinger et Holsinger, 2005). Mis à part dans leur relation de couple (Werkele et Wolfe, 1998), les garçons victimes de mauvais traitements ne sont pas pour leur part plus enclins que les garçons non victimisés à faire usage de la violence et ce, tant à l'adolescence (Wolfe et al., 2001) qu'à l'âge adulte (Haapasalo et Moilanen, 2004). Finalement, il appert que la victimisation sexuelle et les mauvais traitements sont associés à la délinquance non violente des filles (Herrera et McCloskey, 2003; Wolfe et al., 2001), mais non à celle des garçons (Wolfe et al., 2001). À l'âge adulte, la victimisation sexuelle n'est plus liée à la commission de délits contre la propriété (Haapasalo et Moilanen, 2004).

Dans la prochaine section seront exhibés les résultats d'études de nature prospective. Il sera question de vérifier s'il découle de telles recherches des constats similaires à ceux émanant des études transversales et rétrospectives présentées jusqu'à présent.

1.2.1.2. L'abus sexuel et la déviance : les études prospectives

Le fait que certains enfants victimisés soient plus à risque de s'investir dans une forme ou une autre de déviance est bien connu. Toutefois, peu de recherches de nature prospective ont investigué cette plus grande tendance des individus victimisés à manifester des conduites déviantes, affirment Stouthamer-Loeber, Homish et Wei (2001). Parmi ce lot figurent une série d'études basées sur un même échantillon et réalisées à partir des mêmes données de victimisation et de déviance officielle (Kaufman et Widom, 1999; Widom, 1996; Widom, 2000; Widom, Ireland et Glynn, 1995; Widom et Kuhns, 1996). Ces études portent sur les mauvais traitements en général, catégorie qui englobe la victimisation physique et sexuelle ainsi que la négligence. Les données de déviance officielle employées ont été recueillies dans les dossiers des tribunaux, des services de police ainsi que des agences de la protection

de l'enfance. Le groupe de jeunes victimisés est composé d'enfants dont les abus ont été rapportés à la Cour entre 1967 et 1971 (n=676). Pour sa part, le groupe témoin est composé d'enfants (n=520) présentant des caractéristiques comparables (âge, sexe, ethnicité, date et hôpital de naissance) qui ont été recrutés à partir de dossiers hospitaliers et de listes d'écoles élémentaires.

À la lumière de ces études, il semble que les mauvais traitements soient associés à la fugue. Selon Kaufman et Widom (1999), les individus victimisés sont 2.5 fois plus à risque de fuguer avant l'âge de 18 ans (49.9 vs 28.8%) et 2.9 fois plus à risque de fuguer avant l'âge de 15 ans (28.3 vs 12.1%) que les individus non victimisés. Il appert également que les risques de fuguer à plusieurs reprises avant l'âge de 15 ans sont 3.4 fois plus élevés chez les jeunes victimisés que non victimisés. Des régressions logistiques indiquent que comparativement aux individus non victimisés, les individus victimisés dans l'enfance auront 1.6 fois plus de risque de subir une arrestation pour fugue à l'adolescence.

Il appert également qu'au-delà de la fugue, les mauvais traitements soient associés à la délinquance officielle. Widom (1996, 2000) affirme que les individus victimisés sont plus nombreux à subir des arrestations à l'adolescence (27 vs 17%) ainsi qu'à l'âge adulte (42 vs 33%) que les individus non victimisés. Plus spécifiquement, les individus victimisés sexuellement sont plus à risque que les individus non victimisés de faire l'objet d'une arrestation pour la commission de délits contre la propriété à l'adolescence (15 vs 9%) ainsi que pour la vente de drogues à l'âge adulte (14 vs 9%).

Widom (1996) démontre également que la victimisation sexuelle est associée aux arrestations pour la prostitution. Elle indique que les individus victimisés sexuellement sont 3.7 fois plus à risque de subir une arrestation pour s'être investis dans une telle sphère de la déviance que les individus non victimisés. Nonobstant, cette affirmation ne se maintient qu'auprès des filles, n'étant plus valable auprès des garçons (Widom, 1996). En effet, alors que les filles victimisées sont significativement plus nombreuses à faire l'objet d'une arrestation pour la commission d'actes de prostitution que les filles non victimisées (10.53 vs 2.87%),

les garçons victimisés ne sont pas plus à risque d'être la cible d'une telle arrestation que les garçons non victimisés (8 vs 5%).

Finalement, il semble que les constats empiriques portant sur la relation entre la victimisation et la consommation d'alcool soient quelque peu mitigés. Widom (2000) indique qu'à l'adolescence, les individus victimisés sont plus à risque de développer une dépendance à l'alcool que les individus non victimisés (54.5 vs 51%). Elle indique également que bien que cette différence entre les individus victimisés et non victimisés demeure significative auprès des filles (43.8 vs 32.8%), elle tend à ne plus l'être auprès des garçons. Toutefois, lorsque l'on s'attarde plus spécialement aux impacts des abus sexuels sur la consommation d'alcool à l'âge adulte, on se rend compte que de tels sévices ne sont pas en mesure de prédire ni un diagnostic d'alcoolisme officiellement reconnu, ni le nombre de symptômes officiels d'alcoolisme manifestés et ce, tant chez les femmes que chez les hommes (Widom et al., 1995).

Une étude de Siegel et Williams (2003) tend à confirmer et à rejeter certains des constats jusqu'à présent énoncés. Vingt années après avoir recruté des jeunes filles (n = 411) aux urgences d'un centre hospitalier, ces chercheurs ont procédé à l'analyse des dossiers judiciaires de ces dernières. Des analyses bivariées démontrent qu'à l'adolescence, les filles victimisées sexuellement sont plus à risque que les filles non victimisées de subir une arrestation pour la commission de délits violents (13.6 vs 6.3%) ainsi que pour avoir fui le foyer familiale (5.3 vs 0.5%), n'étant toutefois pas plus à risque que celles-ci d'être la cible d'une arrestation pour la commission de délits contre la propriété. À l'âge adulte, les femmes victimisées sexuellement sont de nouveau davantage à risque que les femmes non victimisées de subir une arrestation pour la commission de délits violents (9.3 vs 4.4%). Tout comme c'était le cas à l'adolescence, elles ne sont alors pas davantage à risque d'être la cible d'une arrestation pour la commission de délits contre la propriété (9.3 vs 5.4%). D'ailleurs, elles ne sont également pas plus à risque à cette période de vie d'être arrêtées pour des motifs de prostitution.

Pour leur part, Smith et Ireland (2005) démontrent que la propension à la déviance des adolescentes victimisées tend à se maintenir au début de l'âge adulte. Ayant

effectué une étude auprès d'étudiantes de 7^{ième} et 8^{ième} année de Rochester à risque d'être impliquées dans la déviance (n = 1000) à partir de mesures de victimisation officielle (protection de l'enfance) et de déviance auto-révlée, ces chercheurs précisent qu'à l'âge adulte, les filles victimes de mauvais traitements sont plus à risque que les filles non victimisées de s'impliquer dans la délinquance d'ordre général (59.9 vs 44.8%), de s'investir dans la délinquance violente (36.3 vs 31.6%), de subir une arrestation (31.8 vs 11.9%), de commettre de la violence conjugale (63.2 vs 41.7%), ainsi que de développer des problèmes d'alcool (18.1 vs 8.2%). Il appert également qu'à cette période de vie, les filles victimes d'abus sexuels sont plus à risque que les filles victimes d'abus physique et/ou de négligence de s'impliquer dans la délinquance d'ordre général (87.9 vs 54.8%), de commettre de la violence conjugale (94.6 vs 57.6%), de consommer des drogues illicites (76.5 vs 38.6%), ainsi que de développer des problèmes d'alcool (28.8 vs 16.2%). Cette étude met en évidence qu'il découle de l'emploi de mesures de déviance auto-révlée des écarts plus marqués entre les jeunes victimisés et non victimisés que de l'emploi de mesures de déviance officielle.

En somme, les études prospectives semblent indiquer qu'à l'adolescence, les mauvais traitements sont associés à la fugue (Kaufman et Widom, 1999). Alors qu'à cette période de vie la victimisation sexuelle est reliée aux risques d'arrestation pour prostitution des filles, elle ne l'est pas auprès des garçons (Widom, 1996). D'une étude basée sur des données de déviance auto-révlée découlent des résultats divergents. Ainsi, il semble que la victimisation sexuelle ne soit pas associée à la prostitution non officielle des filles (Siegel et Williams, 2003). D'autre part, la victimisation sexuelle semble être associée à l'usage de violence et ce, tant à l'adolescence (Siegel et Williams, 2003) qu'à l'âge adulte (Smith et Ireland, 2005). Bien que les mauvais traitements soient associés aux arrestations pour la commission de délits contre la propriété à l'adolescence (Widom, 1996, 2000), la victimisation sexuelle n'y est pas chez les filles à cette période de vie ainsi qu'à l'âge adulte (Siegel et Williams, 2003). Il appert également selon Smith et Ireland (2005) que les femmes victimes d'abus sexuels sont plus enclines à s'investir dans la délinquance non violente que les femmes victimes de négligence ou de sévices physiques. Finalement, alors que les mauvais traitements sont associés à la dépendance à

l'alcool à l'adolescence (Widom, 2000), les abus sexuels ne prédisent pas quant à eux les diagnostics d'alcoolisme ainsi que le nombre de symptômes d'alcoolisme manifesté à l'âge adulte (Widom et al., 1995). Toutefois, il importe de préciser que les femmes victimes d'abus sexuels sont plus à risque de consommer des psychotropes et de développer des problèmes d'alcool que les femmes victimes de d'autres formes d'abus (Smith et Ireland, 2005).

1.2.2. L'abus sexuel et les variations intra-individuelles de la déviance

Les fervents de l'approche développementale dénoncent la faiblesse des études qui, jusqu'à présent exhibées, ne se soucient pas de cibler les changements comportementaux qui surviennent chez un même individu à travers le temps (Loeber et Stouthamer-Loeber; 1996). En effet, n'évaluant que l'ampleur et la nature de la déviance sur une période de vie bien précise, de telles études ne sont pas en mesure de vérifier si les comportements déviants manifestés par les jeunes victimisés tendent à s'aggraver et à augmenter en termes de fréquence ou de variété au cours de l'adolescence. Elles ne sont également pas en mesure de déterminer si ces comportements tendent à persister au-delà d'une telle période de vie.

Loeber et Le Blanc (1990) indiquent qu'afin de mieux saisir l'essence des conduites déviantes, il importe de s'attarder à leur activation, à leur aggravation, ainsi qu'à leur désistement. L'*activation* se réfère au développement de ces conduites, soit plus précisément à la façon dont elles sont initiées, à leur persistance, à leur fréquence ainsi qu'à leur cessation. L'*aggravation* implique pour sa part une escalade dans la gravité et la sévérité des agirs déviants manifestés. Ainsi, un individu s'engagera habituellement dans la déviance en participant d'abord à des activités déviantes de faible gravité pour ensuite s'investir dans une criminalité d'une sévérité beaucoup plus marquée. Finalement, le *désistement* sous-tend une diminution de la fréquence, de la variété et de la gravité des conduites déviantes. Certains auteurs soulignent plus précisément l'importance de s'attarder à la précocité des conduites déviantes du fait qu'il a été démontré que l'âge d'apparition de ces dernières constitue l'un des

meilleurs prédicteurs de la carrière criminelle future, voire du degré d'investissement ultérieur dans la déviance (Farrington, Loeber, Elliott, Hawkins, Kandel, Klein, McCord, Rowe et Tremblay, 1990).

La recension des écrits réalisée laisse entrevoir qu'à ce jour, peu de chercheurs ont étudié l'évolution des jeunes victimisés dans la déviance en prenant en considération de tels paramètres dynamiques de la déviance. Bien que de nombreux chercheurs se soient intéressés aux trajectoires déviantes empruntées par les filles et les garçons (Chamberlain et Moore, 2002; Moffitt, 1993; Lanctôt et LeBlanc, 2000; Loeber, Wung, Keenan, Giroux, Stouthamer-Loeber, Van Kammen et Maughan, 1993; Silverstone et Fricks, 1999; Silverstone, Fricks et Reynolds, 2001; Stouthamer-Loeber, Loeber, Homish et Wei, 2001; Thornberry, Huizinga et Loeber, 1995; Wiesner et Windle, 2004), peu d'entre eux ont vérifié si la victimisation sexuelle leur était associée.

Certes, des études ont mesuré l'impact de certaines variables familiales sur le développement de la déviance (Cernkovich, Kaukinen et Giordano, 2005; Gorman-Smith, Tolan, Loeber et Henry, 1998; Tremblay, Nagin, Séguin, Zoccolillo, Zelazo, Boivin, Pérusse et Japel, 2005). Toutefois, seulement quelques unes se sont attardées à étudier l'impact des mauvais traitements sur un tel développement. Bien que la plupart des études ciblent des sévices de nature autre que sexuel, les résultats qui en émanent méritent d'être présentés. En effet, même s'ils ne peuvent être généralisés aux individus victimisés sexuellement, de tels résultats peuvent offrir un aperçu de la façon dont les victimes d'abus sexuels évoluent dans la déviance.

1.2.2.1. L'évolution des jeunes victimisés dans la déviance : quelques études longitudinales

Thornberry, Ireland et Smith (2001) soutiennent que l'effet de la victimisation sur la manifestation de certains comportements déviants tend à s'effriter avec le temps. Ces chercheurs ont effectué une étude auprès d'étudiant(e)s de 7^{ième} et 8^{ième} année de Rochester à risque d'être impliqués dans la déviance ($n = 1000$) à partir de mesures de victimisation officielle (protection de l'enfance) et de déviance auto-révélee. Ayant suivi les participants aux 6 mois entre 1988 et 1992 et annuellement à partir de 1994, ils concluent qu'au début de l'adolescence, les mauvais traitements (physiques, sexuels, négligence et manque de supervision parentale) ont un impact sur la délinquance d'ordre général ($\beta = 0.73$), la consommation de psychotropes ($\beta = 0.75$) et les problèmes de consommation d'alcool ($\beta = 0.70$). Ils précisent toutefois qu'à la fin de l'adolescence, les mauvais traitements ont uniquement un impact sur la délinquance d'ordre général ($\beta = 0.56$), n'en ayant plus sur la consommation de psychotropes et les problèmes de consommation d'alcool.

L'étude de Fagan (2005) tend pour sa part à démontrer que l'association entre la victimisation physique et la déviance observée à l'adolescence tend également à s'affaiblir à l'âge adulte. Basée sur des données issues du « National Youth Study », cette étude a été réalisée auprès de 1725 enfants à partir de données de victimisation et de déviance auto-révélee. Les participants ont été interrogés annuellement entre 1976 et 1980 et aux trois ans entre 1983 et 1992. Les résultats ciblent trois périodes de vie distinctes, soient plus précisément l'adolescence (13-19 ans), la jeunesse (18-24 ans) et le début de l'âge adulte (27-33 ans). À la lueur de cette étude, il semble qu'à ces trois périodes de vie, les jeunes victimisés physiquement sont plus à risque que les jeunes non victimisés de s'impliquer dans la délinquance générale (vols mineurs, vols majeurs, voies de fait simples, vente de drogues), la délinquance plus sérieuse (voies de fait graves, cambriolages et vols à mains armées) ainsi que la consommation de drogues. Il appert toutefois que l'effet de la victimisation physique sur la délinquance violente et plus sérieuse tend à s'effriter avec les années. En effet, alors que les jeunes victimisés physiquement s'investissent aussi fréquemment que

les jeunes non victimisés dans la délinquance générale et de nature plus sérieuse au début ainsi qu'à la fin de l'adolescence, tel n'est plus le cas à l'âge adulte.

Portant cette fois sur l'évolution des victimes de mauvais traitements dans la déviance, une troisième étude suggère que quelle que soit la trajectoire empruntée (trajectoire de conflits avec l'autorité, de délits contre la propriété ou de violence), un plus grand pourcentage de garçons victimisés que de garçons non victimisés commet les conduites déviantes qui la composent (Stouthamer-Loeber, Loeber, Homish, et Wei, 2001). Ainsi, les garçons victimisés qui adoptent une trajectoire déviante de conflits avec l'autorité sont plus nombreux que les garçons non victimisés à manifester d'abord des attitudes entêtées, ensuite des attitudes qui défient l'autorité et finalement des attitudes d'évitement envers l'autorité. Il appert également qu'un plus grand pourcentage de garçons victimisés que de garçons non victimisés qui adoptent une trajectoire de délits contre la propriété, évolue dans la déviance en commettant d'abord des délits larcins et ensuite des délits contre la propriété. Le même patron est observé dans la trajectoire de violence alors qu'un plus grand pourcentage de garçons victimisés sexuellement que de garçons non victimisés commet d'abord des agressions mineures, s'implique ensuite dans des bagarres et commet finalement des actes de violence sévères envers autrui (Stouthamer-Loeber, Loeber, Homish, et Wei, 2001).

Finalement, l'étude de Lanctôt et LeBlanc (2000) tend à indiquer que la victimisation sexuelle est associée aux trajectoires déviantes empruntées par les adolescentes. Réalisée auprès de jeunes filles judiciairisées (n=150) à partir de données de victimisation et de déviance auto-révélee, cette étude révèle que les filles victimisées sont plus enclines à évoluer dans la déviance par le biais de la trajectoire de marginalité déclinante (33%) ou persistante (30%) que par l'entremise de la trajectoire de marginalité bénigne (10%). Les filles, dont la marginalité est bénigne présentent moins de déficits (personnels-sociaux-familiaux-scolaires), se sont initiées plus tardivement dans la déviance et ont commis des activités marginales moins diversifiées que les filles issues des deux autres trajectoires. Au cours de l'adolescence, leur implication dans la déviance est demeurée stable et de faible intensité. Pour leur part, les adolescentes dont la marginalité est déclinante

possèdent un profil similaire à celles dont la marginalité est persistante. Ainsi, elles présentent d'importants déficits sur le plan personnel, social, familial, et scolaire. Tout comme les adolescentes dont la marginalité est persistante, les filles dont la marginalité est déclinante ont commis des activités déviantes plus variées et de plus importante gravité à la mi-adolescence (15 ans). Par contre, ces filles se distinguent toutefois des adolescentes dont la marginalité est persistante à la fin de l'adolescence (17 ans). À cet âge, elles présentent moins de déficits et sont moins activement impliquées dans la déviance que ces dernières.

À la lumière des études qui ont été présentées, on remarque que la relation entre la victimisation sexuelle et le développement de la conduite déviantes mérite d'être précisée. En effet, un nombre très limité de recherches ont à ce jour étudié l'évolution des individus victimisés sexuellement dans la déviance à partir de devis longitudinaux. Les études ayant privilégié de tels devis ont principalement porté sur les impacts de la maltraitance ainsi que les abus physiques sur le développement de la conduite déviantes. Certaines tendent à souligner que le parcours déviant des individus maltraités se caractérise à l'adolescence par une aggravation des conduites (Stouthamer-Loeber et al., 2001). D'autres indiquent que le degré d'implication dans la déviance des individus victimes de mauvais traitements (Thornberry et al., 2001) ou de sévices physiques (Fagan, 2005) tend à s'atténuer avec les années. D'ailleurs, le même phénomène semble être présent chez les filles victimisées sexuellement (Lanctôt et LeBlanc, 2000).

1.2.3. Les limites des études effectuées auprès de jeunes victimisés

Quelques critiques peuvent être émises à l'égard de l'ensemble des études recensées. Dans un premier temps, il appert que ces études portent plus fréquemment qu'autrement sur les filles que sur les garçons. Force est de constater qu'à ce jour, très peu de chercheurs ont investigué la relation entre la victimisation sexuelle et la déviance auprès de la gence masculine. Ce faisant, il s'avère particulièrement difficile de comparer la relation entre la victimisation sexuelle et la déviance des

adolescentes à celle des adolescents. Selon Broidy et Agnew (1997), les filles et les garçons ont tendance à réagir distinctement à des événements de vie stressants. Alors que les filles seraient plus enclines à adopter des comportements autodestructeurs (ex : consommation de psychotropes, tentative de suicide, troubles alimentaires, etc.), les garçons auraient davantage tendance à manifester des troubles de comportements extériorisés. Broidy et Agnew (1997) précisent d'ailleurs que cette différence entre les sexes est reliée à la réponse émotionnelle distincte des filles et des garçons aux différentes sources d'adversité vécues. Bien que les filles et les garçons ressentent tous deux de la colère lorsqu'ils subissent un stress quelconque, la colère des filles est souvent accompagnée de la peur, de l'anxiété et de la culpabilité. Alors que les garçons acceptent la colère éprouvée du fait qu'elle tend à être perçue comme un signe de leur masculinité, les filles y parviennent moins aisément. La socialisation qu'elles ont subie les rend davantage vulnérables que les garçons à se blâmer pour les événements subis et à ne pas extérioriser la colère engendrée par ceux-ci. Comparativement à leurs homologues masculins, les filles accordent une plus grande importance à l'entretien de relations harmonieuses avec autrui, les rendant ainsi davantage à risque de diriger contre elles-mêmes les émotions négatives ressenties (Agnew, 1992). Il est d'ailleurs bien documenté que les filles ont moins tendance à avoir recours à la violence physique que les garçons (Eagly et Steffen, 1986).

À cette première limite s'ajoute également celle de la non équivalence des groupes comparés. Fréquemment, les chercheurs ont recruté des individus à risque d'avoir été victimisés sexuellement dans des centres d'hébergements ou de traitements alors qu'ils ont recruté des individus non victimisés dans des établissements scolaires ou autres lieux publics. Or, les individus recrutés dans des centres de crises risquent de présenter davantage de déficits sur le plan social et affectif que les individus n'ayant pas été recrutés dans de tels endroits. Ainsi, il est possible que les différences significatives observées entre les groupes comparés ne soient pas liées simplement à la victimisation sexuelle, mais à de tels déficits.

De plus, il semble que dans le cadre de la plupart des recherches recensées, certains comportements déviants ont été plus fréquemment mis en relation avec la victimisation sexuelle que d'autres. La violence figure parmi ces comportements qui

s'avèrent être peu fortement ciblés. Actuellement, on peut difficilement prétendre avec certitude que la victimisation sexuelle est associée aux conduites violentes des filles et des garçons victimisés.

Une quatrième critique peut être émise, cette fois à l'égard des devis analytiques privilégiés par les chercheurs. Il appert en effet que la plupart des études réalisées auprès des victimes d'abus sexuels sont de nature transversale ou rétrospective. Bien que de telles études soutiennent que la victimisation est associée à certaines conduites déviantes, elles n'indiquent pas si la victimisation précède l'investissement dans la déviance ou résulte de celui-ci. De plus, la rigueur scientifique de telles études demeure questionnable. Par exemple, afin de cerner la relation entre la victimisation sexuelle et un investissement dans la prostitution, certaines de ces recherches ont été conduites auprès d'une population impliquée dans une telle sphère de la déviance. Il en résulte donc un certain biais pouvant influencer la nature des résultats obtenus.

Bien que quelques études prospectives aient été à ce jour réalisées, rares sont celles qui ont ciblé l'impact spécifique des abus sexuels sur la déviance. En effet, il appert que la plupart d'entre elles ont plutôt investigué l'impact de la victimisation en général sur la manifestation de conduites déviantes. De plus, il semble que plus souvent qu'autrement, les chercheurs ayant conduit ces études ont eu recours à des données de victimisation officielle. Comme ce ne sont pas tous les abus qui sont rapportés aux autorités, il est possible que la relation entre la victimisation et la déviance ait été sous-estimée. En effet, si les chercheurs ont classé dans le groupe d'individus non victimisés des personnes ayant subi des abus non rapportés aux autorités, les différences observées entre les individus victimisés et non victimisés peuvent être moindres qu'elles ne l'auraient été si des mesures de victimisation auto-révélée avaient été employées.

De plus, il importe de préciser que la grande majorité des études recensées comporte également cette faiblesse de ne porter que sur une période de vie bien précise. En effet, rarissimes sont les études longitudinales qui ont ciblé l'évolution dans la déviance des individus victimisés. D'ailleurs, encore plus rares sont celles qui ont ciblé l'évolution dans la déviance des victimes d'abus sexuels. À ce jour, on ne sait

pas vraiment si les comportements déviants manifestés par les jeunes victimisés tendent à fluctuer en termes de fréquence et de variété entre l'adolescence et l'âge adulte.

Finalement, force est de constater que le nombre de comportements déviants ciblés dans chacune des études effectuées auprès des victimes d'abus sexuels tend à varier considérablement. Il devient alors difficile de vérifier si la propension à la déviance des individus victimisés sexuellement tend à être d'ordre général ou spécifique. Selon Gottfredson et Hirschi (1990), un nombre particulièrement important de crimes et de comportements déviants émane d'un faible contrôle de soi. Ainsi, il semble selon ces auteurs que les individus dont le contrôle de soi est déficient auront davantage tendance à s'impliquer dans une variété importante d'activités déviantes qu'à se spécialiser dans une sphère quelconque de la déviance. Toutefois, en reliant la manifestation de conduites déviantes à ce facteur, Gottfredson et Hirschi (1990) tendent à négliger notamment l'impact de la victimisation sur la déviance. Advenant que les victimes d'abus sexuels tendent à s'investir dans des conduites déviantes spécifiques et non à démontrer une propension générale à la déviance, cela signifierait que la théorie de Gottfredson et Hirschi (1990) pourrait possiblement ne pas être applicable aux individus victimes d'abus sexuels.

En vain, il semble que malgré leurs nombreuses limites, les études recensées parviennent toutefois dans l'ensemble à une seule et même conclusion : les individus victimisés sexuellement sont plus enclins à s'impliquer dans de multiples sphères de la déviance que les individus non victimisés. Des auteurs ont tenté d'expliquer un tel phénomène. Dans la prochaine section seront présentées leurs théories.

1.2.4. Les théories explicatives de la déviance des victimes d'abus sexuels

La plus grande propension à la déviance des adolescents victimisés sexuellement est fréquemment associée à une stratégie de survie (Gilfus, 1992; Kaufman & Widom, 1999; McClanahan et al., 1999; Widom, 1996). Une telle perspective soutient que

les victimes d'abus sexuels intrafamiliaux peuvent être incitées à fuir le foyer familial et, ce faisant, à adopter le style de vie de la rue. En adoptant un tel style de vie, elles risquent d'être exposées à des pairs déviants. Elles peuvent alors s'affilier à ces derniers et être incitées par ceux-ci à adopter des conduites déviantes, voire délinquantes. De plus, du fait qu'elles sont recherchées par les autorités, ces victimes en fugue ont un accès limité à des emplois légitimes. De façon à subvenir à leurs besoins primaires (vêtements, nourriture, logement, etc.), certaines doivent alors s'investir dans une criminalité lucrative.

Pour leur part, Finkelhor et Browne (1985) relient plutôt l'implication des victimes d'abus sexuels dans la délinquance aux émotions négatives qui découlent du traumatisme qu'ils ont vécu. Selon ces auteurs, il résulte de la victimisation des sentiments de honte, de culpabilité et de colère qui favorisent l'isolement social des individus abusés ainsi qu'une affiliation de ces derniers à des pairs déviants. L'agresseur sexuel ainsi que la famille et la communauté de la victime peuvent émettre des messages implicites ou explicites laissant présager que l'enfant est responsable des sévices subis ou du moins, à blâmer pour leur occurrence. Tel que mentionné par Finkelhor et Browne (1985), les enfants faisant l'objet d'une telle stigmatisation tendent alors à s'isoler ou encore, à tisser des liens avec des individus déviants qui, tout comme eux, sont stigmatisés par les membres de la société. L'affiliation à de tels individus marginalisés peut alors favoriser une implication dans la délinquance. Finkelhor et Browne (1985) soutiennent également que les victimes d'abus intrafamiliaux se sentent fréquemment trahies par leur agresseur. En effet, plusieurs d'entre elles ont entretenu avec ce dernier une relation significative et privilégiée. Ces victimes peuvent alors ressentir de la colère qui risque éventuellement d'être projetée sur autrui dans un objectif de préservation de soi, voire de protection à l'égard de futures trahisons (Finkelhor et Browne, 1985).

La plus grande implication des victimes d'abus sexuels dans la déviance peut également s'expliquer par la théorie de l'adversité d'Agnew (1992). Cet auteur précise que les adolescents entretiennent parfois des relations malsaines avec des membres de leur entourage, relations desquelles peuvent découler des sentiments négatifs risquant de favoriser un investissement éventuel dans la déviance. Selon cet auteur, trois sources d'adversité favorisent l'apparition et le maintien des conduites

déviantes : 1) se fixer des objectifs qui ne peuvent être atteints en raison de moyens limités, 2) se voir retirer ou être menacé de se voir retirer un stimulus positif et, 3) subir un stimulus négatif. La dernière source d'adversité est celle qui peut expliquer l'implication dans la déviance des victimes d'abus sexuels. Les enfants et les adolescents subissant des abus sexuels se voient imposer un stimulus négatif (sévice sexuel) duquel ils peuvent difficilement échapper par l'entremise d'alternatives légales. La délinquance peut alors devenir un moyen de fuir le stimulus, le faire cesser ou venger la personne qui l'impose. Certaines victimes peuvent également être tentées de consommer des substances psychoactives afin de gérer les émotions négatives qui découlent de leur victimisation (colère, anxiété, inquiétude, dépression, etc).

Finalement, des auteurs suggèrent que les enfants qui subissent des abus puissent introjecter et assimiler l'anxiété qui en résulte en s'identifiant à leur agresseur (Hartman et Burgess, 1989). L'enfant n'est alors plus la cible des menaces, mais la source de celles-ci. L'anxiété est maîtrisée via l'exploitation d'autrui et la manifestation de comportements antisociaux envers les pairs, l'école et la famille. L'enfant minimise la gravité des gestes posés par son agresseur et tend à en vouloir aux autorités qui ont mis un terme à la situation abusive. D'un tel processus d'identification à l'agresseur peut résulter des conflits avec l'autorité, la consommation de substances psychoactives ainsi que l'adoption d'un système de croyance valorisant les conduites antisociales.

L'ensemble des théories présentées jusqu'à présent semblent indiquer que la relation entre la victimisation sexuelle et un investissement dans la déviance peut subir les effets médiateurs de nombreux facteurs tels que l'association à des pairs déviants, les émotions négatives, l'adoption d'un style de vie marginalisé, etc. À ces facteurs s'ajoutent également ceux que l'on sait reliés à la déviance tels entre autres des traits de personnalité spécifiques (Caspi, Moffitt, Silva, Stouthamer-Loeber, Krueger, & Schmutt, 1994), la qualité des relations familiales entretenues (Gottfredson et Hirschi, 1990), l'attachement aux institutions formelles et informelles (Gottfredson et Hirschi, 1990), le fait d'être issu d'une classe sociale défavorisée et d'adhérer aux valeurs qui y sont promulguées (Cohen, 1955), etc. Toutefois, avant de se lancer dans l'étude de tels facteurs médiateurs, il importe à priori d'être en mesure de mieux

comprendre la relation directe entre la victimisation sexuelle et la déviance. Puisque cette relation n'est pas encore clairement établie, il sera question de s'y attarder plus en profondeur dans la présente étude.

1.3. La problématique

Des études démontrent la présence d'une relation entre la victimisation sexuelle et la manifestation de certaines conduites déviantes spécifiques. Plus spécifiquement, à une telle forme de victimisation semble être reliée la consommation de psychotropes, l'usage de la violence par les garçons dans leurs relations de couple, ainsi que la délinquance non violente, la fugue et les risques d'arrestation pour prostitution des filles.

Considérant les limites que comportent les études réalisées auprès des victimes d'abus sexuels, il importe cependant d'analyser les résultats qui en découlent avec prudence. Dans un premier temps, la plupart des recherches ont porté sur les filles, rendant ainsi difficilement généralisables aux garçons les constats empiriques qui en découlent.

Dans un second temps, certaines des études ont privilégié l'emploi de mesures de déviance officielle. Du fait que ce ne sont pas tous les délinquants qui sont appréhendés par les autorités, la relation entre les abus sexuels et la déviance a donc pu faire l'objet d'une sous estimation. Toutefois, il est possible que la sous-estimation d'une telle relation soit également attribuable à l'emploi fréquent de mesures de victimisation officielle. Puisque ce ne sont pas tous les abus qui sont rapportés aux autorités, les chercheurs ont pu classer dans le groupe des individus non victimisés des personnes ayant subi des abus non rapportés aux autorités. Ce faisant, les différences observées entre les individus victimisés et non victimisés ont pu en avoir été affectées, étant moindres qu'elles ne l'auraient été si des mesures de victimisation auto-révélee avaient été employées.

Dans un troisième temps, il est possible également que la relation entre la victimisation sexuelle et la déviance ait été à l'occasion surestimée. En effet, dans la plupart des études transversales ou rétrospectives recensées, des groupes non équivalents d'individus victimisés et non victimisés ont été comparés. Puisque les individus victimisés ont été recrutés dans des centres pour personnes en difficulté, il se peut que leur plus grande implication dans la déviance soit reliée davantage aux déficits qu'ils présentent qu'à la victimisation sexuelle qu'ils ont subie.

Dans un quatrième temps, très peu d'études ont étudié l'impact spécifique des abus sexuels sur la déviance. En effet, la plupart des recherches réalisées ont plutôt porté sur la victimisation physique ou les mauvais traitements en général. Ce faisant, il s'avère actuellement difficile de généraliser aux victimes d'abus sexuels les constats qui en découlent.

Dans un cinquième temps, il s'avère d'autant plus difficile de vérifier si les victimes d'abus sexuels ont une propension générale ou spécifique à la déviance que les études recensées ciblent un nombre relatif de conduites déviantes. En effet, rares sont les chercheurs qui ont investigué la relation entre la victimisation sexuelle et de multiples conduites déviantes.

Finalement, il semble que plus souvent qu'autrement, seule la prévalence des conduites déviantes a été étudiée et ce, souvent qu'à une seule période de vie. À ce jour, peu d'études ont évalué les différences entre les individus victimisés sexuellement et non victimisés quant au développement de la conduite déviante de l'adolescence à l'âge adulte, que ce soit en termes de fréquence, de variété, ou encore selon des paramètres développementaux tels que l'activation, l'aggravation ou la persistance. Il importe de ne pas s'attarder uniquement à la prévalence de la déviance, mais à son développement également. Présentement, les études effectuées n'indiquent pas si l'évolution dans la déviance des individus victimisés sexuellement se compare à celle des individus non victimisés. Elles n'indiquent également pas si l'évolution des conduites déviantes chez de telles victimes diffère en fonction du sexe de ces dernières.

La présente étude porte sur des jeunes judiciairisés. Comportant trois temps de mesure (15-17-23 ans), elle sera en mesure de cerner l'évolution des victimes d'abus sexuels dans la déviance. Elle sera également en mesure de vérifier si l'évolution dans la déviance des garçons victimisés diffère de celle des filles victimisées. Elle prendra en considération les théories développementales de la criminologie (Lanctôt et Le Blanc, 2000; Moffitt, 1993 ; Thornberry et al., 1995) et permettra d'en vérifier l'applicabilité aux individus sexuellement victimisés. Privilégiant l'emploi de mesures de victimisation et de déviance auto-révélee, elle sera en mesure de contrecarrer les limites que comportent la plupart des études recensées. Plus précisément, la présente étude répondra aux quatre questions de recherche suivantes :

- 1) est-ce que l'association entre la victimisation sexuelle et la précocité, la fréquence ainsi que la variété de la déviance varie selon le sexe des participants, la nature des conduites déviantes et les cycles de vie ?
- 2) Est-ce que la relation entre les formes de victimisation sexuelle subies et la précocité, la fréquence et la variété de la déviance varie chez les filles en fonction des conduites déviantes et des cycles de vie ?
- 3) Est-ce que la relation entre l'âge de la première victimisation sexuelle et la précocité, la fréquence ainsi que la variété de la déviance varie selon le sexe des participants, la nature des conduites déviantes et les périodes de vie ?
- 4) Est-ce que les filles et les garçons victimisés sexuellement évoluent dans la déviance par l'entremise de trajectoires déviantes distinctes à celles des filles et des garçons non victimisés ?

2. Chapitre de méthodologie

2.1. Méthodologie

2.1.1. *Les participants*

La présente étude a été effectuée à partir de données recueillies dans le cadre d'une recherche longitudinale ayant été initiée en 1992 par monsieur Marc LeBlanc. Jusqu'à présent, trois périodes de collecte de données ont été complétées : temps 1 en 1992-1993, temps 2 en 1995-1996, temps 3 en 2000-2001. L'échantillon est composé d'adolescentes (n=150) et d'adolescents (n=506) ayant fait l'objet d'une ordonnance de la Chambre de la jeunesse de Montréal en 1992-1993. Certains ont été pris en charge en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse* en raison des troubles de comportement sérieux qu'ils présentaient (83% des filles (n=124) et 43% des garçons (n=218)), alors que d'autres ont été pris en charge en vertu de la *Loi sur les jeunes contrevenants* du fait qu'ils ont été reconnus coupables de la commission d'un acte criminel (17% des filles (n=26) et 57% des garçons (n=288)). Selon Lanctôt et Desaiève (2002), les jeunes ayant été pris en charge en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse en raison des troubles de comportement sérieux qu'ils manifestaient peuvent également, au même titre que les jeunes pris en charge en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants, être impliqués dans la délinquance proprement dite. D'ailleurs, ces auteurs soutiennent notamment qu'il existe très peu de différences entre les comportements manifestés par les filles prises en charge par l'une ou l'autre de ces lois.

La sélection des adolescents et adolescentes a été effectuée à partir de la nature des ordonnances imposées. Des jeunes judiciairisés issus de l'échantillon original, 85% ont subi un placement au sein d'un centre de réadaptation, 13% se sont vus octroyer une ordonnance de probation, et 2% ont bénéficié d'un suivi social. Au total, 172 adolescentes et 550 adolescents francophones ont été recensés. Pour des motifs cliniques ou de nature administrative, seulement 22 filles (13%) et 44 garçons (8%) n'ont pu être rencontrés. Il est donc raisonnable de croire que les 150 adolescentes et 506 adolescents dont est composé l'échantillon sont représentatifs de l'ensemble des adolescent(e)s ayant reçu une ordonnance et dont la langue première est le français.

Le nombre de garçons judiciairisés dont est constitué l'échantillon s'élève à 506 au temps 1, à 393 au temps 2, et à 292 au temps 3. À chacun des temps de mesure respectifs, l'âge moyen des participants est de 15.85 (écart-type = 1.38), 18.25 (écart-type = 1.39) et 23.87 ans (écart-type = 1.60). Le nombre de filles judiciairisées s'élève pour sa part à 150 au temps 1, à 123 au temps 2 et à 113 au temps 3. À chacun des temps de mesure respectifs, l'âge moyen des participantes est de 15.17 (écart-type = 1.38), 17.43 (écart-type = 1.40), et 23.14 ans (écart-type = 1.54). Les taux de rétention entre les temps de mesure 1 et 3 sont de 75% chez les filles et de 58% chez les garçons.

2.1.2. L'instrument de mesure

Les jeunes judiciairisés ont été contactés individuellement dans la semaine qui a suivi l'octroi de leur ordonnance judiciaire. Une entrevue structurée a été effectuée auprès de chacun des adolescents et adolescentes afin d'évaluer la nature et l'ampleur des troubles de comportement qu'ils ont manifestés et des activités délinquantes auxquelles ils ont participé. Cette entrevue portait sur les différentes sphères de vie des adolescent(e)s. Ainsi, plusieurs dimensions ont été évaluées; le fonctionnement familial et scolaire, les relations avec les pairs, l'adhésion aux valeurs sociales, les patrons d'activités et la personnalité. Les données recueillies sont exclusivement de nature auto-révolée. D'une durée moyenne de 2 heures, les entrevues dirigées ont été réalisées en contexte privé. Les dimensions sur lesquelles portaient les entrevues individuelles sont énumérées au sein du MASPAQ (LeBlanc, 1992). Il importe de mentionner qu'au plan de l'éthique, le projet de recherche a été approuvé. Avant de procéder aux entrevues, les participants devaient lire le contenu du formulaire de consentement et signer ce dernier afin qu'ils soient en mesure de comprendre les objectifs visés ainsi que les procédures nécessitées par le biais de cette étude.

2.1.3. Les variables de victimisation (VI)

Le MASPAQ comporte 4 questions se rapportant à la victimisation sexuelle; 1- Est-ce qu'on t'a déjà forcé à faire des choses sexuelles avec lesquelles tu n'étais pas d'accord ? 2- À quel âge cela t'est-il arrivé pour la première fois ? 3- Quel âge avait la personne qui t'a forcé à faire ça ? 4- Qui était-ce ? Ces mesures de victimisation sont de nature rétrospective. Bien qu'il ait été plus prudent de mesurer le concept de victimisation sexuelle à partir d'un nombre supérieur de variables, la base de données employée ne permettait point de le faire. Dans le cadre de la présente étude, les variables se rapportant à l'occurrence de la victimisation sexuelle, à l'âge auquel cette dernière est survenue ainsi qu'à la personne qui l'a perpétrée seront mises en relation avec les différentes conduites déviantes ciblées. Le terme de victimisation sexuelle intrafamiliale se réfère aux abus sexuels perpétrés par un parent (mère, père), la fratrie ou la parenté, alors que le terme de victimisation sexuelle extrafamiliale se rapporte aux abus de même nature qui ont plutôt été commis par une connaissance ou un ami, un membre du réseau familial, une personne en situation d'autorité ou encore un étranger.

2.1.4. Les variables de déviance

Au nombre de 63 sont les comportements déviants évalués dans le questionnaire auto-révélé. Par le biais d'analyses factorielles confirmatoires (LeBlanc et Bouthillier, 2003), certains de ces 63 comportements déviants ont été regroupés en 13 formes d'expression, lesquelles ont été distribuées à travers 4 catégories distinctes : (1) les conflits avec l'autorité; (2) les comportements violents; (3) les délits contre la propriété; et (4) la consommation de drogues et d'alcool. Il importe de préciser que chacune des catégories évalue trois dimensions de la déviance, soient sa précocité, sa variété et sa fréquence. La précocité réfère à l'âge auquel les comportements déviants se sont manifestés pour la première fois, la variété au

nombre de comportements déviants de nature diverse rapportés et la fréquence au degré d'investissement dans la déviance.

L'échelle de précocité est continue. On a demandé aux participants d'inscrire l'âge auquel ils se sont pour la première fois investis dans les différentes activités déviantes. Parmi les grandes catégories de conduites déviantes, on a retenu pour chacune des échelles l'âge auquel est apparue la première conduite.

Les items se rapportant à la variété de la déviance étaient formulés ainsi : « au cours des 12 derniers mois, l'as-tu fait ? ». À cette question, les participants pouvaient répondre oui ou non. Des échelles de variété ont été réalisées pour chacune des grandes catégories de conduites déviantes. Les scores des participants sur les items se rapportant à ces conduites ont été additionnés. Étant composées d'un nombre divergeant d'items, les échelles comportaient des scores minimaux et maximaux distincts. Afin d'uniformiser les résultats, chacune d'elles a été divisée par son nombre d'item. Ainsi, les scores qui s'y rapportent varient tous entre 0 et 1.

Pour sa part, la fréquence de la déviance a été évaluée par le biais d'une échelle de mesure de type « Likert » dans laquelle figuraient quatre choix de réponse. À la question « au cours des 12 derniers mois, l'as-tu fait », les adolescents pouvaient répondre 1- *jamais*, 2- *une fois ou deux*, 3- *rarement* et 4- *fréquemment*. De nouveau, des échelles de fréquence ont été constituées en additionnant les scores des participants sur les items servant à mesurer les différentes catégories de conduites déviantes. Dans un souci d'uniformiser les résultats, ces échelles ont été divisées par leur nombre d'items. Ce faisant, chacune d'elles possède un score minimum de 1 et maximum de 4.

Se rattachent à la catégorie intitulée « *conflits avec l'autorité* » trois formes de comportements distincts : 1- la désobéissance, 2- la provocation, et 3- la fuite. Les conduites de désobéissance sont au nombre de cinq et renvoient à des comportements risquant de nuire au bon déroulement des activités scolaires (comportements perturbant la classe, impolitesse, tricherie) ou étant adoptés au sein de la cellule familiale (désobéissance, flânerie hors de la maison, etc..). En ce qui a trait à la provocation, elle s'évalue par le biais de six questions se référant au vol et

vandalisme à la maison, à la violence dirigée à l'endroit des parents ou de la fratrie, ainsi qu'aux vols survenant au sein de l'établissement scolaire des participants. Finalement, trois questions permettent de cibler les comportements associés à la fuite. Ils réfèrent à la fugue du milieu familial ainsi qu'à l'absentéisme scolaire. Du fait que ces comportements sont plus fréquemment observables à la mi-adolescence plutôt qu'à la fin de l'adolescence et au début de la vingtaine, des analyses statistiques seront effectuées à partir des données recueillies au temps 1 uniquement. Dans cette échelle, l'alpha de la dimension « variété » est de $\alpha = .72$ et l'alpha de la dimension « fréquence » est de $\alpha = .82$.

La catégorie « *comportements violents* » prend trois formes d'expression distinctes : 1- les activités d'agression physique, 2- le vandalisme, et 3- l'intimidation. Portant sur les bagarres et les attaques avec ou sans utilisation d'une arme, les questions se rapportant aux activités d'agression physique sont au nombre de dix. Afin de mesurer l'ampleur des activités de vandalisme, cinq questions relatives à des gestes de destruction matérielle ont été posées aux participants. Finalement, l'intimidation a été évaluée à partir d'une échelle comportant quatre questions qui concernent le recours aux menaces, le fait de s'en prendre à un individu méprisé, et l'utilisation de la force physique dans un désir de dominer autrui. Dans cette échelle, l'alpha de la dimension « variété » est de $\alpha = .88$ au temps 1, de $\alpha = .89$ au temps 2, et de $\alpha = .86$ au temps 3 et l'alpha de la dimension « fréquence » est de $\alpha = 0.88$ au temps 1, de $\alpha = 0.89$ au temps 2, et de $\alpha = 0.85$ au temps 3.

En ce qui concerne la catégorie des « *délits contre la propriété* », elle regroupe quatre types de délits contre la propriété; 1- la tromperie, 2- le vol simple, 3- le vol grave, 4- le vol d'un véhicule automobile. La tromperie est évaluée à partir de questions abordant l'emploi de fausses cartes d'identité, le déclenchement de fausses alarmes, l'entrée dans un endroit payant sans déboursement d'argent et les tours joués au téléphone. En ce qui a trait aux vols mineurs, ils sont évalués à partir de quatre questions portant sur les vols à l'étalage, les vols de moins de 10\$, les vols de moins de 100\$ et les vols de bicyclettes. Pour leur part, les vols graves sont évalués à partir de quatre questions portant sur les vols de plus de 100\$, les introductions par effraction, le cambriolage, ainsi que le recel. Les vols d'automobiles réfèrent à la conduite d'un véhicule automobile sans permis, à 100

.l'utilisation d'un véhicule automobile ou d'une motocyclette sans l'autorisation du propriétaire ainsi qu'à la vente d'un véhicule à moteur à l'insu du propriétaire. Dans cette échelle, l'alpha de la dimension « variété » est de $\alpha = .87$ au temps 1, de $\alpha = .89$ au temps 2, et de $\alpha = .89$ au temps 3 et l'alpha de la dimension « fréquence » est de $\alpha = 0.88$ au temps 1, de $\alpha = 0.91$ au temps 2, et de $\alpha = 0.86$ au temps 3.

La quatrième catégorie porte sur la « *consommation de drogues et d'alcool* ». Elle est évaluée à partir de sept questions portant sur la consommation d'alcool, la surconsommation d'alcool, la vente de drogue, ainsi que la prise de drogues douces, chimiques et dures. Dans cette échelle, l'alpha de la dimension « variété » est de $\alpha = .81$ au temps 1, de $\alpha = .72$ au temps 2, et de $\alpha = .61$ au temps 3 et l'alpha de la dimension « fréquence » est de $\alpha = .84$ au temps 1, de $\alpha = .85$ au temps 2, et de $\alpha = .60$ au temps 3.

Deux items du MASPAQ se rapportent à la prostitution hétérosexuelle et homosexuelle : 1) As-tu déjà eu des relations sexuelles, avec une personne du même sexe, pour de l'argent, de la drogue ou autre chose ? 2) As-tu déjà eu des relations sexuelles, avec une personne du sexe opposé, pour de l'argent, de la drogue ou autre chose ? L'addition de ces deux items a permis la création de l'échelle de prostitution. Les items traitant de la variété des actes de prostitution sont significativement corrélés entre eux à chacun des temps de mesure ($r=0.20, 0.41, 0.36; p<0.01$), tout comme le sont également ceux se rapportant à la fréquence de tels actes ($r=0.13, 0.48, 0.36; p<0.01$).

2.1.5. Les questions de recherche et les analyses statistiques privilégiées

La première question de recherche visée dans la présente étude est la suivante : est-ce que l'association entre la victimisation sexuelle et la précocité, la fréquence ainsi que la variété de la déviance varie selon le sexe des participants, la nature des conduites déviantes et les cycles de vie ? Afin de vérifier si les victimes d'abus sexuels s'investissent plus précocement dans la déviance que les individus non

victimisés, des tests de moyenne seront effectués séparément pour les filles et les garçons. De façon à vérifier si le temps, le sexe et la victimisation interagissent ensemble sur la fréquence ainsi que la variété de la consommation de drogue, des délits contre la propriété et de la violence, des analyses de variance à mesures répétées seront réalisées¹. Puisque les conflits avec l'autorité ne sont ciblés qu'à une seule période de vie, des tests de moyenne ont été privilégiés aux analyses de variance à mesures répétées. Il en a été de même pour l'étude de la fréquence ainsi que de la variété de la prostitution dont les échelles asymétriques ne pouvaient pas être incluses dans une analyse de variance à mesures répétées. Ces tests de moyenne ont été effectués séparément pour les filles et les garçons et ont porté sur les différents cycles de vie étudiés.

Afin de répondre à la seconde question de recherche qui consiste à vérifier si la relation entre les formes de victimisation sexuelle subies et la précocité, la fréquence et la variété de la déviance varient chez les filles en fonction des conduites déviantes et des cycles de vie, des tests de moyenne ainsi que de chi-carré seront réalisés à chacun des temps de mesure et ceci, pour chacune des conduites déviantes.

De façon à examiner la troisième question de recherche qui vise à vérifier si la relation entre l'âge de la première victimisation sexuelle et la précocité, la fréquence ainsi que la variété de la déviance varient selon le sexe des participants, la nature des conduites déviantes et les périodes de vie, des analyses de corrélations seront effectuées séparément auprès des filles et des garçons, ceci à chaque temps de mesure et pour l'ensemble des conduites déviantes.

Finalement, afin d'approfondir la quatrième question de recherche qui consiste à vérifier si les filles et les garçons victimisés sexuellement évoluent dans la déviance par l'entremise de trajectoires déviantes distinctes à celles des filles et des garçons non victimisés, des analyses de classification seront effectuées auprès des adolescentes et des adolescents. Par l'entremise de chi-carrés, la variable

¹ Puisque les échelles de fréquence et de variété de délits contre la propriété ainsi que de violence présentent des problèmes de stabilité de la variance et que les anovas à mesures répétées y sont sensibles, il est à noter que sera effectuée sur ces échelles une transformation de type « inverse ».

« victimisation sexuelle » sera ensuite mise en relation avec les différentes classifications obtenues.

3. Chapitre d'analyses et de résultats

3.1 Les analyses

3.1.1. Description des variables de victimisation sexuelle

Dans le tableau 1 figurent les taux d'abus sexuels relevés dans l'échantillon de jeunes contrevenants et protégés à l'étude. Au total, 16.13% de l'échantillon rapportent avoir été sexuellement victimisés. La victimisation sexuelle est significativement et assez fortement associée au sexe des participants ($\chi^2=170.88$, $\phi=0.512$; $p<0.001$). Il appert en effet qu'une proportion significativement plus grande de filles que de garçons rapporte avoir été victimisée sexuellement (51 vs 6%).

Tableau 1: La victimisation sexuelle selon le sexe

<i>Sexe</i>	<i>Victimisation sexuelle</i>		<i>x²</i>	<i>phi</i>	<i>n</i>
	<i>victimisés</i>	<i>n-victimisés</i>			
	<i>%</i>	<i>%</i>			
<i>féminin</i>	51%	49%	170.88***	0.51***	147
<i>masculin</i>	6%	94%			504
<i>total</i>	16.13%	83.87%			651

*** $p<0.001$ ** $p<0.01$ * $p<0.05$

En ce qui a trait aux formes d'abus sexuels subies, aucune différence entre les sexes n'est notable. Le tableau 2 indique que parmi les jeunes victimisés sexuellement, une proportion comparable de filles que de garçons rapporte avoir été abusés par un membre de la famille proche ou éloignée (37.33% vs 30%) que par un individu ne faisant pas parti du réseau familial (62.67% vs 70%).

Tableau 2: Les formes de victimisation sexuelle subies selon le sexe

<i>Sexe</i>	<i>victimisation sexuelle</i>		<i>x²</i>	<i>phi</i>	<i>n</i>
	<i>intrafamiliale</i>	<i>extrafamiliale</i>			
	<i>%</i>	<i>%</i>			
<i>féminin</i>	37.33%	62.67%	0.505	0.069	75
<i>masculin</i>	30%	70%			30

*** $p<0.001$ ** $p<0.01$ * $p<0.05$

Le tableau 3 révèle pour sa part que l'âge moyen de la première victimisation sexuelle n'est pas associé au sexe des participants. En effet, il semble que les filles

et les garçons ont subi leur première victimisation à un âge comparable (9.79 vs 10.33 ans).

Tableau 3: L'âge moyen de la première victimisation sexuelle des filles et garçons

	Âge moyen (é.-t.)		t	n
	Filles	Garçons		
Âge 1ère victimisation sexuelle	10.33 (3.59)	9.79 (4.27)	0.652	104

***p<0.001 **p<0.01 *p<0.05

3.1.2. La précocité des conduites déviantes

3.1.2.1. Est-ce que la victimisation sexuelle est associée à un investissement plus précoce dans la déviance ?

Des tests de différences de moyenne ont été effectués auprès des filles et des garçons de façon à vérifier si les victimes d'abus sexuels se distinguent des jeunes non victimisés quant à l'âge auquel ils manifestent pour la première fois les différentes conduites déviantes ciblées dans cette étude. Les résultats obtenus figurent dans le tableau 4 présenté ci-dessous.

Tableau 4: La précocité des conduites déviantes selon la victimisation sexuelle

	moyennes (é.-t.)		t de student
	victimes (n=75)	non victimes (n=72)	
Filles			
Drogues	11.59 (2.63)	12.25 (2.28)	1.61
Violence	10.61 (3.15)	10.58 (3.09)	0.06
Délits contre la propriété	10.59 (3.11)	11.57 (3.35)	1.80
Conflits avec l'autorité	8.43 (2.60)	8.15 (2.03)	0.59
Prostitution	14.00 (24.85)	15.50 (33.00)	189.00
Garçons			
Drogues	11.79 (3.05)	12.07 (2.90)	0.51
Violence	8.41 (2.95)	9.75 (3.05)	2.30*
Délits contre la propriété	10.17 (3.58)	10.45 (3.08)	0.48
Conflits avec l'autorité	7.50 (2.70)	8.18 (2.83)	1.29
Prostitution	15.50 (36.69)	16.00 (45.06)	461.00

***p<0.001 **p<0.01 *p<0.05

Des tests non paramétriques ont été effectués sur l'échelle de prostitution en raison de son fort degré d'asymétrie négative. Les coefficients « U de Mann-Whitney » sont présentés à la place des coefficients « t de student ». Les médianes remplacent les moyennes et les rangs moyens sont présentés dans les parenthèses.

Le tableau 4 indique que les filles victimes d'abus sexuels et non victimisées commencent à consommer des substances psychoactives, à faire usage de violence, à commettre des délits contre la propriété, à entretenir des conflits avec l'autorité et à s'investir dans la prostitution à un âge comparable. Les figures 1 à 5 dans lesquelles sont illustrés l'âge d'apparition des différentes conduites des filles victimisées sexuellement et non victimisées tendent d'ailleurs à confirmer de tels résultats.

Figure 1

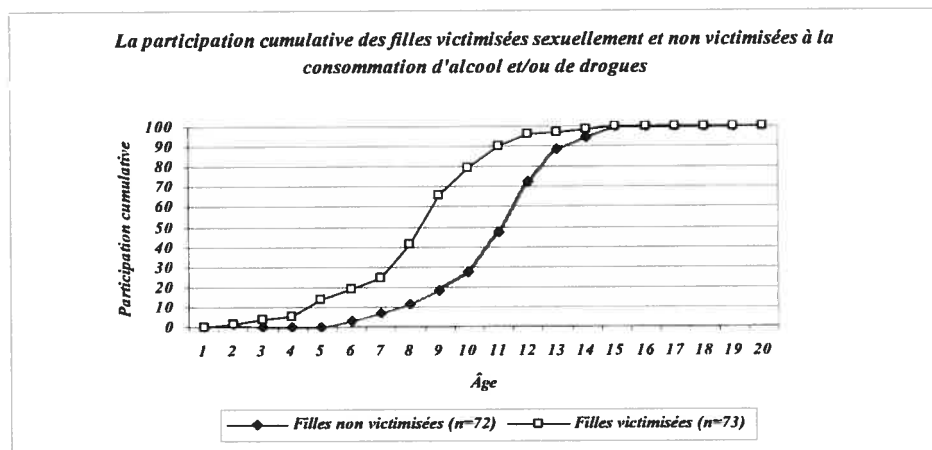


Figure 2

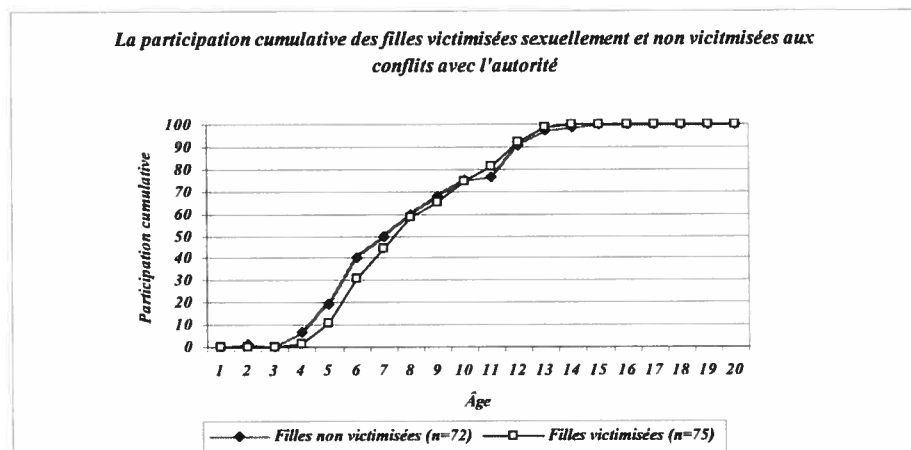


Figure 3

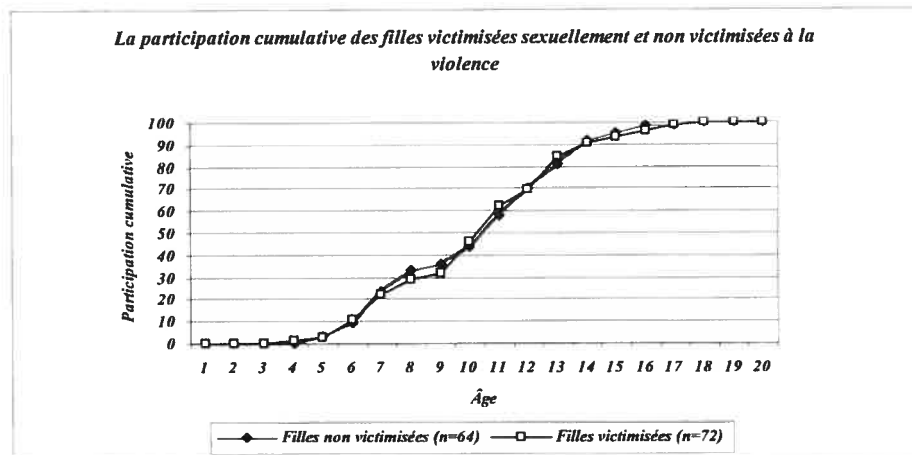


Figure 4

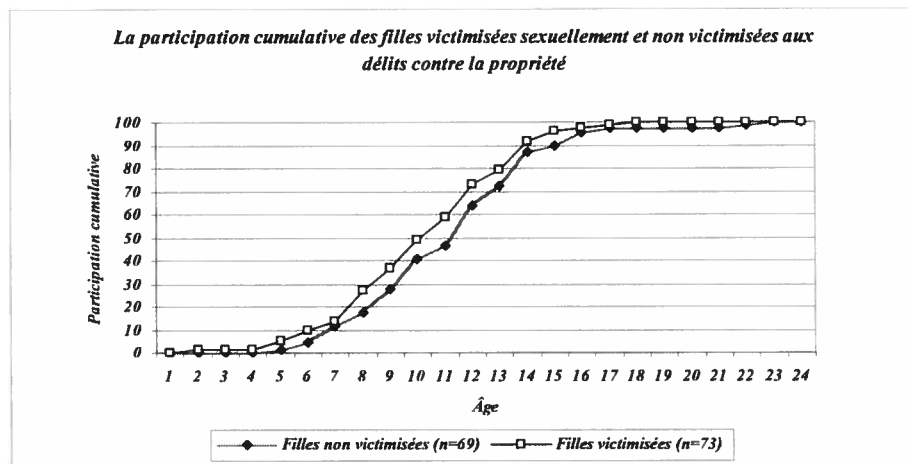
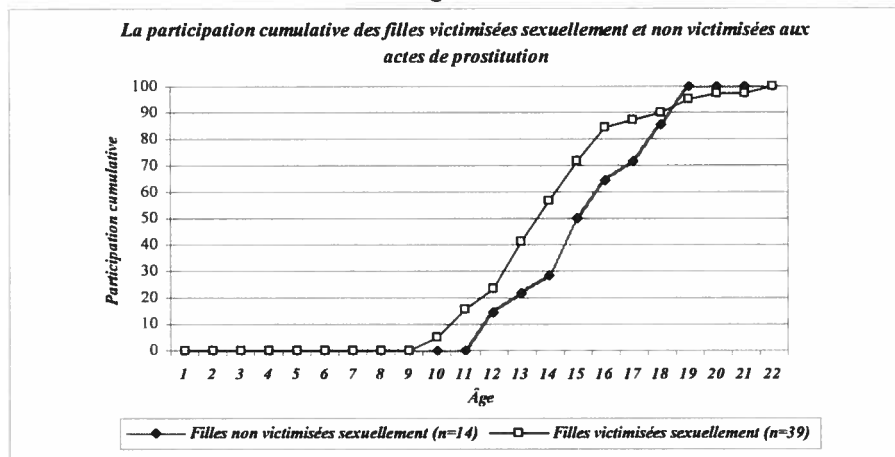


Figure 5



Chez les adolescents, des résultats légèrement divergents sont obtenus. Le tableau 4 indique que les garçons victimisés sexuellement se distinguent des garçons non victimisés quand à l'âge auquel ils manifestent leur première conduite violente ($t=2.30$; $p<0.05$). Il appert que les adolescents victimisés sexuellement ont eu recours à la violence à un âge significativement plus précoce que les adolescents non victimisés (8.41 vs 9.75 ans). Toutefois, il semble que les garçons des deux groupes ne se distinguent pas significativement à l'égard de l'âge auquel ils ont pour la première fois consommé des substances psychoactives, commis des délits contre la propriété, entretenu des conflits avec l'autorité et se sont investis dans la prostitution. De nouveau, de tels résultats semblent concorder aux illustrations de l'âge d'apparition des différentes conduites déviantes manifestées par les garçons victimisés sexuellement et non victimisés (figures 6 à 10).

Figure 6

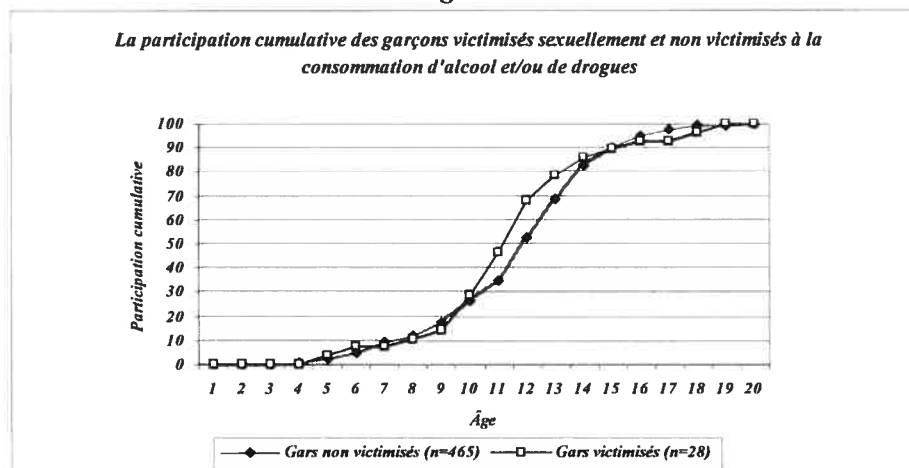


Figure 7

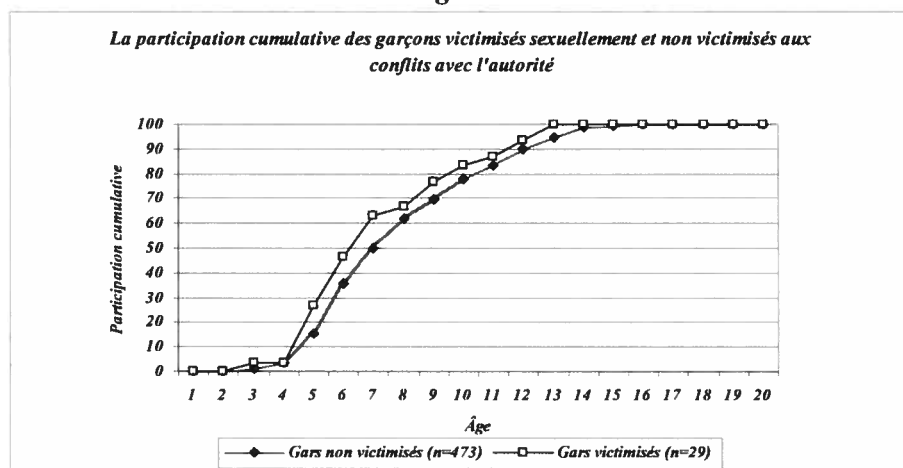


Figure 8

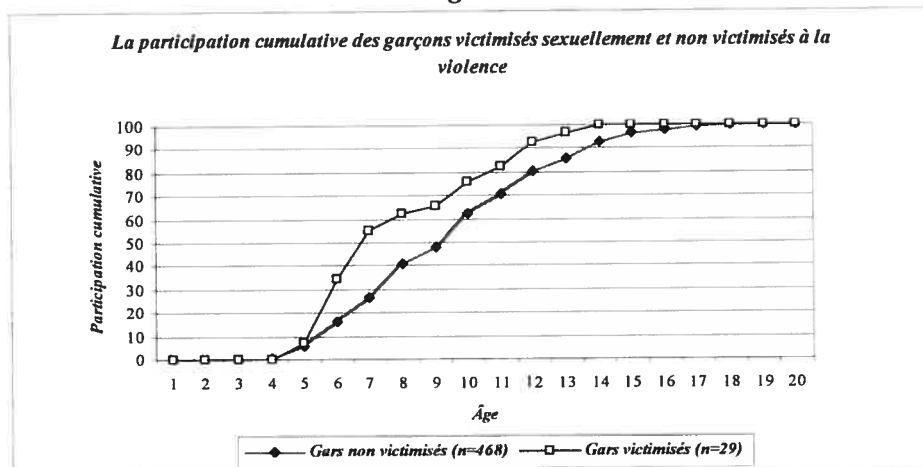


Figure 9

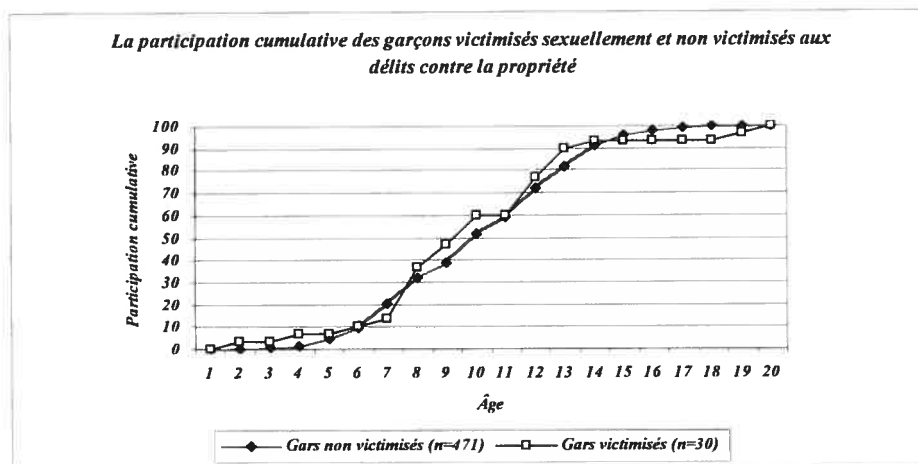
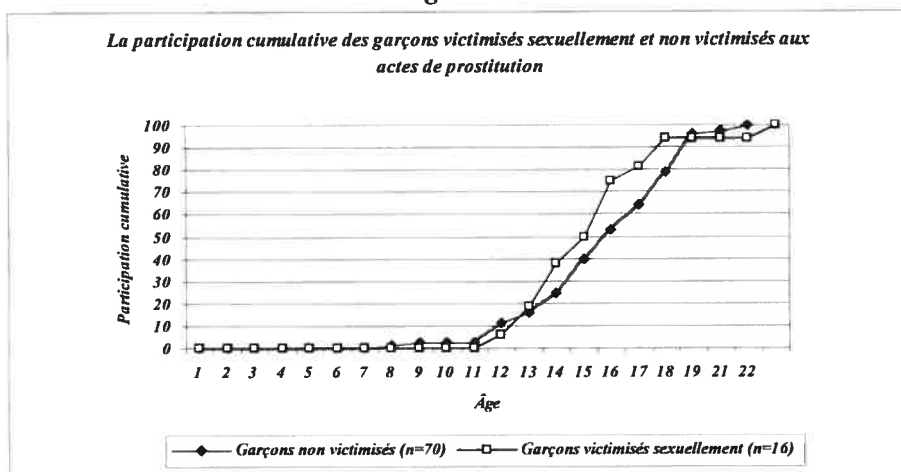


Figure 10



De façon à vérifier si une plus grande proportion de victimes d'abus sexuels que de jeunes non victimisés s'investissent à l'âge de onze ans et moins, entre l'âge de douze et quinze ans ou à l'âge de seize ans et plus dans la déviance, des tests de chi-carré ont été réalisés. Pour ce faire, les échelles de précocité ont été transformées en variables à trois catégories. Il appert que peu importe la façon dont sont opérationnalisées les échelles de précocité, des résultats sensiblement identiques à ceux obtenus par l'entremise des tests de moyenne sont obtenus auprès des filles et garçons. Tant chez la gente féminine que masculine, une proportion comparable de victimes d'abus sexuels que de jeunes non victimisés rapporte avoir manifesté pour la première fois les différentes conduites déviantes à chacune des tranches d'âges ciblées (11 ans et moins, entre 12 et 15 ans, 16 ans et plus).

3.1.2.2. La relation entre les formes de victimisation sexuelle et la précocité de la déviance

De façon à vérifier si l'âge d'apparition des conduites déviantes est relié aux formes de victimisation sexuelle subies, des tests de moyenne supplémentaires ont été réalisés². En raison du nombre insuffisant de garçons, les analyses n'ont porté que sur les filles. Ces analyses ne révèlent aucune différence significative entre les filles non victimisées et victimes d'abus intra ou extrafamiliaux quant à l'âge auquel elles se sont initiées à la consommation de substances psychoactives, à la violence, à la commission de délits contre la propriété et aux conflits avec l'autorité.

Afin de déterminer si une plus grande proportion de filles victimes d'abus intrafamiliaux que de filles non victimisées et victimes d'abus extrafamiliaux se sont initiées dans les conduites déviantes étudiées à l'âge de 11 ans et moins, entre l'âge de 12 et 15 ans et à l'âge de 16 ans, des analyses complémentaires de chi-carré ont

² La prostitution n'a pas été ciblée dans ces analyses en raison d'un nombre insuffisant de jeunes filles ayant été victimes d'abus intra et extrafamiliaux.

été réalisées³. Les résultats qui en découlent indiquent qu'une proportion comparable de filles victimes d'abus intrafamiliaux que de filles non victimisées ou victimes d'abus extrafamiliaux s'est initiée à l'ensemble des conduites déviantes à l'âge de 11 ans et moins, entre l'âge de 12 et 15 ans ainsi qu'à l'âge de 16 ans et plus.

3.1.2.3. L'âge de la première victimisation et la précocité de la délinquance

Il a été observé précédemment que les jeunes victimisés sexuellement et non victimisés manifestent à un âge comparable les différents comportements déviantes à l'étude. Des analyses de corrélation ont été effectuées de façon à vérifier si l'âge auquel survient la première victimisation sexuelle est associé à l'âge auquel se manifestent les différentes conduites déviantes.

Tableau 5: Les Corrélations entre l'âge de la première victimisation sexuelle et la précocité de la déviance

	Âge de la première victimisation sexuelle		Z		
	filles r de pearson	n		gars r de pearson	
Échelles de délinquance					
Drogues	0.24*	73	0.00	28	1.05
Violence	0.23	72	0.24	29	-0.05
Délits contre la propriété	0.27*	72	0.37	28	-0.48
Conflits avec l'autorité	0.31**	75	0.19	29	0.56
Prostitution	0.05	39	-0.25	15	0.92

***p<0.001 **p<0.01 *p<0.05

Le tableau 5 indique que l'âge de la première victimisation sexuelle est significativement et modérément associé à la précocité de la consommation de drogues et/ou d'alcool ($r=0.24$; $p<0.05$), des délits contre la propriété commis ($r=0.27$; $p<0.05$) et des conflits avec l'autorité entretenus par les filles ($r=0.31$; $p<0.001$). Ainsi, plus la victimisation sexuelle survient en jeune âge, plus les filles qui la subissent s'investissent à un âge précoce dans ces activités déviantes.

³ Pour ce faire, les échelles continues mesurant la précocité des différentes conduites déviantes ont été transformées en des variables nominales à trois catégories : 1) initiation à la conduite à l'âge de 11 ans et moins, 2) initiation à la conduite entre les âges de 12 et 15 ans et, 3) initiation à la conduite à l'âge de 16 ans et plus.

Toutefois, l'âge de la première victimisation sexuelle n'est pas associé à l'âge auquel les adolescentes s'initient à la violence ainsi qu'à la prostitution.

Chez les garçons, l'âge auquel survient la première victimisation sexuelle n'est pas associé à l'âge auquel est expérimenté pour la première fois l'ensemble des conduites déviantes ciblées. Il importe cependant de mentionner que lorsqu'une transformation de Fischer est appliquée aux coefficients de corrélation, on remarque que l'association entre la victimisation sexuelle et chacun des comportements déviants est de force égale chez les filles et les garçons. Toutefois, la non significativité des scores Z peut être reliée au faible nombre de filles et de garçons sur lesquels ont porté les analyses.

Dans un souci de vérifier si la victimisation sexuelle tend à survenir précédemment, au même âge, ou ultérieurement à la manifestation de conduites déviantes, des analyses de fréquence ont été réalisées. Si l'on se rapporte au tableau 6, on observe que tant chez les filles que chez les garçons, la victimisation tend généralement à précéder la consommation de drogues ainsi que l'investissement dans la prostitution. Toutefois, l'apparition des délits contre la propriété et des conduites violentes s'observe autant pour la période qui précède la victimisation sexuelle que pour celle qui la suit. De plus, un patron distinct est observé en ce qui a trait aux conflits avec l'autorité. Ainsi, les premiers actes de rébellion tendent à précéder les abus sexuels. À la lueur de tels résultats, il importe de ne pas interpréter les associations entre la victimisation sexuelle et la déviance comme étant systématiquement un lien de cause à effet. Le recours à un échantillon d'adolescents déjà investis dans la déviance permet difficilement de vérifier l'apport précis des abus sexuels sur la déviance. De plus, des auteurs précisent qu'il existe un ordre d'apparition des conduites déviantes et une gradation de ces conduites dans le temps et ce, tant chez les filles (Lanctôt, Bernard & LeBlanc, 2002) que chez leurs homologues masculins (Loeber et al., 1993). Par exemple, les conflits avec l'autorité surviennent précédemment aux vols mineurs qui eux, tendent à survenir précédemment aux vols majeurs (Lanctôt et al., 2002; Loeber et al., 1993). Du fait que certaines conduites déviantes tendent à apparaître dès l'enfance et que d'autres sont qualifiées de normatives puisqu'elles surviennent en réaction à la période de transition vers l'adolescence (Loeber et Hay,

1997), il s'avère plutôt ardu de vérifier le réel impact des abus sexuels sur la déviance, ceci dans un ordre temporel bien précis.

Tableau 6: Le moment d'implication dans la déviance des filles et des garçons par rapport à leur première victimisation sexuelle

	Moment d'implication dans la déviance par rapport à la première victimisation		
	% avant (n)	% en même temps (n)	% après (n)
Conduites déviantes			
Filles			
<i>Drogues</i>	34.2% (25)	13.7% (10)	52.1% (38)
<i>Violence</i>	50.0% (36)	8.3% (6)	41.7% (30)
<i>Délits contre la propriété</i>	43.8% (32)	15.1% (11)	41.1% (30)
<i>Conflits avec l'autorité</i>	66.7% (50)	10.7% (8)	22.7% (17)
<i>Prostitution</i>	15.4% (6)	10.3% (4)	74.4% (29)
Garçons			
<i>Drogues</i>	35.7% (10)	0.00% (0)	64.3% (18)
<i>Violence</i>	53.6% (15)	7.1% (2)	39.3% (11)
<i>Délits contre la propriété</i>	37.9% (11)	13.8% (4)	48.3% (14)
<i>Conflits avec l'autorité</i>	58.6% (17)	10.3% (3)	31.0% (9)
<i>Prostitution</i>	6.7% (1)	0.00% (0)	93.3% (14)

En somme, il émerge de l'ensemble des analyses réalisées des constats intéressants. Les tests effectués révèlent que ce n'est pas tant la victimisation sexuelle en soi qui est reliée à la précocité de la déviance, mais plutôt l'âge à laquelle survient une telle victimisation. Ainsi, plus celle-ci se produit à un jeune âge, plus les jeunes qui la subissent risquent de manifester tôt des conduites déviantes.

3.1.3. La fréquence des conduites déviantes

3.1.3.1. L'évolution de la fréquence de la déviance selon le sexe et la victimisation sexuelle

Des analyses de variance à mesures répétées ont été réalisées à partir des échelles de fréquence de la consommation de drogues, des délits contre la propriété et de la violence⁴. Les anovas réalisées comportent deux facteurs fixes (sexe et victimisation

⁴ L'échelle de conflits avec l'autorité n'a pas été incluse dans ces analyses puisqu'elle ne comporte qu'un temps de mesure. Il importe de noter que les échelles de prostitution ont été également exclues de ces analyses en raison de leur distribution largement asymétrique négative.

sexuelle) et un facteur répété (temps). Puisque l'on s'intéresse à la relation entre la victimisation sexuelle et la déviance, seuls les effets simples ou d'interaction en lien avec cette association seront interprétés.

Tableau 7: Anova à mesures répétées avec un facteur répété et deux facteurs non répétés

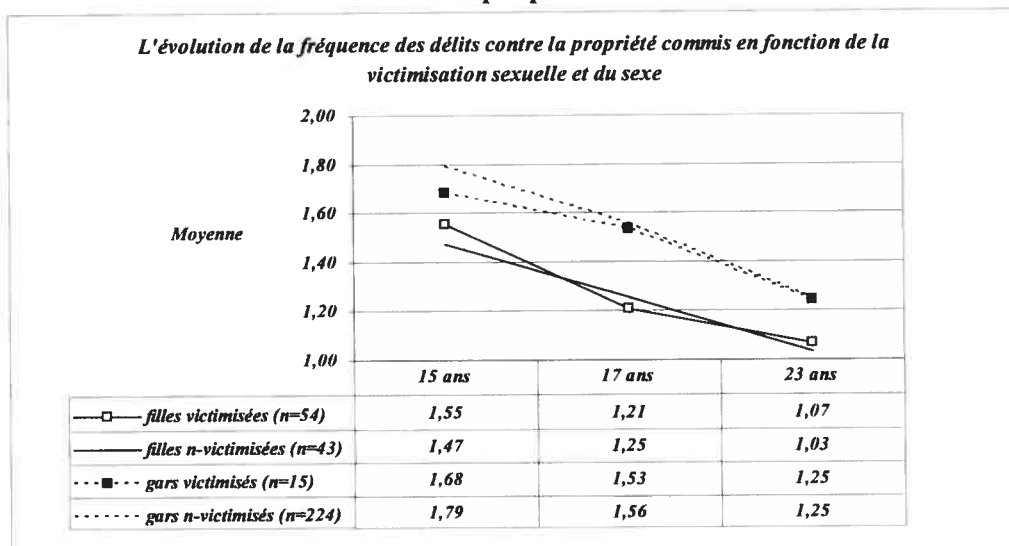
	La fréquence de la consommation de drogues			La fréquence des délits contre la propriété			La fréquence de la violence		
	F	dl	erreur dl	F	dl	erreur dl	F	dl	erreur dl
<i>Inter-sujets</i>									
Sexe (S)	2.16	1	331	20.37***	1	332	8.44**	1	332
Victimisation sexuelle (V)	4.94*	1	331	0.00	1	332	0.02	1	332
S*V	0.54	1	331	0.74	1	332	0.05	1	332
<i>Intra-sujets</i>									
Temps (T)	0.87	2	662	70.94***	2	664	62.35***	2	664
T*S	11.36***	2	662	0.97	2	664	2.89	2	664
T*V	0.60	2	662	0.81	2	664	0.36	2	664
T*S*V	2.56	2	662	0.88	2	664	1.48	2	664

*** $p < 0.001$ ** $p < 0.01$ * $p < 0.05$

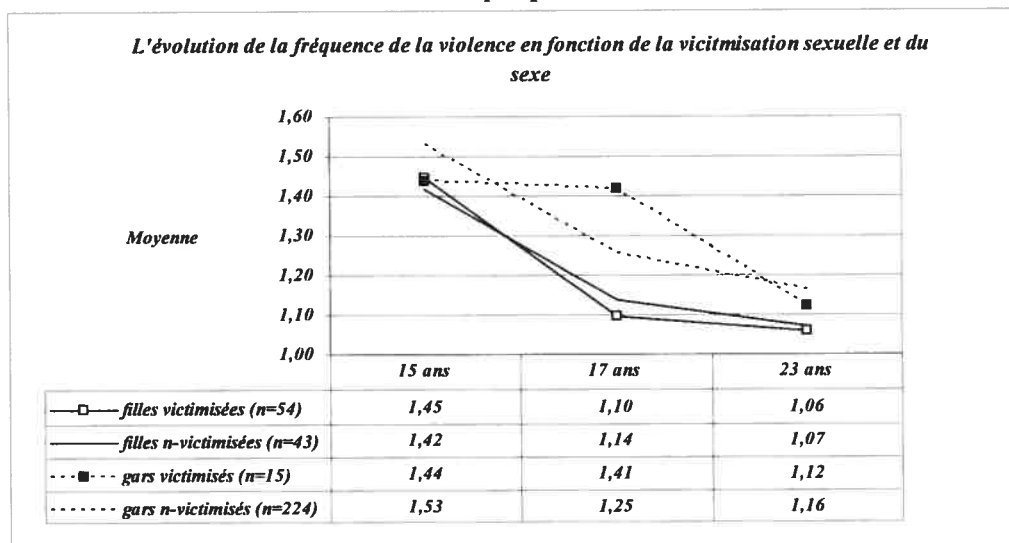
Le tableau 7 démontre que la consommation de drogues et/ou d'alcool des jeunes victimisés sexuellement évolue de la même façon de la mi-adolescence au début de l'âge adulte que celle des jeunes non victimisés et ce, qu'importe le sexe des individus victimisés. Cette affirmation s'appuie sur le fait que les effets d'interaction incluant la victimisation sont non significatifs. Toutefois, la victimisation sexuelle a un effet indépendant sur la fréquence de consommation ($F(1, 331)=4.94$; $p < 0.05$). Ainsi, les victimes d'abus sexuels ont une fréquence moyenne de consommation plus élevée que les jeunes non victimisés.

En ce qui concerne la fréquence des délits contre la propriété et celle de la violence, les résultats indiquent que la victimisation sexuelle n'est pas associée à ces conduites, et ce, peu importe le sexe et le temps de mesure. En effet, aucun des coefficients impliquant la victimisation n'atteint un seuil significatif. Ainsi, il appert que l'ampleur de ces délits est comparable chez les jeunes victimisés et non victimisés, qu'ils soient de sexe féminin ou masculin (voir graphique 1 et 2).

Graphique 1



Graphique 2



3.1.3.2. La relation entre la victimisation sexuelle et le degré d'investissement dans les conflits avec l'autorité

Afin de vérifier si la victimisation sexuelle est associée à la mi-adolescence au degré d'investissement des jeunes dans les conflits avec l'autorité, des tests de moyenne

ont été réalisés séparément auprès des filles et des garçons. Les résultats sont présentés dans le tableau 8.

Tableau 8: La fréquence des conflits avec l'autorité des jeunes victimisés sexuellement et non victimisés

	moyennes (é.-t.)		t de student
	victimes (n=75)	n-victimes (n=72)	
Filles (15 ans)			
Conflits avec l'autorité	2.00 (0.58)	1.91 (0.60)	0.92
Gars (15 ans)	(n=30)	(n=474)	
Conflits avec l'autorité	1.75 (0.59)	1.68 (0.55)	0.65

***p<0.001 **p<0.01 * p<0.05

Le tableau 8 indique qu'à la mi-adolescence, la fréquence des conflits avec l'autorité manifestés par les filles victimisées sexuellement est comparable à celle des filles non victimisées. La même tendance est d'ailleurs présente chez les garçons. Ainsi, les garçons victimisés sexuellement manifestent un nombre comparable de tels actes de rébellion que les garçons non victimisés.

3.1.3.3. La relation entre la victimisation sexuelle et un grand investissement dans la déviance

Afin de vérifier si un plus grand pourcentage de jeunes victimisés sexuellement que de jeunes non victimisés se situe parmi la catégorie des adolescents les plus fréquemment investis dans la déviance, des tests de chi-carré ont été réalisés. Jusqu'alors traitées comme des variables continues, les échelles de déviance ont été dichotomisées. Cette dichotomisation a permis de regrouper dans deux groupes distincts, soit celui des « plus déviants » et des « moins déviants », les jeunes de l'échantillon. Il importe de spécifier que les jeunes se situant au-delà du 75^e percentile sur les échelles à l'étude se classent dans le groupe des « plus déviants » alors que ceux qui se situent en-dessous, dans le groupe des « moins déviants ». Les analyses ont été effectuées séparément pour les filles et les garçons. Les résultats qui en découlent sont présentés dans les deux sous-sections suivantes.

3.1.3.3.1. *La victimisation sexuelle et le degré d'investissement des filles dans la déviance*

Si l'on se rapporte au tableau 9, on remarque qu'à la mi-adolescence, la victimisation sexuelle est significativement et modérément associée au degré d'investissement des filles dans la consommation de substances psychoactives ($\chi^2=12.24$, $\phi=0.29$, $OR=12.82$; $p<0.001$). Il appert qu'une proportion significativement plus grande de filles victimisées que de filles non victimisées se situe dans la catégorie des grandes consommatrices de drogue et/ou d'alcool (36% vs 11.3%), les premières ayant 12.8 fois plus de chance de s'y trouver que les secondes. À cette période de vie, la victimisation sexuelle est également significativement et modérément associée à la fréquence de la prostitution ($\chi^2=9.75$, $\phi=0.26$, $OR=10.25$; $p<0.001$). De nouveau, la proportion de filles se situant dans la catégorie d'adolescentes les plus impliquées dans une telle activité délinquante est plus élevée que celle des filles non victimisées, les filles victimisées sexuellement présentant 10.2 fois plus de chance de se classer dans une telle catégorie que les filles non victimisées. Nonobstant, on remarque que la victimisation sexuelle n'est pas associée au degré d'investissement des adolescentes de 15 ans dans la violence, les délits contre la propriété et les conflits avec l'autorité.

À la fin de l'adolescence, la victimisation sexuelle n'est plus associée au degré d'investissement des filles dans la prostitution et la consommation de substances psychoactives. Une fois de plus, elle n'est pas associée au degré d'investissement des adolescentes dans la violence. On remarque cependant qu'à une telle période de vie l'absence de victimisation sexuelle est associée à un fort degré d'investissement dans les délits contre la propriété, un plus grand pourcentage de filles non victimisées que de filles victimisées se situant dans la catégorie des adolescentes étant les plus déviantes (32.7 vs 15.2%).

En ce qui a trait au début de l'âge adulte, on remarque que la victimisation sexuelle n'est pas associée au degré d'investissement des filles dans l'ensemble des conduites déviantes, soient la consommation de drogues et/ou d'alcool, la violence, les délits contre la propriété et la prostitution.

En somme, il appert que peu importe la façon dont les activités déviantes sont opérationnalisées, des tendances similaires émergent des analyses réalisées auprès des filles judiciairisées. Ainsi, les anovas et tests de chi-carré effectués semblent indiquer que chez les adolescentes, la victimisation sexuelle n'est associée qu'à la fréquence de la consommation de drogues ainsi que de la prostitution et ce, surtout à la mi-adolescence.

Tableau 9: La victimisation sexuelle et le degré d'investissement des filles dans la déviance

	Groupes	Filles		x2	phi	odd's ratio
		victimisées %	n-victimisées %			
Echelles de délinquance						
15 ans						
Drogues	grandes consommatrices	36%	11.3%	12.24***	0.29***	12.82***
	petites consommatrices	64%	88.7%			
	n	75	71			
Violence	plus violentes	28%	19.4%	1.48	0.10	1.49
	moins violentes	72%	80.6%			
	n	75	72			
Délits contre la propriété	plus délinquantes	28%	22.2%	0.65	0.07	0.65
	moins délinquantes	72%	77.8%			
	n	75	72			
Conflits avec l'autorité	plus rebelles	32%	26.4%	0.56	0.06	0.56
	moins rebelles	68%	73.6%			
	n	75	72			
Prostitution	plus impliquées/prostitution	28.8%	8.5%	9.75**	0.26**	10.25**
	moins impliquées/prostitution	71.2%	91.5%			
	n	73	71			
17 ans						
Drogues	grandes consommatrices	15.2%	18.2%	0.20	0.04	0.20
	petites consommatrices	84.8%	81.8%			
	n	66	55			
Violence	plus violentes	24.2%	36.4%	2.11	0.13	2.11
	moins violentes	75.8%	63.6%			
	n	66	55			
Délits contre la propriété	plus délinquantes	15.2%	32.7%	5.21*	0.21*	5.23*
	moins délinquantes	84.8%	67.3%			
	n	66	55			
Prostitution	plus impliquées/prostitution	5.6%	10.9%	0.47	0.06	0.48
	moins impliquées/prostitution	94.4%	89.1%			
	n	66	55			
23 ans						
Drogues	grandes consommatrices	24.2%	16%	1.14	0.10	1.16
	petites consommatrices	75.8%	84%			
	n	62	50			
Violence	plus violentes	17.7%	16%	0.06	0.02	0.06
	moins violentes	82.3%	84%			
	n	62	50			
Délits contre la propriété	plus délinquantes	19.4%	8%	2.91	0.16	3.07
	moins délinquantes	80.6%	92%			
	n	62	50			
Prostitution	plus impliquées/prostitution	6.5%	8%	0.10	0.03	0.10
	moins impliquées/prostitution	93.5%	92%			
	n	62	50			

***p < 0.001 **p < 0.01 *p < 0.05

Afin de vérifier si les formes de victimisations sexuelles (intra et extrafamiliaux) sont associées à la fréquence des conduites déviantes ciblées⁵, des tests de moyenne⁶ et de chi-carré⁷ complémentaires ont été réalisés. Ces analyses n'apportent toutefois que peu d'informations nouvelles. On remarque qu'en général, les filles victimes d'abus intrafamiliaux sont plus fréquemment investies dans la consommation de drogues, la commission de délits contre la propriété et la prostitution à la mi-adolescence que les filles victimes d'abus extrafamiliaux et non victimisées.

3.1.3.3.2. *La victimisation sexuelle et le degré d'investissement des garçons dans la déviance*

Le tableau 10 indique que la victimisation sexuelle n'est pas associée à la mi et fin de l'adolescence au degré d'investissement des adolescents dans la consommation de drogues et/ou d'alcool, la violence, les délits contre la propriété et les actes de rébellion. La victimisation sexuelle est cependant significativement et modérément associée au degré d'investissement des garçons dans la prostitution à la mi-adolescence ($\chi^2=31.05$; Phi=0.25; OR=18.91; $p<0.001$) ainsi qu'à la fin de l'adolescence ($\chi^2=11.09$; Phi=0.17; OR=7.851; $p<0.01$). Il appert en effet qu'une proportion significativement plus élevée de garçons victimisés sexuellement que de garçons non victimisés se situe parmi le groupe d'adolescents dont l'implication dans

⁵ La prostitution n'a pas été ciblée dans ces analyses en raison d'un nombre insuffisant de jeunes filles ayant été victimes d'abus intra et extrafamiliaux.

⁶ Les tests de moyenne réalisés indiquent qu'à l'âge de 15 ans, les adolescentes victimes d'abus sexuels intrafamiliaux commettent plus fréquemment des délits contre la propriété que les adolescentes victimes d'abus extrafamiliaux (1.68 vs 1.39), elles n'en commettant toutefois pas significativement plus fréquemment que les adolescentes non victimisées (1.68 vs 1.42). Il appert également qu'à cet âge, les filles victimes d'abus sexuels intrafamiliaux consomment plus fréquemment des substances psychoactives que les filles non victimisées et victimes d'abus extrafamiliaux à la mi-adolescence (2.96 vs 2.10 vs 2.27; $t=11.312$, $p<0.001$). Au début de l'âge adulte, elles en consomment davantage que les filles non victimisées (2.35 vs 1.97; 3.719; $p<0.05$).

⁷ Les chi-carrés effectués révèlent que les formes de victimisation sexuelle subies sont associées à la fréquence de la consommation de substances psychoactives des filles à la mi-adolescence ($\chi^2=19.810$, V de Cramer=0.368; $p<0.001$). Une proportion significativement plus élevée de filles victimes d'abus sexuels intrafamiliaux que de filles non victimisées et victimes d'abus extrafamiliaux se classe dans une telle période de vie dans le groupe des grandes consommatrices (53.6% vs 11.3% vs 25.5%), les filles victimisées par un membre de leur parenté étant 18.8 fois plus à risque que les filles non victimisées de se classer parmi un tel groupe. Il appert également que les formes de victimisation soient à cette période de vie associées à la fréquence de la prostitution, une plus grande proportion de filles victimes d'abus intrafamiliaux que de filles victimes d'abus extrafamiliaux et non victimisées se situant dans la catégorie d'adolescentes dont l'implication dans la prostitution est des plus fréquentes (39.9 vs 22.2 vs 8.5%) ($\chi^2=13.05$, V de Cramer=0.30; $p<0.01$).

la prostitution est des plus importantes à la mi-adolescence (34.5% vs 6%) ainsi qu'à la fin de l'adolescence (25% vs 7%), les adolescents victimisés sexuellement présentant 18.9 fois plus de risque de s'impliquer plus fréquemment dans une telle activité déviant à l'âge de 15 ans et 7.9 fois plus de risque de s'y impliquer à l'âge de 17 ans que les adolescents non victimisés.

À l'âge adulte, la victimisation sexuelle est significativement et modérément associée au degré d'investissement des garçons dans la consommation de drogues et/ou d'alcool ($\chi^2=8.63$; $\phi=0.17$; $p<0.001$). En effet, il appert qu'à l'âge de 23 ans, une proportion significativement plus grande de garçons victimisés sexuellement que de garçons non victimisés sont de grands consommateurs de substances psychoactives (60% vs 25.4%), les garçons victimisés étant 7.5 fois plus à risque de se situer dans une telle catégorie de délinquants que les garçons non victimisés. De nouveau, la victimisation sexuelle est à cette période de vie significativement et modérément associée à la fréquence d'implication des adolescents dans la prostitution ($\chi^2=6.15$, $\phi=0.15$; $p<0.05$). Une proportion significativement plus grande de garçons victimisés que de garçons non victimisés se situe dans la classe d'adolescents dont l'implication dans une telle sphère de la déviance est particulièrement élevée. Finalement, la victimisation sexuelle n'est toujours pas associée à cette période de vie au degré d'investissement des garçons dans la violence et la commission de délits contre la propriété.

Tableau 10: La victimisation sexuelle et le degré d'investissement des garçons dans la déviance

	Groupes	Gars		x ²	phi	odd's ratio
		victimisés %	n-victimisés %			
Echelles de délinquance						
15 ans						
Drogues	grands consommateurs	37.9%	24.1%	2.82	0.08	2.58
	petits consommateurs	62.1%	75.9%			
	n	29	474			
Violence	plus violents	33.3%	24.5%	1.18	0.05	1.11
	moins violents	66.7%	75.5%			
	n	30	474			
Délits contre la propriété	plus délinquants	24.1%	23.8%	0.00	0.00	0.00
	moins délinquants	75.9%	76.2%			
	n	29	474			
Conflits avec l'autorité	plus rebelles	33.3%	26.4%	0.70	0.04	0.67
	moins rebelles	66.7%	73.6%			
	n	30	474			
Prostitution	plus impliqués/prostitution	34.5%	6%	31.05***	0.25***	18.91***
	moins impliqués/prostitution	65.5%	94%			
	n	29	464			
17 ans						
Drogues	grands consommateurs	46.4%	29.2%	3.64	0.10	3.41
	petits consommateurs	53.6%	70.8%			
	n	28	363			
Violence	plus violents	28.6%	27.3%	0.02	0.01	0.02
	moins violents	71.4%	72.7%			
	n	28	363			
Délits contre la propriété	plus délinquants	17.9%	23.7%	0.50	0.04	0.52
	moins délinquants	82.1%	76.3%			
	n	28	363			
Prostitution	plus impliqués/prostitution	25%	7%	11.09**	0.17**	7.85**
	moins impliqués/prostitution	75%	93%			
	n	28	358			
23 ans						
Drogues	grands consommateurs	60%	25.4%	8.63**	0.17**	7.53**
	petits consommateurs	40%	74.6%			
	n	15	276			
Violence	plus violents	20%	22.1%	0.04	0.01	0.04
	moins violents	80%	77.9%			
	n	15	276			
Délits contre la propriété	plus délinquants	40%	21.7%	2.71	0.10	2.39
	moins délinquants	60%	78.3%			
	n	15	276			
Prostitution	plus impliqués/prostitution	14.3%	2.5%	6.15*	0.15*	3.49
	moins impliqués/prostitution	85.7%	97.5%			
	n	14	277			

***p<0.001 **p<0.01 *p<0.05

3.1.3.4. L'âge de la première victimisation sexuelle et la fréquence de la déviance

Afin de vérifier si l'âge auquel survient la première victimisation sexuelle est associé à la fréquence des conduites déviantes, des analyses de corrélation ont été réalisées (tableau 11).

Tableau 11: L'âge de la première victimisation sexuelle et la fréquence de la déviance

	Age de la première victimisation sexuelle				Z
	filles <i>r</i> de pearson	n	gars <i>r</i> de pearson	n	
Echelles de délinquance					
15 ans					
<i>Drogues</i>	-0.32**	75	-0.12	28	-0.91
<i>Violence</i>	-0.18	75	-0.05	29	-0.58
<i>Délits contre la propriété</i>	-0.27*	75	-0.02	28	-1.11
<i>Conflits avec l'autorité</i>	-0.27*	75	-0.06	29	-0.95
<i>Prostitution</i>	-0.09	73	0.23	28	-1.95
17 ans					
<i>Drogues</i>	-0.17	66	-0.20	27	0.13
<i>Violence</i>	-0.16	66	-0.35	27	0.85
<i>Délits contre la propriété</i>	-0.13	66	-0.26	27	0.56
<i>Prostitution</i>	-0.05	66	0.27	27	-1.36
23 ans					
<i>Drogues</i>	-0.15	62	-0.04	14	-0.34
<i>Violence</i>	-0.32*	62	-0.05	14	-0.86
<i>Délits contre la propriété</i>	-0.07	62	-0.07	14	0.00
<i>Prostitution</i>	-0.07	62	0.15	13	-0.65

*** $p < 0.001$ ** $p < 0.01$ * $p < 0.05$

À la mi-adolescence, l'âge de la première victimisation sexuelle est négativement et modérément associé chez les filles à la fréquence de la consommation de drogues et/ou d'alcool ($r = -0.32$, $p < 0.01$), de délits contre la propriété ($r = -0.27$, $p < 0.05$) ainsi que de conflits avec l'autorité ($r = -0.27$, $p < 0.05$). Plus la victimisation sexuelle survient en jeune âge, plus les filles qui la subissent s'investissent fréquemment dans ces activités déviantes à l'âge de 15 ans. Il importe toutefois de préciser que l'âge de la première victimisation sexuelle n'est pas à cette période de vie associé au degré d'investissement des adolescentes dans la violence et la prostitution. De plus, il appert que tant à la fin de l'adolescence qu'au début de l'âge adulte, l'âge auquel survient la victimisation sexuelle n'est pas associé au degré d'investissement des filles dans la consommation de substances psychoactives, les délits contre la propriété et la prostitution. Bien qu'il ne soit pas associé à la fréquence de la prostitution à la fin de l'adolescence, l'âge de la première victimisation y est toutefois associé au début de l'âge adulte. Il semble en effet que plus les filles ont été victimisées à un jeune âge, plus elles ont recours à la violence à l'âge de 23 ans.

Les résultats obtenus auprès des garçons tendent à diverger de ceux obtenus auprès des filles. Chez ces derniers, l'âge auquel survient la victimisation sexuelle n'est nullement associé à la fréquence de l'ensemble des conduites déviantes et ce, tant à la mi et fin-adolescence qu'au début de l'âge adulte. Cependant, lorsqu'une transformation de Fischer est appliquée aux coefficients de corrélation, on remarque que l'association entre la victimisation sexuelle et chacun des comportements déviantes est de force égale chez les filles et les garçons. Il est toutefois possible que la non significativité des résultats soit liée au faible nombre de sujets sur lesquels a porté cette analyse.

3.1.4. La variété des conduites déviantes

Jusqu'à présent ont été étudiées la précocité ainsi que la fréquence des conduites déviantes manifestées par les jeunes victimisés sexuellement. Dans la présente section sera ciblée la variété de telles conduites. Pour ce faire, des analyses de variance à mesures répétées ont de nouveau été réalisées à partir des échelles de variété de la consommation de drogues, des délits contre la propriété et de la violence⁸. Les anovas réalisées comportent deux facteurs fixes (sexe et victimisation sexuelle) et un facteur répété (temps). Puisque le présent mémoire porte sur la relation entre la victimisation sexuelle et la déviance, seuls les effets simples ou d'interaction en lien avec la victimisation feront l'objet d'une interprétation.

⁸ L'échelle de conflits avec l'autorité n'a pas été incluse dans ces analyses puisqu'elle ne comporte qu'un temps de mesure. Il importe de noter que les échelles de prostitution ont été également exclues de ces analyses en raison de leur distribution largement asymétrique négative.

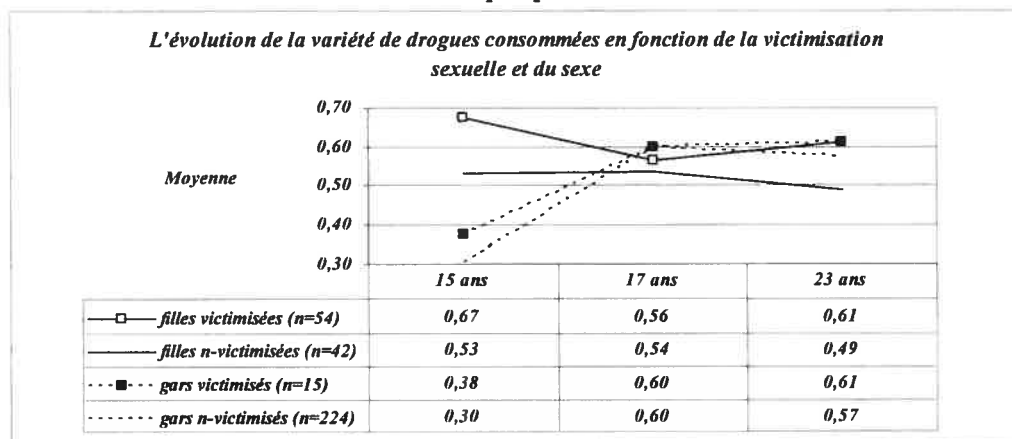
Tableau 12: Anova à mesures répétées avec un facteur répété et deux facteurs non répétés

	La variété de la consommation de drogues			La variété des délits contre la propriété			La variété de la violence		
	F	dl	erreur dl	F	dl	erreur dl	F	dl	erreur dl
<i>Inter-sujets</i>									
Sexe (S)	0.01	1	331	19.58***	1	332	---	---	---
Victimisation sexuelle (V)	2.10	1	331	0.01	1	332	0.02	1	332
S*V	1.20	1	331	1.23	1	332	0.15	1	332
<i>Intra-sujets</i>									
Temps (T)	0.16	2	662	65.50***	2	664	-----	---	---
T*S	4.45*	2	662	0.49	2	664	4.18*	2	664
T*V	1.19	2	662	0.41	2	664	0.17	2	664
T*S*V	0.69	2	662	0.71	2	664	0.80	2	664

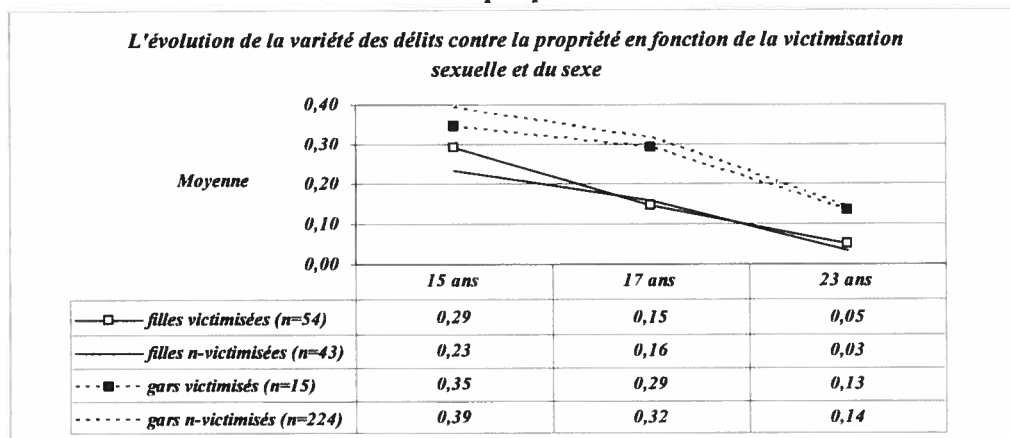
*** $p < 0.001$ ** $p < 0.01$ * $p < 0.05$

Le tableau 12 indique que la victimisation sexuelle n'est pas associée à la variété des drogues consommées, des délits contre la propriété commis et des actes violents manifestés et ce, peu importe le sexe et le temps de mesure. En effet, aucun des coefficients impliquant la victimisation n'atteint un seuil significatif. Les jeunes victimisés semblent s'investir alors dans une variété comparable de telles conduites déviantes que les jeunes non victimisés et ce, qu'ils soient de sexe féminin ou masculin (voir graphique 3, 4 et 5).

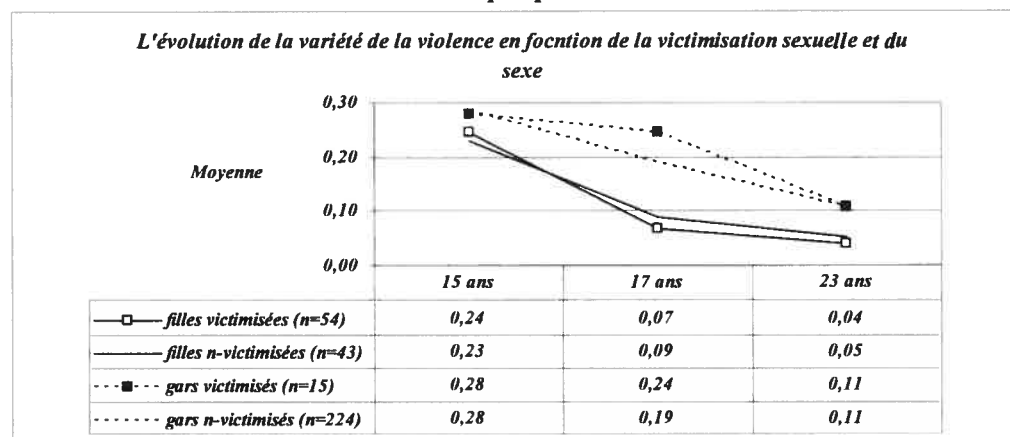
Graphique 3



Graphique 4



Graphique 5



3.1.4.1. La relation entre la victimisation sexuelle et le degré d'investissement dans les conflits avec l'autorité

Afin de vérifier si la victimisation sexuelle est associée à l'ampleur des conflits avec l'autorité manifestés par les adolescents à la mi-adolescence, des tests de moyenne ont été réalisés séparément auprès des filles et des garçons.

Tableau 13: La variété des conflits avec l'autorité des jeunes victimisés sexuellement et non victimisés

	<i>moyennes des filles (é.-t.)</i>		<i>t de student</i>
	<i>victimisées</i>	<i>n-victimisées</i>	
<i>Filles (15 ans)</i>	<i>(n=75)</i>	<i>(n=72)</i>	
<i>Conflits avec l'autorité</i>	0.47 (0.23)	0.43 (0.24)	1.17
<i>Garçons (15 ans)</i>	<i>(n=30)</i>	<i>(n=474)</i>	
<i>Conflits avec l'autorité</i>	0.33 (0.23)	0.33 (0.23)	0.05

*** $p < 0.001$ ** $p < 0.01$ * $p < 0.05$

Si l'on se rapporte au tableau 13, on remarque que tant chez les filles que chez les garçons, les jeunes victimisés sexuellement manifestent une variété comparable de conflits avec l'autorité que les jeunes non victimisés.

3.1.4.2. La relation entre la victimisation sexuelle et un investissement varié dans la déviance

Afin de vérifier si un plus grand pourcentage de jeunes victimisés sexuellement que de jeunes non victimisés se situe parmi la catégorie des adolescents dont l'investissement dans la déviance est des plus variée, des tests de chi-carré ont été réalisés. De tels tests ont nécessité la transformation des échelles de variété continues en variables dichotomiques. Les jeunes se situant au-delà du 75^e percentile ont été classés dans le groupe manifestant une « grande variété » d'actes déviants, alors que ceux s'y situant en-dessous, dans le groupe manifestant une « variété moindre » de tels actes. Les analyses ont été effectuées séparément pour les filles et les garçons. Les résultats qui en découlent sont présentés en fonction du sexe des participants dans les deux sous-sections suivantes.

3.1.4.2.1. *La victimisation sexuelle et l'ampleur des conduites déviantes des filles*

Le tableau 14 révèle que la victimisation sexuelle est significativement et modérément associée à la variété des drogues et/ou de l'alcool consommés par les filles de 15 ans ($\chi^2=8.42$, $\phi=0.24$, $OR=8.57$; $p<0.01$), une proportion significativement plus grande de filles victimisées sexuellement que de filles non victimisées se situant dans la catégorie d'adolescentes dont la consommation est la plus variée (45.3% vs 22.5%). Il semble d'ailleurs que les filles victimisées soient 8.6 fois plus à risque de se situer dans une telle catégorie que les filles non victimisées. Il apparaît également que la victimisation sexuelle est significativement et modérément associée à une telle période de vie à la variété des actes de prostitution commis par les filles ($t=9.75$; $\phi=0.26$; $OR=10.25$), une proportion significativement plus grande de filles victimisées sexuellement que de filles non victimisées se classant dans la catégorie d'adolescentes dont la prostitution est la plus variée (28.8% vs 8.5%). D'ailleurs, les filles victimisées sexuellement sont 10.2 fois plus à risque de s'y trouver que les filles non victimisées. Nonobstant, la victimisation sexuelle n'est pas associée chez les adolescentes de 15 ans à la variété des actes violents manifestés, des délits contre la propriété commis et des conflits avec l'autorité entretenus. À la fin de l'adolescence, la victimisation sexuelle n'est plus associée chez les filles à la variété des substances psychoactives consommées et des actes de prostitution rapportés. Elle n'est d'ailleurs toujours pas associée à la variété de conduites violentes manifestées et de délits contre la propriété commis.

Finalement, il appert qu'au début de l'âge adulte, la victimisation sexuelle est de nouveau significativement et modérément associée à la variété de drogues et/ou d'alcool consommés par les adolescentes ($\chi^2=4.23$, $\phi=0.19$, $OR=4.35$; $p<0.05$), une proportion significativement plus grande de filles victimisées sexuellement que de filles non victimisées se situant dans la catégorie des adolescentes dont la consommation est la plus variée (35.5% vs 18%). Les filles victimisées sont d'ailleurs 4.3 fois plus à risque de se classer dans cette catégorie que les filles non victimisées. Il appert également que la victimisation sexuelle est à une telle période de vie associée à la variété de délits contre la propriété commis ($\chi^2=4.26$, $\phi=0.20$, $OR=4.59$; $p<0.05$). En effet, une proportion significativement plus grande de filles

victimisées que de filles non victimisées se situe dans la catégorie des adolescentes dont les délits de cette nature sont les plus variés (19.4% vs 6%), les filles victimisées sexuellement étant 4.6 fois plus à risque de s'y classer que les filles non victimisées. Nonobstant, la victimisation sexuelle n'est alors pas associée à la variété des activités de prostitution ainsi que d'actes violents rapportés par les filles.

Tableau 14: La victimisation sexuelle et l'ampleur de la déviance des filles

		filles		x ²	phi	odd's ratio
Groupes		victimisées %	n-victimisées %			
Echelles de délinquance						
15 ans						
Drogues	Consommation plus variée	45.3%	22.5%	8.42**	0.24**	8.57**
	Consommation moins variée	54.7%	77.5%			
	n	75	71			
Violence	Violence plus variée	25.3%	18.1%	1.14	0.09	1.15
	Violence moins variée	74.7%	81.9%			
	n	75	72			
Délits contre la propriété	Délits plus variés	22.7%	18.1%	0.48	0.06	0.48
	Délits moins variés	77.3%	81.9%			
	n	75	72			
Conflits avec l'autorité	Conflits plus variés	25.3%	19.4%	0.73	0.07	0.73
	Conflits moins variés	74.7%	80.6%			
	n	75	72			
Prostitution	Prostitution plus variée	28.8%	8.5%	9.75**	0.26**	10.25**
	Prostitution moins variée	71.2%	91.5%			
	n	73	71			
17 ans						
Drogues	Consommation plus variée	25.8%	27.3%	0.04	0.02	0.04
	Consommation moins variée	74.2%	72.7%			
	n	66	55			
Violence	Violence plus variée	25.8%	29.1%	0.17	0.04	0.17
	Violence moins variée	74.2%	70.9%			
	n	66	55			
Délits contre la propriété	Délits plus variés	12.1%	21.8%	2.05	0.13	2.04
	Délits moins variés	87.9%	78.2%			
	n	66	55			
Prostitution	Prostitution plus variée	15.2%	8%	0.47	0.06	0.48
	Prostitution moins variée	84.8%	92%			
	n	66	55			
23 ans						
Drogues	Consommation plus variée	35.5%	18%	4.23*	0.19*	4.35*
	Consommation moins variée	64.5%	82%			
	n	62	50			
Violence	Violence plus variée	12.9%	16%	0.22	0.04	0.22
	Violence moins variée	87.1%	84%			
	n	62	50			
Délits contre la propriété	Délits plus variés	19.4%	6%	4.25*	0.20*	4.59*
	Délits moins variés	80.6%	94%			
	n	62	50			
Prostitution	Prostitution plus variée	6.5%	8%	0.10	0.03	0.10
	Prostitution moins variée	93.5%	92%			
	n	62	50			

***p<0.001 **p<0.01 *p<0.05

Afin de vérifier si les formes de victimisation sexuelle subies (intra et extrafamiliales) sont associées à l'ampleur des conduites déviantes, des analyses supplémentaires⁹ ont été effectuées auprès des filles. Cependant, les tests de moyenne¹⁰ ainsi que de chi-carré¹¹ réalisés n'apportent que peu d'informations nouvelles. En général, les filles victimes d'abus intrafamiliaux rapportent à la mi-adolescence une plus grande variété de conflits avec l'autorité que les filles non victimisées et victimes d'abus extrafamiliaux. Elles tendent également à la mi et fin de l'adolescence à consommer une plus grande variété de substances psychoactives et à rapporter une variété supérieure de délits contre la propriété que les filles non victimisées et victimes d'abus extrafamiliaux.

⁹ La prostitution n'a pas été ciblée dans ces analyses en raison d'un nombre insuffisant de jeunes filles ayant été victimes d'abus intra et extrafamiliaux.

¹⁰ À la mi-adolescence, les filles victimes d'abus sexuels intrafamiliaux consomment une variété significativement plus grande de drogues et/ou d'alcool que les filles non victimisées et victimes d'abus sexuels extrafamiliaux (0.78 vs 0.52 vs 0.54; $t=0.089$, $p<0.001$). Il apparaît également qu'elles entretiennent alors une variété significativement plus grande de conflits avec l'autorité que les adolescentes non victimisées (0.55 vs 0.429, $t=3.395$; $p<0.05$). Au début de l'âge adulte, les filles victimes d'abus intrafamiliaux consomment de nouveau une plus grande variété de drogues et/ou d'alcool que les filles non victimisées (0.65 vs 0.49; $t=4.703$, $p<0.05$). Les adolescentes victimes d'abus intrafamiliaux rapportent également à une telle période de vie une plus grande variété d'actes violents que les adolescentes non victimisées (médiane 0.06 vs 0.00; $K-W=8.718$; $p<0.001$).

¹¹ Tout comme les tests de moyenne l'indiquent, les tests de chi-carré révèlent que les formes de victimisation sexuelle sont significativement et modérément associées à la variété des substances psychoactives consommées à la mi-adolescence ($\chi^2=13.112$, v de cramer=0.300; $p<0.01$), une plus grande proportion de filles victimes d'abus sexuels intrafamiliaux que de filles victimes d'abus extrafamiliaux ou non victimisées se classant dans le groupe d'adolescentes dont la consommation de drogues est la plus variée (60.7% vs 36.3% vs 22.5%). Alors que les tests de moyenne indiquent que les formes de victimisation sexuelle sont associées à la variété de conflits avec l'autorité manifestés, les tests de chi-carré démontrent plutôt qu'une telle relation est non significative. Bien que les tests de moyenne concluent en l'absence de relations significatives entre les formes de victimisation sexuelle et l'ensemble des conduites déviantes à la fin de l'adolescence, les tests de chi-carré indiquent que les formes d'abus sexuels subis sont modérément associées à la variété des délits contre la propriété commis ($\chi^2=8.078$; v de cramer=0.234; $p<0.05$), une plus grande proportion de filles victimes d'abus intrafamiliaux que de filles victimes d'abus extrafamiliaux et non victimisées se classant dans la catégorie d'adolescentes dont la variété de tels délits est des plus importantes à la mi-adolescence (39.3% vs 12.8% vs 18.1%). De plus, alors que les tests de moyenne effectués soutiennent que les formes de victimisation sexuelle sont associées à la variété des actes de violence et des substances consommées à l'âge adulte, les tests de chi-carré concluent en la non-significativité de telles relations, indiquant plutôt que les formes de victimisation sexuelle subies sont associées à la variété des délits contre la propriété commis ($\chi^2=6.467$; v de cramer=0.240; $p<0.05$) et d'actes de prostitution rapportés ($\chi^2=13.05$, V de cramer=0.30; $p<0.01$). En effet, il semble qu'une plus grande proportion de filles victimes d'abus sexuels intrafamiliaux que de filles victimes d'abus extrafamiliaux et non victimisées se classe dans la catégorie d'adolescentes dont la variété de tels délits (26.9% vs 13.9% vs 6%) et de tels actes de prostitution (39.9 vs 22.2 vs 8.5%) est des plus importante à l'âge adulte.

3.1.4.2.2. *La victimisation sexuelle et l'ampleur des conduites déviantes des garçons*

Les résultats découlant des tests de chi-carré effectués révèlent qu'à la mi-adolescence, la victimisation sexuelle est significativement et faiblement associée à la variété de drogues et/ou d'alcool consommés par les garçons ($\chi^2=6.56$, $\phi=0.11$, $OR=5.93$; $p<0.05$). Il appert qu'une proportion significativement plus élevée de garçons victimisés sexuellement que de garçons non victimisés se situe dans la classe d'adolescents dont la consommation est la plus variée (48.3% vs 26.4%), les garçons victimisés étant 5.9 fois plus à risques de se classer dans une telle catégorie que les garçons non victimisés. La victimisation sexuelle est également à cette période de vie significativement et modérément associée à la variété des actes de prostitution rapportés par les garçons ($\chi^2=31.05$, $\phi=0.25$, $OR=18.91$; $p<0.001$). Une plus grande proportion de garçons victimisés sexuellement que de garçons non victimisés se situe dans la classe d'adolescents dont la prostitution est des plus variée (34.4% vs 6%), les garçons victimisés étant 18.9 fois plus à risque de s'y trouver que les garçons non victimisés. Il importe toutefois de spécifier que la victimisation sexuelle n'est pas chez les adolescents de 15 ans associée à la variété des actes violents manifestés, des délits contre la propriété commis et des conflits avec l'autorité entretenus.

À la fin de l'adolescence, la victimisation sexuelle est de nouveau associée à la variété des actes de prostitution rapportés par les garçons ($\chi^2=5.89$, $\phi=0.14$, $OR=5.40$; $p<0.01$). Les garçons victimisés sexuellement se situent dans une proportion plus grande que les garçons non victimisés dans le groupe des adolescents dont la prostitution est des plus variée, les premiers étant 5.4 fois plus à risque de s'y situer que les seconds. Toutefois, à cette période de vie, la victimisation sexuelle n'est plus associée à la variété des substances psychoactives consommées par les adolescents. Tout comme à la mi-adolescence, la victimisation sexuelle n'est alors pas reliée chez ces derniers à la variété des conduites violentes manifestées et des délits contre la propriété commis.

Les tests de chi-carré réalisés indiquent qu'au début de l'âge adulte, la victimisation sexuelle est significativement et modérément associée à la variété de drogues et/ou

d'alcool consommés par les garçons ($\chi^2=5.89$, $\phi=0.14$, $OR=5.40$; $p<0.01$). Tout comme à la mi-adolescence, une proportion significativement plus grande de garçons victimisés sexuellement que de garçons non victimisés se classent parmi le groupe dont la consommation est la plus variée (60% vs 30.1%), les adolescents victimisés présentant 5.4 fois plus de risque de se situer dans une telle catégorie que les adolescents non victimisés. À cette période de vie, la victimisation sexuelle est également de nouveau associée à la variété des actes de prostitution commis par les garçons, une plus grande proportion de garçons victimisés sexuellement que de garçons non victimisés se situant dans la catégorie des adolescents dont la prostitution est la plus variée (14.3% vs 2.5%). Tout comme à la mi et fin-adolescence, les garçons des deux groupes s'investissent toutefois dans une variété comparable de conduites violentes et de délits contre la propriété.

Tableau 15: La victimisation sexuelle et l'ampleur de la déviance des garçons

Groupes	Garçons		x2	phi	odd's ratio	
	victimisés %	n-victimisés %				
Échelles de délinquance						
15 ans						
Drogues	Consommation plus variée	48.3%	26.4%	6.56*	0.11*	5.93*
	Consommation moins variée	51.7%	73.6%			
	n	29	474			
Violence	Violence plus variée	36.7%	24.7%	2.14	0.07	1.98
	Violence moins variée	63.3%	75.3%			
	n	30	474			
Délits contre la propriété	Délits plus variés	24.1%	24.7%	0.00	0.00	0.00
	Délits moins variés	75.9%	75.3%			
	n	29	474			
Conflits avec l'autorité	Conflits plus variés	23.3%	25.2%	0.05	0.01	0.05
	Conflits moins variés	76.7%	74.8%			
	n	30	474			
Prostitution	Prostitution plus variée	34.4%	6%	31.05***	0.25***	18.91***
	Prostitution moins variée	65.6%	94%			
	n	29	464			
17 ans						
Drogues	Consommation plus variée	39.3%	35%	0.21	0.02	0.21
	Consommation moins variée	60.7%	65%			
	n	28	363			
Violence	Violence plus variée	25%	26.4%	0.03	0.01	0.03
	Violence moins variée	75%	73.6%			
	n	28	363			
Délits contre la propriété	Délits plus variés	24.3%	19.6%	0.47	0.04	0.50
	Délits moins variés	75.7%	80.4%			
	n	28	363			
Prostitution	Prostitution plus variée	25%	7%	11.09**	0.17**	7.85**
	Prostitution moins variée	75%	93%			
	n	28	358			
23 ans						
Drogues	Consommation plus variée	60%	30.1%	5.89*	0.14*	5.40*
	Consommation moins variée	40%	69.9%			
	n	15	276			
Violence	Violence plus variée	20%	19.2%	0.01	0.00	0.01
	Violence moins variée	80%	80.8%			
	n	15	276			
Délits contre la propriété	Délits plus variés	33.3%	23.6%	0.75	0.05	0.70
	Délits moins variés	66.7%	76.4%			
	n	15	276			
Prostitution	Prostitution plus variée	14.3%	2.5%	6.15*	0.15*	3.49
	Prostitution moins variée	85.7%	97.5%			
	n	14	277			

***p<0.001 **p<0.01 *p<0.05

3.1.4.3. L'âge de la première victimisation sexuelle et la variété de la déviance

Dans la présente section sera investiguée la relation entre la victimisation sexuelle et l'ampleur des conduites déviantes manifestées. Il sera possible de vérifier si l'âge auquel survient la première victimisation sexuelle est associé à la variété de telles conduites. Dans le tableau 16 sont présentés les résultats qui découlent des analyses de corrélation réalisées.

Tableau 16: L'âge de la première victimisation sexuelle et la variété de la déviance

	filles		gars		Z
	r de pearson	n	r de pearson	n	
Echelles de délinquance					
15 ans					
<i>Drogues</i>	-0.28*	75	-0.16	28	-0.54
<i>Violence</i>	-0.15	75	-0.03	29	-0.53
<i>Délits contre la propriété</i>	-0.22	75	-0.01	28	-0.92
<i>Conflits avec l'autorité</i>	-0.23*	75	-0.05	29	-0.80
<i>Prostitution</i>	-0.10	73	0.24	28	-1.48
17 ans					
<i>Drogues</i>	-0.20	66	-0.13	27	-0.30
<i>Violence</i>	-0.13	66	-0.27	27	0.61
<i>Délits contre la propriété</i>	-0.10	66	-0.27	27	0.74
<i>Prostitution</i>	-0.12	66	0.27	27	0.65
23 ans					
<i>Drogues</i>	-0.21	62	-0.03	14	-0.56
<i>Violence</i>	-0.40**	62	-0.03	14	-1.20
<i>Délits contre la propriété</i>	-0.10	62	-0.12	14	0.06
<i>Prostitution</i>	-0.09	62	0.01	13	-0.29

*** $p < 0.001$ ** $p < 0.01$ * $p < 0.05$

À la mi-adolescence, l'âge de la première victimisation sexuelle est négativement et modérément associé à la variété des drogues et/ou de l'alcool consommés ($r = -0.28$; $p < 0.05$) et des conflits avec l'autorité rapportés par les filles ($r = -0.23$; $p < 0.05$). En conséquence, plus la victimisation sexuelle survient en jeune âge, plus les filles qui la subissent consomment une grande variété de substances psychoactives et entretiennent une variété élevée de conflits avec l'autorité à la mi-adolescence. Nonobstant, il appert qu'à cette période de vie, l'âge auquel survient la première victimisation sexuelle n'est pas associé chez les adolescentes à la variété des conduites violentes manifestées, des délits contre la propriété commis et des actes de prostitution rapportés. À la fin de l'adolescence, l'âge auquel survient la première victimisation sexuelle n'est plus associé chez les filles à la variété de drogues et/ou d'alcool consommés. Il n'est d'ailleurs toujours pas à cette période associé à la variété des conduites violentes manifestées, des délits contre la propriété commis et des activités de prostitution rapportées. Lorsque les adolescentes atteignent l'âge de

23 ans, l'âge de la première victimisation sexuelle est positivement et assez fortement associé à la variété des conduites violentes manifestées ($r = -0.40$; $p < 0.01$). Ainsi, plus la victimisation sexuelle survient en jeune âge, plus les filles qui la subissent consomment des substances variées et manifestent une grande variété de conduites violentes au début de l'âge adulte. Nonobstant, l'âge de la première victimisation sexuelle n'est pas associé à cette période de vie à la variété des substances psychoactives consommées, des délits contre la propriété commis ainsi que des actes de prostitution posés par les filles.

Chez les garçons, l'âge auquel survient la première victimisation sexuelle n'est pas associé à la variété des conflits avec l'autorité entretenus, des substances psychoactives consommées, des conduites violentes manifestées, des délits contre la propriété commis et des actes de prostitution rapportés à chacune des périodes de vie ciblées. Il importe cependant de mentionner que lorsqu'une transformation de Fischer est appliquée aux coefficients de corrélation, on remarque que l'association entre la victimisation sexuelle et chacun des comportements déviants est de force égale chez les filles et les garçons. Il est toutefois possible que la non significativité des résultats soit liée au faible nombre de sujets sur lesquels a porté cette transformation.

3.1.5. Les trajectoires déviantes

La présente section porte sur les trajectoires déviantes identifiées auprès des jeunes judiciairisés de l'échantillon. Une analyse de classification de type k-means a été effectuée séparément auprès des filles et des garçons de façon à cerner les adolescent(e)s dont le parcours dans la déviance tend à se distinguer lorsque l'influence combinée de la précocité et la variété des conduites déviantes est prise en considération. Cette analyse a permis d'évaluer les influences combinées de la précocité et de la variété de la consommation de drogue et/ou d'alcool, des conduites

violentes et des délits contre la propriété¹². De façon à vérifier si certaines trajectoires sont plus fréquemment empruntées par les jeunes victimisés sexuellement que par les jeunes non victimisés, des analyses de chi-carré ont également été effectuées.

3.1.5.1. Les trajectoires déviantes empruntées par les filles

Les résultats de l'analyse de classification effectuée démontrent une hétérogénéité des trajectoires déviantes empruntées par les filles judiciairisées de la mi-adolescence au début de l'âge adulte. Il appert en effet que ces filles ne s'investissent pas au même rythme ainsi qu'avec la même ampleur dans la déviance. Les analyses effectuées ont permis l'identification de trois trajectoires déviantes distinctes¹³: *la trajectoire tardive et bénigne* (40%; n=38), *la trajectoire persistante de consommation de drogues et/ou d'alcool* (33%; n=32), ainsi que *la trajectoire précoce et déclinante* (27%; n=26). Les résultats sont présentés graphiquement sous une forme standardisée dans la figure 11 alors que les profils moyens figurent dans le tableau 17 sous leur forme brute.

¹² De cette analyse ont été exclues l'échelle de conflits avec l'autorité du temps 1 ainsi que les échelles de prostitution de l'ensemble des temps de mesure. En raison du nombre élevé de variables sur lesquelles porte cette étude, il était nécessaire d'effectuer une certaine sélection afin d'obtenir des résultats interprétables. Toutefois, il importe de noter que les échelles de déviance exclues de l'analyse de classification ont servi à confirmer la validité externe du modèle généré.

¹³ La validité externe du modèle a été testée et prouvée. Les filles issues des trois trajectoires se distinguent quand à la variété de conflits avec l'autorité manifestés et des actes de prostitution posés.

Graphique 6: Les trajectoires déviantes des adolescentes judiciairisées de l'adolescence à l'âge adulte

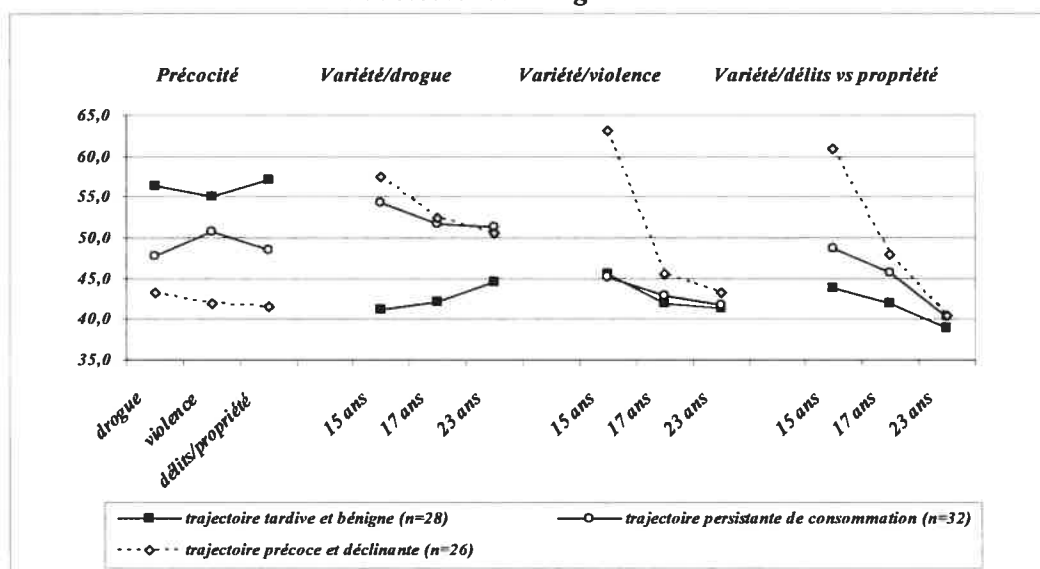


Tableau 17 : Les scores brutes des filles issues des trois trajectoires déviantes

	Tardive et bénigne N=38	Persistante de consommation N=32	Précoce et déclinante N=26
	M (é.-t.)	M (é.-t.)	M (é.-t.)
Précocité			
Drogues/alcool	13.13 (1.71)	11.19 (2.04)	10.19 (1.98)
Délits/propriété	13.42 (3.00)	10.56 (2.53)	8.27 (1.87)
Violence	12.55 (3.52)	11.06 (2.85)	7.96 (2.09)
Variété-drogues/alcool (min.=0; max.=1)			
Mi-adolescence	0.34 (0.22)	0.74 (0.17)	0.84 (0.25)
Fin de l'adolescence	0.37 (0.23)	0.66 (0.21)	0.69 (0.33)
Début vingtaine	0.44 (0.19)	0.65 (0.17)	0.63 (0.24)
Variété-délits/propriété (min.=0; max.=1)			
Mi-adolescence	0.12 (0.15)	0.23 (0.14)	0.50 (0.18)
Fin de l'adolescence	0.08 (0.09)	0.16 (0.11)	0.22 (0.16)
Début vingtaine	0.02 (0.03)	0.05 (0.08)	0.05 (0.06)
Variété-violence (min.=0; max.=1)			
Mi-adolescence	0.12 (0.17)	0.12 (0.12)	0.55 (0.15)
Fin de l'adolescence	0.04 (0.07)	0.06 (0.08)	0.12 (0.11)
Début vingtaine	0.02 (0.05)	0.03 (0.05)	0.07 (0.08)

Selon les profils moyens générés par l'analyse de classification, les filles dont la trajectoire est tardive et bénigne (n=28) sont celles qui se sont engagées le plus tardivement dans la consommation de substances psychoactives, la violence et les

délits contre la propriété. Elles ont manifesté leur premier acte de violence vers l'âge de douze ans et demi et ont commis leur premier délit contre la propriété vers l'âge de treize ans. Elles se sont initiées un peu plus tardivement à la consommation de drogues et/ou d'alcool, soit vers l'âge de treize ans et demie. On remarque que ces adolescentes tendent à rapporter une variété moindre de délits contre la propriété, d'actes violents et de consommation de drogue et/ou d'alcool que les filles issues des deux autres trajectoires et ce, tant à la mi et fin de l'adolescence qu'au début de l'âge adulte.

À l'autre extrême se situent les adolescentes qui évoluent dans la déviance par le biais de la trajectoire précoce et déclinante ($n=26$). Ces jeunes filles se sont investies précocement dans la consommation de drogues et/ou d'alcool, les délits contre la propriété et la violence. Elles ont commencé à consommer de la drogue et/ou de l'alcool environ trois ans plus tôt que les adolescentes issues de la trajectoire tardive et bénigne. Elles ont commis leur premier délit contre la propriété et leur premier acte de violence environ cinq ans plus tôt que ces dernières. Ces adolescentes tendent également à se distinguer de leurs consœurs quant à l'ampleur de leurs conduites déviantes, mais plus particulièrement à la mi-adolescence alors que leur score moyen est de 0.84 sur l'échelle de consommation, de 0.50 sur l'échelle des délits contre la propriété et de 0.55 sur l'échelle de la violence. L'ampleur de leurs conduites déviantes tend donc à être entre deux et quatre fois plus élevée que celle des filles qui empruntent la trajectoire tardive et bénigne ainsi que la trajectoire persistante de consommation. Cependant, mise à part leur consommation de drogues qui tend à se résorber plus lentement, leur investissement dans les délits contre la propriété et la violence décline considérablement jusqu'à l'âge adulte.

Au centre de ces deux trajectoires antithétiques se situe la trajectoire persistante de consommation de drogues et/ou d'alcool ($n=32$). De façon générale, les adolescentes qui empruntent une telle trajectoire affichent sur le plan de la précocité de leurs conduites déviantes des résultats moyens. Elles se démarquent particulièrement des filles issues des deux autres trajectoires de par la stabilité de leur consommation de drogues et/ou d'alcool. Bien qu'elle tende à diminuer légèrement entre la mi et fin de l'adolescence, la consommation de ces adolescentes demeure pratiquement inchangée entre la fin de l'adolescence et le début de l'âge adulte. Chez ce groupe de

jeunes filles, la participation aux délits contre la propriété ainsi qu'à la violence semble exploratoire. D'ailleurs, il appert qu'à la mi-adolescence, ces adolescentes sont près de deux fois moins investies dans les délits contre la propriété et quatre fois moins engagées dans la violence que les adolescentes dont l'évolution dans la délinquance est qualifiée de précoce et déclinante. On remarque également que le nombre d'activités déviantes rapporté par ces adolescentes tend à diminuer au fil du temps, soit de la mi-adolescence au début de l'âge adulte.

Afin de vérifier si la victimisation sexuelle est associée aux trajectoires déviantes empruntées par les adolescentes, des tests chi-carré ont été effectués. Les résultats figurent dans le tableau 18 ci-dessous.

Tableau 18: La victimisation sexuelle et l'implication des filles dans les trajectoires déviantes

Trajectoires	Filles		x ²	V de Cramer	odd's ratio
	victimisées %	n-victimisées %			
<i>Tardive et bénigne</i>	25.9%	57.1%	10.68***	0.33***	10.93***
<i>Persistante de consommation</i>	44.4%	19.0%			
<i>Précoce et déclinante</i>	29.7%	23.9%			
<i>n</i>	54	42			

***p<0.001 **p<0.01 *p<0.05

Le tableau 18 indique que chez les filles, la victimisation sexuelle est significativement et modérément associée aux trajectoires délinquantes ($x^2=10.68$, $\phi=0.33$, $OR=10.93$; $p<0.01$). Il appert que les filles victimisées sexuellement sont dans une proportion plus nombreuse à évoluer dans la déviance par l'entremise de la trajectoire persistante de consommation (44.4 vs 19.0%) ainsi que par le biais de la trajectoire précoce et déclinante (29.7 vs 23.9%). Elles sont toutefois moins nombreuses à emprunter la trajectoire tardive et bénigne que les filles non victimisées (25.9 vs 57.1%).

Afin de vérifier si les formes de victimisation sexuelle (intra et extrafamiliaux) sont associées aux trajectoires déviantes, des analyses de chi-carré supplémentaires ont été réalisées¹⁴. Les résultats obtenus indiquent qu'un pourcentage comparable de filles victimes d'abus sexuels intrafamiliaux que de filles victimes d'abus sexuels

¹⁴ Ces analyses n'ont porté que sur les filles en raison du faible nombre de garçons ayant été victimes d'abus intrafamiliaux.

extrafamiliaux évoluent dans la déviance par l'entremise des trajectoires « *tardive et bénigne* », « *persistante de consommation* » et « *précoce et déclinante* ».

Tableau 19: Les formes de victimisation sexuelle et l'implication des filles dans les trajectoires déviantes

Trajectoires	Abus		x ²	V de Cramer	odd's ratio
	intrafamiliaux %	extrafamiliaux %			
<i>Tardive et bénigne</i>	18.2%	31.3%	2.56	2.56	3.67
<i>Persistante de consommation</i>	40.9%	46.9%			
<i>Précoce et déclinante</i>	40.9%	21.5%			
n	22	32			

*** $p < 0.001$ ** $p < 0.01$ * $p < 0.05$

3.1.5.2. Les trajectoires déviantes empruntées par les garçons

Les analyses de classification ont généré auprès des garçons des trajectoires quasi-identiques à celles identifiées auprès des filles (voir figure 12). Il semble donc que le parcours des filles et des garçons dans la déviance est comparable. Les adolescents peuvent évoluer dans la déviance par l'entremise de trois trajectoires distinctes¹⁵ : la *trajectoire tardive et bénigne* (40%; n=86), la *trajectoire persistante de consommation de drogues et/ou d'alcool* (40.6%; n=97), ainsi que la *trajectoire précoce et déclinante* (23.4%; n=56).

¹⁵ De nouveau, la validité du modèle a été testée et prouvée. Les garçons issus des trois trajectoires se distinguent quand à la variété des conflits avec l'autorité manifestés et des actes de prostitution posés.

Graphique 7: Les trajectoires déviantes des adolescents judiciairisés de l'adolescence à l'âge adulte

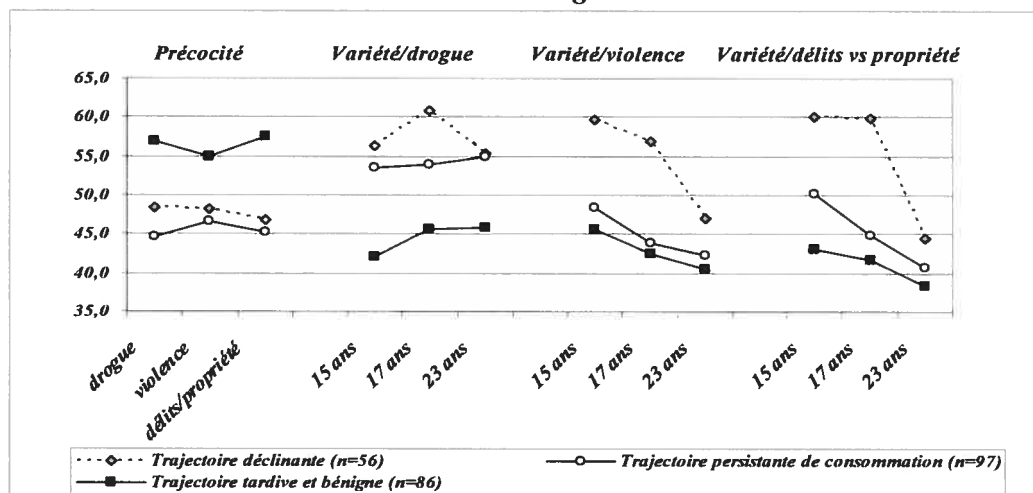


Tableau 20: Les scores brutes des garçons issus des trois trajectoires déviantes

	Tardive et bénigne N=86 M (é.-t.)	Persistante de consommation N=97 M (é.-t.)	Précoce et déclinante N=56 M (é.-t.)
Précocité			
Drogues/alcool	13.94 (2.39)	10.44 (2.59)	11.54 (2.26)
Délits/propriété	12.59 (2.55)	8.87 (2.43)	9.30 (2.64)
Violence	11.28 (3.12)	8.67 (2.60)	9.16 (2.95)
Variété-drogues/alcool (min.=0; max.=1)			
Mi-adolescence	0.28 (0.22)	0.63 (0.24)	0.71 (0.29)
Fin de l'adolescence	0.38 (0.22)	0.64 (0.23)	0.85 (0.16)
Début vingtaine	0.39 (0.23)	0.67 (0.23)	0.68 (0.23)
Variété-délits/propriété (min.=0; max.=1)			
Mi-adolescence	0.20 (0.19)	0.39 (0.23)	0.66 (0.22)
Fin de l'adolescence	0.17 (0.15)	0.25 (0.19)	0.66 (0.18)
Début vingtaine	0.08 (0.11)	0.14 (0.16)	0.24 (0.21)
Variété-violence (min.=0; max.=1)			
Mi-adolescence	0.18 (0.20)	0.24 (0.19)	0.52 (0.23)
Fin de l'adolescence	0.10 (0.12)	0.13 (0.13)	0.45 (0.22)
Début vingtaine	0.05 (0.08)	0.10 (0.15)	0.21 (0.19)

Les profils moyens générés par l'analyse de classification indiquent que les garçons qui empruntent la trajectoire tardive et bénigne (n=86) sont ceux qui se sont engagés le plus tardivement dans la consommation de substances psychoactives, la violence et les délits contre la propriété. Ils ont manifesté leur premier acte de violence vers

l'âge de onze ans et ont commis leur premier délit contre la propriété vers l'âge de douze ans et demie. Ils se sont initiés un peu plus tardivement à la consommation de drogues et/ou d'alcool, soit vers l'âge de quatorze ans. On remarque que ces adolescents tendent à rapporter une variété moindre de délits contre la propriété, d'actes violents et de consommation de drogue et/ou d'alcool que les garçons issus des deux autres trajectoires et ce, tant à la mi et fin de l'adolescence qu'au début de l'âge adulte. D'ailleurs, leur score moyen est environ deux fois moins élevé sur l'échelle de consommation, trois fois moins élevé sur l'échelle des délits contre la propriété et trois à quatre fois moins élevé sur l'échelle de la violence que leurs confrères issus de la trajectoire précoce et déclinante.

À l'opposé se situent les adolescents qui évoluent dans la déviance par le biais de la trajectoire précoce et déclinante (n=97). Ces garçons se sont investis précocement dans la consommation de drogues et/ou d'alcool, les délits contre la propriété et la violence. Ils ont commencé à consommer de la drogue et/ou de l'alcool environ deux ans plus tôt que les adolescents issus de la trajectoire tardive et bénigne et ont commis leur premier délit contre la propriété environ quatre ans plus tôt que ces derniers. Quant à leur initiation à la violence, celle-ci s'est produite approximativement deux ans plus tôt que celle des jeunes dont la délinquance est tardive et bénigne. Les adolescents issus de la trajectoire précoce et déclinante tendent également à se distinguer de leurs confrères quant à l'ampleur de leurs conduites déviantes, mais plus particulièrement à la mi-adolescence alors que leur score moyen est de 0.71 sur l'échelle de consommation, de 0.66 sur l'échelle des délits contre la propriété et de 0.52 sur l'échelle de la violence. La variété de leurs conduites déviantes tend donc à être environ trois fois plus élevée que celle des garçons qui empruntent la trajectoire tardive et persistante. Cependant, on remarque que l'ampleur de la déviance de ces adolescents décline drastiquement à la fin de l'adolescence. Nonobstant, leur consommation de drogues tend à suivre une tendance distincte, demeurant plutôt stable entre la mi-adolescence et le début de l'âge adulte.

Au centre de ces deux trajectoires contrastantes se situe la trajectoire persistante de consommation de drogues et/ou d'alcool (n=56). En général, les adolescents qui empruntent une telle trajectoire affichent des scores moyens sur les échelles de

précocité. Ils se démarquent particulièrement des garçons des deux autres trajectoires de par la stabilité de leur consommation de drogues et/ou d'alcool. Bien qu'elle tende à augmenter légèrement entre la fin de l'adolescence et le début de l'âge adulte, la consommation de ces adolescents demeure pratiquement inchangée entre la mi-adolescence et le début vingtaine. Chez ce groupe de garçons, on peut qualifier d'exploratoire la délinquance violente et commise contre la propriété. Les garçons issus de cette trajectoire tendent à être beaucoup moins investis dans la violence et les délits contre la propriété que les adolescents issus de la trajectoire précoce et déclinante. Plutôt faible à la mi-adolescence, le nombre moyen d'actes violents et de délits contre la propriété rapportés tend à diminuer jusqu'à l'âge adulte.

De façon à vérifier si la victimisation sexuelle est associée aux trajectoires déviantes empruntées par les garçons, un test de chi-carré a été effectué. Figurant dans le tableau 21, les résultats de cette analyse indiquent l'absence d'une telle association. Il appert en effet qu'une proportion comparable de garçons victimisés sexuellement que de garçons non victimisés évoluent dans la déviance par l'entremise de la trajectoire « *tardive et bénigne* », « *persistante de consommation* » ainsi que « *précoce et déclinante* ».

Tableau 21: La victimisation sexuelle et l'implication des garçons dans les trajectoires déviantes

Trajectoires	Garçons		x ²	V de Cramer	odd's ratio
	victimisés %	n-victimisés %			
<i>Tardive et bénigne</i>	40.0%	35.7%	3.62	0.12	3.67
<i>Persistante de consommation</i>	20.0%	42.0%			
<i>Précoce et déclinante</i>	40.0%	22.3%			
<i>n</i>	15	224			

*** $p < 0.001$ ** $p < 0.01$ * $p < 0.05$

4. Chapitre de conclusion

4.1. Conclusion

Le présent mémoire a exploré plus en profondeur la relation entre la victimisation sexuelle subie dans l'enfance ou le début de l'adolescence et la manifestation ultérieure de conduites déviantes. Il adressait les quatre questions de recherche suivantes : 1) est-ce que l'association entre la victimisation sexuelle et la précocité, la fréquence ainsi que la variété de la déviance varie selon le sexe des participants, la nature des conduites déviantes et les cycles de vie ? 2) Est-ce que la relation entre les formes de victimisation sexuelle subies et la précocité, la fréquence et la variété de la déviance varie chez les filles en fonction des conduites déviantes et des cycles de vie ? 3) Est-ce que la relation entre l'âge de la première victimisation sexuelle et la précocité, la fréquence ainsi que la variété de la déviance varie selon le sexe des participants, la nature des conduites déviantes et les périodes de vie ? 4) Est-ce que les filles et les garçons victimisés sexuellement évoluent dans la déviance par l'entremise de trajectoires déviantes distinctes à celles des filles et des garçons non victimisés ? Dans la présente section seront présentées les conclusions qui se rapportent à ces questionnements. Les forces, les limites ainsi que les implications cliniques de la présente étude y seront également discutées.

4.1.1. Les victimes d'abus sexuel : un investissement précoce, fréquent et varié dans la déviance ?

En ce qui a trait à la première question de recherche, les analyses révèlent notamment que les filles victimisées sexuellement ne s'investissent pas plus précocement que les filles non victimisées dans l'ensemble des conduites déviantes à l'étude, soit dans la consommation de drogues ou d'alcool, les délits contre la propriété, les conflits avec l'autorité, la violence et la prostitution. Pour leur part, les garçons victimisés sexuellement s'investissent uniquement plus tôt dans la violence que les garçons non victimisés. On peut possiblement relier un tel résultat à la socialisation différentielle des filles et des garçons. En effet, il semble que l'extériorisation de la colère soit

davantage acceptée socialement chez la gente masculine que chez la gente féminine (Broidy et Agnew, 1997). Pour sa part, la non-significativité de l'ensemble des résultats peut être reliée à l'échantillon employé. Il est possible qu'auprès de jeunes aux prises avec des problèmes de comportement, l'impact de la victimisation sur la déviance soit plus difficile à observer.

Bien que des analyses aient été réalisées afin de vérifier si la victimisation sexuelle précède l'investissement dans la déviance ou la succède, ces analyses demeurent préliminaires et ne permettent pas de conclure en la présence d'une relation causale entre ces deux variables. Ainsi, malgré que l'on puisse affirmer que la victimisation sexuelle est associée à certaines conduites déviantes, on ne peut conclure en sa capacité à prédire la manifestation de telles conduites.

D'autre part, les analyses révèlent qu'en termes de fréquence et de variété, les délits contre la propriété et les conduites violentes des jeunes victimisés sexuellement et non victimisés évoluent de façon similaire entre l'adolescence et l'âge adulte. Il semble que ce ne soit qu'en ce qui a trait à la consommation de drogues ainsi qu'à la prostitution que les adolescents victimisés se distinguent des adolescents non victimisés. Plus précisément, c'est surtout à la mi-adolescence que les filles victimisées sexuellement rapportent une plus grande fréquence et variété de consommation de drogues et d'activités de prostitution que les filles non victimisées. En ce qui concerne l'âge adulte, les adolescentes victimisées sexuellement se distinguent toujours des adolescentes non victimisées, mais cette fois, uniquement sur le plan de la variété de ces deux conduites déviantes. Des résultats similaires sont obtenus auprès des garçons. Ainsi, il semble qu'entre l'adolescence et le début de l'âge adulte, les garçons victimisés sexuellement rapportent une plus grande fréquence et variété d'actes de prostitution que les garçons non victimisés. Il apparaît également qu'à la mi-adolescence et qu'au début de l'âge adulte, ils rapportent consommer une plus grande variété de substances psychoactives que les garçons non victimisés. Ces résultats concordent avec les études qui soutiennent que la victimisation sexuelle est associée à la consommation de drogues à l'adolescence (Dembo et al., 1992; Thornberry et al., 2001) ainsi qu'à l'âge adulte (Fendrich et al., 1997). Ils concordent également avec la théorie de l'adversité d'Agnew (1992) selon laquelle il peut découler de la victimisation la consommation de substances

psychoactives. Il paraît plausible que les victimes d'abus sexuels soient portées à consommer différents psychotropes en raison de leurs propriétés pharmacologiques distinctes. Cherchant à s'auto-médicamenter, de telles victimes peuvent consommer des substances psychoactives de façon à atténuer l'état dépressif dans lequel la victimisation les a plongées (Champion, Foley, Durant, Hensberry, Altman & Wolfson, 2004), voire à gérer les émotions négatives engendrées par les sévices subis (Fendrich et al., 1997). Le plus grand investissement des jeunes victimisés dans la prostitution peut quant à lui s'expliquer par le fait que les victimes d'abus sexuels par un proche peuvent être enclines à penser que c'est uniquement en ayant recours à la sexualité qu'ils peuvent recevoir ou donner de l'affection à autrui (Finkelhor et Browne, 1985). Il est possible que la consommation variée des jeunes victimisés cache une dépendance aux drogues et que cette dépendance soit responsable du fort degré d'investissement des victimes d'abus sexuels dans la prostitution. En effet, de tels jeunes ont pu soutirer de cette sphère lucrative de la criminalité des sommes monétaires importantes leur permettant de maintenir leurs habitudes de consommation. En ce qui concerne la période d'accalmie observée chez les filles à la fin de l'adolescence à l'égard des drogues consommées ainsi que des actes de prostitution perpétrés, il est possible qu'elle soit liée aux risques alors élevés que présentent les adolescentes aux prises avec des problèmes de comportement de connaître une grossesse précoce (Lanctôt & Smith, 2001). Un tel événement de vie peut fortement contribuer à limiter physiquement l'implication des filles dans la déviance.

Puisque la victimisation sexuelle semble principalement être associée à la consommation de drogues ainsi qu'à la prostitution, on peut envisager la possibilité que les victimes d'abus sexuels ont une propension plus spécifique que générale à la déviance. Ainsi, la théorie de Gottfredson et Hirschi (1990) selon laquelle les individus déviants tendent à ne pas se spécialiser dans des sphères précises de la délinquance semble être de portée limitée, ne s'appliquant à tout le moins pas aux jeunes victimisés sexuellement ayant fait l'objet d'une ordonnance judiciaire.

4.1.2. Est-ce que les formes de victimisation sexuelle (intra ou extrafamiliales) sont associées à la précocité, à la fréquence et à la variété de la déviance des filles ?

En lien avec la seconde question de recherche, les filles victimes d'abus intra et extrafamiliaux s'investissent à un âge comparable dans la consommation de substances psychoactives, la violence, les conflits avec l'autorité ainsi que les délits contre la propriété. Il appert donc que la proximité du lien relationnel entretenu entre la victime et l'agresseur ne soit pas liée à la précocité de la déviance, du moins, chez la gente féminine.

En contrepartie, les filles victimes d'abus intrafamiliaux semblent se distinguer des filles non victimisées ou victimes d'abus extrafamiliaux principalement à la mi-adolescence ainsi qu'au début de l'âge adulte en ce qui a trait à leur consommation de drogues, en rapportant une plus grande fréquence et variété que ces dernières. Cette plus grande consommation des filles victimes d'abus intrafamiliaux peut être possiblement reliée aux risques plus élevés que celles-ci aient subi des abus à répétition. En effet, il semble probable que l'agresseur qui entretient des liens relationnels étroits avec sa victime aura de plus fortes chances de récidiver qu'un agresseur moins bien connu de celle-ci. La cohabitation avec la victime favorise vraisemblablement les opportunités d'agression. De plus, il est possible qu'une agression commise par un proche soit plus difficile à accepter qu'une agression commise par un inconnu. L'abus intrafamilial peut être perçu comme une trahison de la part d'une personne de confiance, risquant ainsi d'engendrer des difficultés notables sur le plan psychologique desquelles peuvent découler la consommation de psychotropes.

Il appert également qu'à la mi-adolescence, les filles victimes d'abus intrafamiliaux manifestent une plus grande variété de conflits avec l'autorité que les filles non victimisées. À l'égard d'un tel résultat, on peut émettre l'hypothèse selon laquelle les filles victimes d'abus intrafamiliaux sont plus à risque de manifester de tels actes de rébellion du fait qu'elles ont subi des sévices sexuels de la part d'une figure d'autorité. Il est alors possible qu'elles n'apprécient pas les personnes qui ont à leur égard une certaine emprise. De plus, il semble également que les filles victimes

d'abus intrafamiliaux manifestent alors une plus grande variété d'actes violents que les filles non victimisées. On peut supposer qu'il découle des abus subis par un proche une colère qui risque d'être projetée sur autrui. Puisque de telles victimes ne sont toutefois pas davantage impliquées que les filles non victimisées dans de telles conduites à la fin de l'adolescence ainsi qu'au début de l'âge adulte, on peut penser qu'elles développent avec l'âge et leur présence dans les services sociaux des habiletés utiles à une meilleure gestion des émotions.

4.1.3. Est-ce que l'âge de la première victimisation sexuelle est associé à la précocité, à la fréquence et à la variété de la déviance ?

En lien avec la troisième question de recherche, les analyses révèlent que chez les garçons, l'âge de la première victimisation sexuelle n'est pas associé à la précocité, à la fréquence ainsi qu'à la variété des conduites déviantes et ce, peu importe le cycle de vie étudié. Il semble néanmoins qu'il le soit auprès de la gente féminine. Ainsi, plus les filles ont été victimisées sexuellement à un jeune âge, plus elles s'investissent tôt dans la consommation de drogues, les conflits avec l'autorité ainsi que les délits contre la propriété et plus elles rapportent une grande fréquence et variété de ces délits à la mi-adolescence. De tels résultats semblent correspondre à la théorie de survie des féministes (Gilfus, 1992; Kaufman & Widom, 1999; McClanahan et al., 1999; Widom, 1996). En effet, du fait que les conflits avec l'autorité se rapportent entre autres à des comportements d'évitement, il est possible que les filles victimisées à un jeune âge soient plus à risque de fuguer et de commettre des délits contre la propriété de façon à assurer leur survie. La fugue peut ainsi favoriser l'adoption d'un mode de vie marginalisé duquel risque fortement de découler la consommation de substances psychoactives.

Il importe également de préciser que l'âge de la première victimisation sexuelle est associé chez les filles à la variété d'actes violents manifestés au début de l'âge adulte. On peut émettre l'hypothèse selon laquelle le cycle de la violence observé chez les victimes d'abus physiques (Fagan, 2005) peut tendre également à se manifester chez les victimes d'abus sexuels. Bien que l'on ne puisse prétendre avec

certitude que tel est le cas, on peut supposer que les abus sexuels subis en jeune âge ont affecté le type d'attachement développé par les individus qui les ont subis et ce, suffisamment pour justifier l'emploi de la violence par ceux-ci dans leurs relations avec autrui.

Les résultats obtenus semblent également indiquer que l'âge de la première victimisation sexuelle a un impact différentiel sur la précocité de la déviance des filles et des garçons. De tels résultats peuvent être attribuables au degré de sévérité des abus infligés qui n'a pas été pris en considération dans le cadre de ce mémoire. Il est possible que les filles subissent des abus plus sévères que les garçons et que l'investissement précoce de ces dernières dans des sphères précises de la déviance soit davantage relié à la sévérité des abus qu'elles ont subis qu'à l'âge auquel ils sont survenus. Une telle hypothèse serait plausible considérant que certains chercheurs soutiennent que les abus d'une gravité importante sont plus dommageables au développement de l'enfant que les abus d'une gravité moindre (McGee, Wolfe, Yuen, Wilson et Carnochan, 1995; Trickett, Noll, Reiffman et Putnam, 2001).

4.1.4. Est-ce que les jeunes victimisés sexuellement évoluent dans la déviance par l'entremise de trajectoires déviantes distinctes à celles des jeunes non victimisés

Trois trajectoires déviantes ont été observées chez les filles et les garçons, soient la trajectoire « tardive et bénigne », « persistante de consommation » et « précoce et déclinante ». Les jeunes qui empruntent la trajectoire tardive et bénigne s'investissent tardivement dans la déviance et commettent très peu d'actes déviants de la mi-adolescence à l'âge adulte. À l'opposé se situent les jeunes qui évoluent par le biais de la trajectoire précoce et déclinante. Les jeunes qui évoluent par l'entremise de cette trajectoire s'investissent précocement dans la déviance et tendent à commettre une plus grande variété d'actes déviants que leurs confrères. Bien que leur investissement dans la déviance soit des plus marqué à la mi-adolescence, il tend à se résorber avec les années. Finalement, les jeunes évoluant dans la déviance par l'entremise de la trajectoire persistante de consommation se démarquent de leurs

pairs particulièrement à l'égard de leurs habitudes de consommation qui demeurent relativement stables de l'adolescence à l'âge adulte. Des analyses dévoilent que la victimisation sexuelle n'est associée aux trajectoires déviantes que chez la gente féminine, la trajectoire la plus couramment empruntée par les filles victimisées sexuellement étant la trajectoire persistante de consommation. Il semble d'ailleurs qu'une proportion significativement plus grande de filles victimisées sexuellement que de filles non victimisées évolue dans la déviance par l'entremise d'une telle trajectoire. Ces résultats concordent à ceux qui, présentés précédemment, indiquaient que les filles victimisées sexuellement se distinguaient particulièrement des filles non victimisées sur le plan de leur consommation de drogues de la mi-adolescence au début de l'âge adulte. Ils ne correspondent toutefois pas aux études qui soutiennent que la relation entre la victimisation sexuelle et une telle consommation tend à s'effriter avec les années (Thornberry et al, 2001).

4.1.5. Les théories recevant un appui empirique

À la lueur des résultats obtenus dans la présente étude, certaines théories explicatives de la déviance des victimes d'abus sexuels semblent obtenir un plus grand appui que d'autres. Puisque les jeunes victimisés sexuellement se distinguent principalement des jeunes non victimisés à l'égard de leur consommation de drogues et d'alcool, la théorie d'Agnew (1992) semble faire partie de ce lot. Selon cet auteur, les victimes d'abus sexuels peuvent être tentées de consommer certaines substances psychoactives de façon à gérer les émotions négatives qui découlent de leur victimisation.

D'autre part, la théorie de survie des féministes (Gilfus, 1992) selon laquelle la victimisation sexuelle augmente les risques de fugue et d'implication dans la criminalité lucrative, semble obtenir un appui partiel. Bien que les résultats démontrent que les victimes d'abus sexuels ne sont pas plus à risque de commettre des délits contre la propriété que les jeunes non victimisés, ils tendent toutefois à démontrer que de telles victimes sont plus à risque de s'investir dans la prostitution,

une sphère plutôt rentable de la criminalité. Ainsi, de telles victimes se disent prêtes à échanger des faveurs sexuelles contre de la drogue ou de l'argent.

Pour sa part, la théorie de Finkelhor et Browne (1985) selon laquelle la colère est une émotion qui peut être ressentie par les victimes d'abus sexuels et qui risque éventuellement d'être projetée sur autrui dans un objectif de préservation de soi, tend à recevoir un appui limité. La présente étude semble indiquer que c'est plutôt l'âge de la première victimisation sexuelle et non l'occurrence de cette dernière qui est associé à la variété ainsi qu'à la fréquence de la violence.

En somme, bien que certaines théories semblent recevoir un plus grand appui empirique que d'autres, il importe de préciser que de telles conclusions s'appliquent à de jeunes judiciairisés. Or, il est possible qu'auprès d'un échantillon constitué d'adolescents ne présentant pas de problèmes de comportement, des résultats divergents auraient été obtenus.

4.1.6. Les limites

Bien qu'explorant des aspects plus méconnus de la relation entre la victimisation sexuelle et la déviance, le présent mémoire comporte certaines limites. Dans un premier temps, la façon dont est formulé l'item se rapportant à la victimisation sexuelle peut avoir influencé les résultats obtenus. La formulation de cet item est si générale qu'elle ne permet pas de différencier les cas d'abus plus lourds des cas d'abus d'une gravité moindre. Ainsi, tous les jeunes s'étant sentis forcés de faire des choses sexuelles avec lesquelles ils n'étaient pas d'accord, que ces choses aient été plus ou moins sévères, ont été classés dans la même catégorie. Ce faisant, l'impact de la victimisation sexuelle a pu en être affaibli. Tel que le précise certains chercheurs, la sévérité des abus subis (McGee et al., 1995; Trickett, et al., 2001) tout comme la chronicité de tels abus (Éthier, Lemelin et Lacharié, 2002) ont une visée sur les comportements déviants manifestés.

Par ailleurs, le fait de ne disposer que d'une seule variable se rapportant à la victimisation sexuelle peut présenter une limite quelconque. Afin de diminuer les risques que le concept de victimisation sexuelle ne soit pas adéquatement mesuré, il aurait été préférable de bénéficier d'un nombre supérieur de variables s'y rapportant.

Dans un même ordre d'idées, il importe de souligner qu'au sein de la banque de données employée, l'absence de variables se rapportant aux mauvais traitements en général a pu poser problème. Dans la présente étude, les jeunes n'ayant pas subi des sévices sexuels ont été classés dans la catégorie des jeunes non victimisés. Toutefois, il est possible qu'on ait placé à tort dans cette catégorie des adolescents qui, bien qu'ils n'aient pas subi des abus sexuels, ont expérimenté d'autres formes de victimisations telles que de la négligence ou des abus physiques. Puisque la négligence et les abus physiques sont reconnus comme étant associés à la déviance (Rodgers et al., 2004; Smith et Ireland, 2005; Widom et al., 1995; Widom et Kuhns, 1996), il est possible que la non significativité de certains résultats soit attribuable à cette possibilité. Il est également possible que se retrouvent dans la catégorie des adolescents non victimisés des filles et des garçons n'ayant pas osé dénoncer les abus sexuels subis. En effet, cela a pu atténuer les différences entre les jeunes victimisés sexuellement et non victimisés quant à leur implication dans la déviance.

D'autre part, il importe de mentionner que le nombre particulièrement élevé d'analyses statistiques effectuées a pu contribuer à augmenter les erreurs de type I qui consistent à rejeter à tort des hypothèses nulles de départ. Bien qu'enrichissantes, ces nombreuses analyses ont pu augmenter les risques que l'on reconnaisse comme étant significatifs des résultats qui en réalité ne le sont pas.

La nature auto-révélee du questionnaire employé dans cette étude peut également constituer une limite dans la mesure où il peut découler de l'utilisation d'un tel outil certains biais pouvant être reliés à la désirabilité sociale des participants ainsi qu'aux capacités mémorielles limitées de ces derniers. Les individus se faisant administrer un tel questionnaire peuvent notamment éprouver de la difficulté à se rappeler des événements du passé, omettre volontairement de divulguer certaines informations et minimiser ou amplifier leur implication dans la déviance afin de plaire à la personne qui les interroge. Certains peuvent également hésiter à dévoiler les abus qu'ils ont

subis par gêne ou encore par peur d'être jugés. Nonobstant, bien que ces instruments comportent quelques limites, leur solidité a été démontrée. En effet, Tolan (1988) affirme que les mesures de déviance auto-révlée sont positivement corrélées à d'autres types de mesures tels que les enregistrements officiels de la criminalité.

D'autre part, il importe de mentionner que le faible nombre de garçons victimisés sexuellement sur lesquels ont porté les analyses a pu influencer la significativité des résultats obtenus. Il est possible que la non significativité de certaines relations observées entre la victimisation sexuelle et la déviance auprès de la gente masculine puisse être reliée à ce faible échantillonnage.

Du fait que certains agresseurs peuvent offrir des cadeaux à leurs victimes en échange du silence de ces dernières, il est également plausible que la prostitution telle que définie dans cette étude ait été perçue comme une forme de victimisation sexuelle par certains participants. Toutefois, le fait que la prostitution tende à survenir après l'occurrence des abus sexuels chez un bon pourcentage de filles et de garçons de l'échantillon laisse présupposer qu'une bonne proportion des participants a été en mesure d'effectuer la distinction entre ces deux événements. Quoiqu'il en soit, il importe de spécifier qu'il n'est pas rare pour les chercheurs s'intéressant à la relation entre les abus sexuels et la prostitution de faire usage d'une définition très similaire à celle employée dans le cadre de la présente recherche (McClanahan et al., 1999; Widom, 1996; Widom et Kuhns, 1996).

À ces limites s'ajoute également celle de l'échantillon employé. Les analyses ont été effectuées auprès de jeunes judiciairisés pour troubles de comportement ou pour la commission d'un acte criminel. Il peut donc s'avérer laborieux d'observer l'effet de la victimisation sexuelle sur la déviance auprès de jeunes dont les troubles de conduite manifestés peuvent être grandement reliés aux nombreux déficits qu'ils ont cumulés avec les années. Il est fort à parier que des résultats plus fidèles à ceux présentés dans la littérature auraient été obtenus si les analyses avaient été conduites auprès d'un échantillon de jeunes ne présentant pas de si grandes difficultés.

Également, il importe de spécifier que l'emploi d'un tel échantillon spécifique peut nuire à la généralisation des résultats. Bien qu'apportant des informations nouvelles,

ces résultats ne peuvent s'appliquer qu'aux jeunes judiciairisés. En effet, il est possible que la victimisation sexuelle ait des conséquences divergentes, voire plus importantes sur la précocité, la fréquence ainsi que la variété de la déviance chez une population moins grandement hypothéquée. D'ailleurs, une telle généralisation des résultats est d'autant plus difficile à réaliser que l'échantillon de jeunes judiciairisés employé ne semble pas être représentatif des jeunes issus de la population générale. En effet, alors qu'au sein d'une telle population la victimisation sexuelle intrafamiliale est plus fréquente que la victimisation extrafamiliale (Tourigny, Hébert, Cyr, Joly et Girouard, 2006), l'inverse est observé auprès des jeunes ciblés dans la présente étude.

En somme, le recours à un échantillon de jeunes déjà investis dans la déviance permet difficilement de vérifier l'apport précis des abus sexuels sur la déviance. Les analyses réalisées de façon à vérifier si les abus sexuels tendent à survenir avant, de façon concomitante ou ultérieurement aux conduites déviantes à l'étude demeurent préliminaires. Bien que les actes de rébellion tendent à précéder la victimisation sexuelle, il faut garder à l'esprit qu'il existe un ordre d'apparition des conduites bien précis (Lanctôt, Bernard & LeBlanc, 2002; Loeber et al., 1993), que certaines conduites déviantes tendent à apparaître dès l'enfance et que d'autres sont qualifiées de normatives puisqu'elles surviennent en réaction à la période de transition vers l'adolescence (Loeber et Hay, 1997).

4.1.7. Les forces de l'étude

Bien que comportant certaines limites, la présente étude contribue à la recherche sur la déviance juvénile et son développement. Visant à mieux cibler la nature et la force de la relation entre la victimisation sexuelle et certaines conduites déviantes auprès de jeunes judiciairisés, elle comporte des implications théoriques non négligeables.

Contrairement à la plupart des recherches effectuées à ce jour, la présente étude s'est intéressée à la relation entre la victimisation sexuelle et les paramètres descriptifs de la déviance et ce, à travers différents cycles de vie. Ainsi, plusieurs aspects de la déviance ont été investigués, notamment sa précocité, sa fréquence ainsi que sa variété. Il ne s'agissait pas uniquement de vérifier si les victimes d'abus sexuels étaient plus à risque de participer à diverses activités déviantes que les jeunes non victimisés, mais de vérifier si leur investissement dans ces activités était plus précoce, fréquent et varié et ce, tant à la mi-adolescence qu'à la fin de cette période de vie ou qu'au début de l'âge adulte. Cette façon de procéder a permis de mieux situer l'évolution dans la déviance des jeunes judiciairisés ayant été sexuellement victimisés. De nature longitudinale, elle a permis de déceler chez les filles un parcours déviant associé à la victimisation sexuelle.

Une seconde force de la présente étude réside dans l'intérêt porté à l'âge auquel est survenu la première victimisation sexuelle et à son impact sur les différents paramètres descriptifs de la déviance ciblés. Parmi les études recensées, aucune ne s'était attardée à étudier de telles relations. L'inclusion de cette variable dans les analyses a permis de constater qu'auprès d'une clientèle judiciairisée, la déviance semble y être davantage reliée qu'elle ne l'est à la victimisation sexuelle en soi.

Finalement, il importe de souligner la richesse de la banque de données employée, laquelle a rendu possible de nombreuses analyses. Bien que le nombre de garçons victimisés sexuellement était limité, il était tout de même suffisamment élevé pour permettre d'étudier la relation entre la victimisation sexuelle et plusieurs paramètres de la déviance auprès de la gence masculine. Considérant le nombre d'études ayant porté sur les garçons, ceci représente un avantage considérable.

4.1.8. Les implications cliniques de l'étude et le contexte entourant l'intervention auprès des victimes

Méritant une réflexion, certains résultats obtenus par l'entremise de la présente étude peuvent être mis à la contribution de la criminologie clinique dans l'objectif d'adapter les pratiques.

Dans un premier temps, puisque l'âge de la première victimisation sexuelle est associé chez la gente féminine à la précocité des conflits avec l'autorité, de la consommation de drogues et des délits contre la propriété, la manifestation précoce de telles conduites gagnerait à être reconnue par les cliniciens comme un signe potentiel d'une situation abusive. En tenant compte de cette possible éventualité, les intervenants seraient ainsi plus alertes aux situations de compromission que peuvent vivre ou avoir déjà été aux prises leurs patientes. Ils pourraient ainsi contribuer à inciter les jeunes filles qui en sont victimes à dénoncer les abus subis, chose qu'elles hésitent encore à ce jour à effectuer. En effet, il semble que les situations de maltraitance rapportées aux services de protection de l'enfance ne reflètent pas la réelle ampleur d'un tel phénomène (Tourigny, Mayer, Hélie, Wright et Trocmé, 2001).

Dans un second temps, puisque c'est principalement dans la prostitution et la consommation de drogues que les victimes d'abus sexuels tendent à être plus fortement investies que les jeunes non victimisés, on peut se demander si l'intervention auprès des jeunes victimisés sexuellement présentant des problèmes de comportement devrait être orientée de façon à prévenir une implication dans ces deux sphères de la déviance. Actuellement, il existe un débat entourant les interventions à privilégier auprès des victimes d'agression sexuelle (Tourigny, Hébert et Daigneault, 2006). On tend à se demander s'il s'avère être plus avantageux de prioriser les interventions qui visent à traiter les séquelles engendrées par les abus subis à celles qui visent plutôt à traiter les comportements déviants qui en découlent. Considérant les résultats obtenus dans le cadre de la présente étude, on peut se demander si l'intervention devrait à priori porter sur la consommation de drogues et

l'investissement dans la prostitution des jeunes victimisés plutôt que sur la problématique d'abus de ces derniers.

Tourigny et ses collègues (2006) ont effectué une étude dont les résultats semblent suggérer que l'intervention de groupe de nature psychoéducative gagnerait notamment à être plus adaptée à la situation particulière des adolescentes dont les troubles de comportement sont concomitants aux difficultés engendrées par leur victimisation. Bien que grâce à une telle forme d'intervention ces adolescentes présentent significativement moins de symptômes de stress post-traumatique, de comportements autodestructeurs, de problèmes intériorisés et extériorisés, de difficultés relationnelles, de troubles de l'attention ainsi que de distorsions cognitives, il demeure qu'elles sont toujours à la fin de leur traitement aux prises avec des problèmes de comportement (Tourigny et al., 2006).

Des études soutiennent que l'intervention de groupe a des impacts positifs sur les problèmes intériorisés et extériorisés des filles victimes d'abus sexuels (Tourigny et al., 2006; Tourigny, Hébert, Sénéchal, Daigneault, Simoneau, 2004). D'autres affirment qu'elle permet aux hommes victimisés sexuellement d'augmenter leur estime de soi et de diminuer leurs symptômes traumatiques (Tourigny, Guillot et Morissette, 2005). On ignore toutefois actuellement si ce genre de traitement a des effets positifs sur la délinquance des jeunes victimisés. Bien qu'une étude de Tourigny et al. (2004) semble suggérer que non, il importe de spécifier que ce constat émane d'analyses réalisées auprès de filles n'étant pas à priori aux prises avec des problèmes de délinquance.

Le nombre limité d'études ayant porté sur l'efficacité des programmes offerts aux victimes d'abus sexuels met en évidence l'importance d'effectuer de plus amples recherches évaluatives dans le domaine clinique. Par l'entremise de telles recherches, on disposerait d'indications précieuses sur les formes de traitements à privilégier. On pourrait notamment vérifier si le modèle cognitivo-comportemental actuellement prisé dans les Centres jeunesse s'avère être efficace lorsqu'il est appliqué à des jeunes aux prises avec une problématique d'abus sexuel.

Les futures études gagneraient également à être effectuées auprès des professionnels de la santé et des services sociaux étant appelés à travailler auprès des victimes d'abus sexuels. À l'heure actuelle, les intervenants des centres jeunesse œuvrant auprès d'une telle clientèle sont confrontés à de nombreuses difficultés. D'abord, il importe de souligner qu'en 2000, on mentionnait que la proportion de thérapeutes acceptant de travailler sur une telle problématique était très limitée. Les cliniciens qui interviennent auprès de victimes d'abus sexuels sont souvent rapidement reconnus comme des experts à qui sont hâtivement attribués tous les cas d'agressions sexuelles (Association des Centres jeunesse du Québec, 2000). De tels experts se retrouvent rapidement isolés dans l'exercice de leurs fonctions. Ils forment leurs collègues, mais en contrepartie, n'ont pas la chance de bénéficier des connaissances d'autrui. À cette difficulté s'ajoute également celle du manque de supervision clinique à laquelle sont confrontés ces cliniciens (Association des Centres jeunesse du Québec, 2000). Les cas d'abus peuvent faire vivre aux intervenants des émotions intenses, voire un certain malaise. Il importe que les intervenants puissent partager avec des collègues plus spécialisés qu'eux les sentiments qu'ils ressentent lorsqu'ils sont appelés à intervenir auprès de jeunes victimisés sexuellement.

L'Association des Centre jeunesse du Québec (2000) énumère les conditions essentielles à la mise en œuvre de l'intervention. D'abord, les cliniciens devraient avoir la possibilité de décider s'ils désirent intervenir auprès de telles victimes puisqu'advenant qu'ils en soient obligés, ils pourraient présenter des résistances importantes. Ensuite, un minimum de formation devrait leur être accessible (stages, colloques, entraînement spécialisé) de façon à améliorer la qualité de leurs interventions. Finalement, la concertation et le partenariat avec différents acteurs (sociaux, judiciaires, organismes spécialisés dans les abus, corps policiers, etc.) serait à privilégier, tout comme devrait l'être également le développement ainsi que la diffusion des connaissances au sein même du milieu.

Créé en 2005, « Le Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent » semble avoir été fondé de façon à répondre aux besoins criants actuels des intervenants œuvrant auprès d'une clientèle de jeunes victimes d'abus sexuels. Visant à combler la pénurie de ressources et de compétences spécialisées dans les milieux d'intervention ainsi qu'à combler la rareté des connaissances scientifiques à l'égard

d'une telle problématique de victimisation, il se veut un centre où les sommets du service, de la connaissance et de la recherche se réunissent. Il importerait maintenant de vérifier si un tel centre s'avère être profitable aux intervenants. Ces derniers y ont-ils facilement accès ? Y a-t-il un réel partenariat entre les acteurs des différents milieux ? Actuellement sans réponse, ces questions mériteraient une attention particulière...

4.1.9. Les pistes de recherche

Bien que la présente étude ait investigué des aspects méconnus de la relation entre la victimisation sexuelle et la déviance, il n'en demeure pas moins que plusieurs de ces aspects mériteraient d'être approfondis davantage dans le cadre de futures recherches.

D'abord, bien que l'on sache associés à la fréquence de la consommation de drogues ainsi qu'à la variété des drogues consommées les abus sexuels subis, il importerait de vérifier à quelles substances plus spécifiquement de tels sévices sont reliés. En identifiant ces substances, on serait mieux outillé pour déterminer les motifs qui sont à l'origine d'une telle consommation et ainsi, adapter les interventions en conséquence.

Ensuite, il importerait de vérifier auprès des jeunes judiciairisés si la victimisation sexuelle est davantage associée à des problèmes intériorisés qu'extériorisés. Des chercheurs soutiennent que la victimisation sexuelle est notamment associée à la dépression (Barnow et al., 2001; Bayley et McCloskey, 2005; Wolfe et al., 2001) à l'anxiété (Barnow et al., 2001; Wolfe et al., 2001) ainsi qu'au stress post-traumatique (Finkelhor et Browne, 1985; Watier, Katz et Devroede, 2003). Il importerait alors de vérifier si la relation entre la victimisation sexuelle et ces troubles psychologiques distincts tend à se maintenir auprès d'un échantillon de jeunes aux prises avec des problèmes de comportement.

De plus, comme la présente étude a démontré que l'âge de la première victimisation sexuelle est associé à la variété des conduites violentes manifestées par les filles au début de l'âge adulte, il importerait de vérifier si les victimes d'abus sexuels sont à risque d'infliger à autrui des sévices de différentes natures lorsqu'elles atteignent l'âge de la majorité. Du fait que la victimisation sexuelle dans l'enfance est associée à la victimisation de cette nature à l'âge adulte (Arata, 2000; Banyard, Williams et Siegel, 2001; Messman-Moore et Long, 2000), il serait également opportun de vérifier si le cycle de la violence tend à se répéter auprès d'un échantillon de jeunes judiciairisés. Arata (2000) précise que la relation entre la sévérité des abus sexuels subis dans l'enfance et les risques de victimisation sexuelle à l'âge adulte subit les effets médiateurs de plusieurs variables telles que les comportements sexuels consentants, les symptômes de stress post-traumatiques ainsi que le fait de se blâmer pour les abus subis. Il serait intéressant de vérifier si un tel modèle s'applique également à des adolescents aux prises avec des problèmes de comportements.

D'autre part, puisque la présente étude ne se limite qu'à l'étude de la relation entre la victimisation sexuelle et la déviance, de futures recherches mériteraient de cibler les effets médiateurs de divers facteurs sur une telle relation. Il serait opportun et très utile de vérifier l'impact que peuvent avoir notamment sur cette dernière la famille, la santé mentale, les pairs, les émotions négatives et l'investissement à l'école.

En somme, des études semblables à celle-ci mériteraient d'être réalisées auprès de jeunes non judiciairisés de façon à vérifier si les résultats qui y sont obtenus se maintiennent auprès d'une population moins spécifique. L'emploi de groupes contrôles devrait y être favorisé car ce faisant, les effets réels de la victimisation sexuelle pourraient être dissociés de ceux émanant de facteurs autres. Considérant le fait que la déviance engendre des coûts non négligeables à la société et nuit à la cohésion sociale, de telles études pourraient contribuer à l'émergence de programmes mieux adaptés à la réalité des jeunes victimisés et ainsi, diminuer les effets néfastes de la victimisation pour la société.

5. Liste de références

5.1. Références

- Agnew, R. (1992). Foundation for a general strain theory of crime and delinquency. *Criminology*, 30 (1), 47-87.
- Amblard, F. (2003). *Panser l'impensable*. Saint-Julien-en-Genevois, Suisse : Jouvence.
- Arata, C.M. (2000). From child victim to adult victim: A model for predicting sexual revictimization. *Child Maltreatment*, 5 (1), 28-38.
- Association des Centres jeunesse du Québec (2000). *Guide d'intervention lors d'allégations d'abus sexuels envers les enfants*. Montréal : Production : Protection de la jeunesse, Association des Centres jeunesse du Québec.
- Banyard, V.L., Williams, L.M., & Siegel, J.A. (2001). The long-term mental health consequences of child sexual abuse: An exploratory study of the impact of multiple traumas in a sample of women. *Journal of Traumatic Stress*, 14 (4), 697-715.
- Barnow, S., Lucht, M., & Freyberger, H.-J. (2001). Influence of punishment, emotional rejection, child abuse, and broken home on aggression in adolescence: An examination of aggressive adolescents in Germany. *Psychopathology*, 34 (4), 167-173.
- Broidy, L., & Agnew, R. (1997). Gender and crime: A general strain theory perspective. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 34 (3), 275-306.
- Caspi, A., Moffitt, T.E., Silva, P.A., Stouthamer-Loeber, M., Krueger, R.F., & Schmutte, P.S. (1994). Are some people crime-prone ? Replications of the personality-crime relationship across countries, genders, races, and methods. *Criminology*, 32 (2), 163-195.
- Cernkovich, S.A., Kaukinen, C.E., & Giordano, P.C. (2005). Les types de délinquantes : une étude longitudinale des causes et des conséquences. *Criminologie*, 38 (1), 103-138.
- Chamberlain, P., & Moore, K.J. (2002). Chaos and trauma in the lives of adolescent females with antisocial behavior and delinquency. *Journal of Agression, Maltreatment & Trauma*, 6, 79-108.
- Champion, H.L.O., Foley, K.L., Durant, R.H., Hensberry, R., Altman, D., & Wolfson, M. (2004). Adolescent sexual victimization, use of alcohol and other substances, and other health risk behaviour. *Journal of Adolescent Health*, 35 (4), 321-328.

- Chesney-Lind, M., & Shelden, R.G. (1992). *Girls delinquency and juvenile justice*, 2ième édition, Belmont, Californie : West / Wadsworth.
- Chen, X., Tyler, K.A., Whitbeck, L.B., & Hoyt, D.R. (2004). Early sexual abuse, street adversity, and drug use among female homeless and runaway adolescents in the Midwest. *Journal of Drug Issues*, 34 (1), 1-22.
- Cohen, A.K. (1955). *Delinquent boys: The Culture of the Gang*. Glencoe, IL: Free Press.
- Dembo, R., Williams, L., Wothke, W., Schmeidler, J., & Hendricks Brown, C. (1992). The role of family factors, physical abuse, and sexual victimization experiences in high-risk youth's alcohol and other drug use and delinquency: A longitudinal model. *Violence and Victims*, 7 (3), 245-266.
- Dorais, M., (1997). *Ça arrive aussi aux garçons*. Montréal: VLB Éditeur.
- Eagly, A.H., & Steffen, V.J. (1986). Gender and aggressive behavior : A meta-analytic review of the social psychological literature. *Psychological Bulletin*, 100 (3), 309-330.
- El-Bassel, N., Gilbert, L., Schilling, R., & Wada, T. (2000). Drug abuse and partner violence among women in methadone treatment. *Journal of Family Violence*, 15 (3), 209-225.
- Éthier, L.S., Lemelin, J-P., & Lacharié, C. (2002). A longitudinal study of the effects of chronic maltreatment on children's behavioral and emotional problems. *Child Abuse & Neglect*, 28, 1265-1278.
- Fendrich, M., Mackesy-amiti, M.E., Wislar, J.S., & Goldstein, P.J. (1997). Childhood abuse and the use of inhalants : Differences by degree of use. *American Journal of Public Health*, 87 (5), 765-769.
- Finkelhor, D., & Browne, A. (1985). The traumatic impact of child sexual abuse : A conceptualization. *American Journal of Orthopsychiatry*, 55 (4), 530-541.
- Farrington, D.P., Loeber, R., Elliott, J., Hawkins, J.D., Kandel, D.B., Klein, M.W., McCord, K.J., Rowe, D.C., & Tremblay, R.E. (1990). *Advancing knowledge about the onset of delinquency and crime*. Dans B. B. Lahey & A. E., Kazdin(Eds) (Vol. 13, pp. 283-342). New-York: Plenum Press.
- Gilfus, M. (1992). From victims to survivors to offenders: Women's routes of entry and immersion into street crime. *Women & Criminal Justice*, 4 (1), 63-89.
- Gorman-Smith, D., Tolan, P.H., Loeber, R., & Henry, D.B. (1998). Relation of family problems to patterns of delinquent involvement among urban youth. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 26 (5), 319-333.
- Gottfredson, M.R., & Hirschi, T. (1990). *A general theory of crime*. Stanford, CA: Stanford University Press.

- Haapasalo, J., & Moilanen, J. (2004). Official and self-reported childhood abuse and adult crime of young offenders. *Criminal Justice and Behavior*, 31 (2), 127-149.
- Hartman, C.R., & Burgess, A.W. (1989). Sexual abuse of children: Causes and consequences. Dans D., Cicchetti & V., Carlson (Eds), *Child maltreatment theory and research on the causes and consequences of child abuse and neglect* (pp. 95-121). Cambridge, Canada: University Press.
- Herrenkohl, T.I., Huang, B., Tajima, E.A., & Whitney, S.D. (2003). Examining the link between child abuse and youth violence. *Journal of Interpersonal Violence*, 18 (10), 1189-1208.
- Herrera, V.M., & McCloskey, L.A. (2003). Sexual abuse, family violence, and female delinquency: Findings from a longitudinal study. *Violence and Victims*, 18 (3), 319-333.
- Herrera, V.M., & McCloskey, L.A. (2001). Gender differences in the risk for delinquency among youth exposed to family violence. *Child Abuse & Neglect*, 25, 1037-1051.
- Holsinger, K., & Holsinger, A.M. (2005). Differential pathways to violence and self-injurious behavior: African american and white girls in the juvenile system. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 42 (2), 211-242.
- Kendall-Tackett, K.A., Williams, L.M., & Finkelhor, D. (1993). Impacts of sexual abuse on children: A review and synthesis of recent empirical studies. *Psychological Bulletin*, 113 (1), 164-180.
- Kaufman, G., & Widom C.S. (1999). Childhood victimization, running away, and delinquency. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 36 (4), 347-370.
- Lanctôt, N. (2004). La délinquance juvénile. Dans D. Jolivet, G. Lopez, & S. Tzitzis. *Dictionnaire critique des sciences criminelles* (pp. 233-238). Paris : Éditions Dalloz.
- Lanctôt, N., & Desai, B. (2002). La nature de la prise en charge des adolescents par la justice : jonction des attitudes parentalistes et du profil comportemental des adolescents. *Déviance et Société*, 26 (4), 463-478.
- Lanctôt, N., & Le Blanc, M. (2000). Les trajectoires marginales chez les adolescentes judiciarisées : continuité et changement. *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*, 1, 46-68.
- Lanctôt, N., & Smith, C.A. (2001). Sexual activity, pregnancy, and deviance in a representative urban sample of african american girls. *Journal of Youth and Adolescence*, 30 (3), 349-372.
- Lanctôt, N., Bernard, M., & LeBlanc, M. (2002). Le début de l'adolescence : une période d'éclosion des différentes configurations de la conduite déviante et délinquante des adolescentes. *Criminologie*, 35 (1), 69-87.

- Lavergne, C., & Tourigny, M. (2000). Incidence de l'abus et la négligence envers les enfants : recension des écrits. *Criminologie*, 33 (1), 47-72.
- Le Blanc, M. (1992). MASPAQ, *Manuel sur des mesures de l'adaptation sociale et personnelle pour les adolescents québécois*. Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale à l'enfance, Université de Montréal : Montréal.
- Le Blanc, M., & Bouthillier, C. (2003). A developmental test of the general delinquency syndrome with adjudicated girls and boys using hierarchical confirmatory factor analysis. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 13 (2), 81-105.
- Loeber, R., & Le Blanc, M. (1990). Toward a developmental criminology. *Crime and Justice*, 12, 375-473.
- Loeber, R., & Stouthamer-Loeber, M. (1996). The development of offending. *Criminal Justice and Behavior*, 23 (1), 12-24.
- Loeber, R., Wung, P., Keenan, K., Giroux, B., Stouthamer-Loeber, M., Van Kammen, W.B., & Maughan, B. (1993). Developmental pathways in disruptive child behaviour. *Development and Psychopathology*, 5, 103-133.
- McClanahan, S.F., McClelland, G.M., Abram, K.M., & Teplin, L.A. (1999). Pathways into prostitution among female jail detainees and their implications for mental health services. *Psychiatric Services*, 50 (12), 1606-1613.
- McGee, R.A., Wolfe, D.A., & Wilson, S.K. (1997). Multiple maltreatment experiences and adolescent behavior problems: Adolescent's perspective. *Development and Psychopathology*, 9, 131-149.
- Messman-Moore, T.L., & Long, P.J. (2000). Child sexual abuse and revictimization in the form of adult sexual abuse, adult physical abuse, and adult psychological maltreatment. *Journal of Interpersonal Violence*, 15 (5), 489-502.
- Moffitt, T.E. (1993). Adolescence-limited and life-course persistent antisocial behaviour: A developmental taxonomy. *Psychological Review*, 100 (4), 674-707.
- Moreau, J.-A. (2006, mai). *Parcours dans les services sociaux et judiciaires : indice de l'intensité de l'engagement dans la délinquance à la mi-adolescence ?* Conférence présentée à l'ACFAS, Montréal, Canada.
- Rodgers, C.S., Lang, A.J., Laffaye, C., Satz, L.E., Dresselhaus, T.R., & Stein, M.B. (2004). The impact of individual forms of childhood maltreatment on health behaviour. *Child Abuse & Neglect*, 28, 575-586.
- Siegel, J.A., & Williams, L.M. (2003). The relationship between child sexual abuse and female delinquency and crime: A prospective study. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 40 (1), 71-94.

- Silverstone, P., & Frick, P.J. (1999). Developmental pathways to antisocial behavior: The delayed-onset pathways in girls. *Development and Psychopathology, 11*, 101-126.
- Silverstone, P., Fricks, P.J., & Reynolds, R. (2001). Timing of onset and correlates of severe conduct problems in adjudicated girls and boys. *Journal of Psychopathology and Behavioral Assessment, 23* (3), 171-181.
- Smith, C.A., & Ireland, T.O. (non publié). Developmental consequences of maltreatment among young women in the Rochester Youth Development study.
- Stouthamer-Loeber, M., Loeber, R., Homish, L.D., & Wei, E. (2001). Maltreatment of boys and the development of disruptive and delinquent behaviour. *Development and Psychopathology, 13*, 941-955.
- Surratt, H.L., Inciardi, J.A., Kurtz, S.P., & Kiley, M.C. (2004). Sex work and drug use in a subculture of violence. *Crime & Delinquency, 50* (1), 43-59.
- Swanson, H.Y., Parkinson, P.N., O'Toole, B.I., Plunkett, A.M., Shrimpton, S., & Oates, K.P. (2003). Juvenile crime, aggression and delinquency after sexual abuse. *The British Journal of Criminology, 43* (4), 729-749.
- Thornberry, T.P., Ireland, T.O., & Smith, C.A. (2001). The importance of timing: The varying impact of childhood and adolescent maltreatment on multiple problem outcomes. *Development and Psychopathology, 13*, 957-979.
- Thornberry, T.P., Huizinga, D., & Loeber, R. (1995). The prevention of serious delinquency and violence: Implications from the program of research on the causes and correlates of delinquency. Dans J.C., Howell, B., Krisberg, J.D., Hawkins, & J.J., Wilson (Eds), *Sourcebook on serious, violent, and chronic juvenile offenders* (pp.213-237). Washington: Sage Publications.
- Tolan, P.H. (1988). Delinquent behaviour and male adolescent development : A preliminary study. *Journal of Youth and Adolescence, 17*, 413-427.
- Tourigny, M. (1997). Efficacité des interventions pour enfants abusés sexuellement : une recension des écrits. *Revue Canadienne de Psychoéducation, 26* (1), 39-69.
- Tourigny, M., Guillot, M.-L., & Morissette, P. (2005). Efficacité d'une intervention de groupe auprès d'hommes agressés sexuellement dans l'enfance. *Canadian Journal of Behavioural Science, 37* (2), 97-109.
- Tourigny, M., Hébert, M., Cyr, M., Joly, J., & Girouard, C. (2006). *Les agressions sexuelles dans l'enfance : prévalence, concurrence et conséquences des agressions sexuelles à l'âge adulte*. Consulté le 11 juillet 2006, www.marie-vincent.org.
- Tourigny, M., Hébert, M., Sénéchal, P., Daigneault, I., & Simoneau, A.-C. (2004). *Efficacité d'une intervention de groupe auprès d'adolescentes ayant vécu une*

agression sexuelle. Rapport de recherche, consulté le 11 juillet 2006, www.ciasf.org

- Tourigny, M., Hébert, M., & Daigneault, I. (2006). L'efficacité d'une intervention de groupe auprès d'adolescentes agressées sexuellement et présentant des troubles de comportement. Dans P. Verlaan & M. Déry (Eds.), *Les conduites antisociales chez les filles : comprendre pour mieux agir* (pp. 385-413). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Tourigny, M., Meyer, M., Hélie, S., Wright, J., & Trocmé, N. (2001). *Les mauvais traitements envers les enfants tels que rapportés aux directeurs de la protection de la jeunesse*, dans Portrait social du Québec : données et analyses. Édition 2001, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 459-473.
- Tremblay, R.E., Nagin, D.S., Séguin, J.R., Zoccolillo, M., Zelazo, P.D., Boivin, M., Pérusse, D., & Japel, C. (2005). Physical aggression during early childhood: Trajectories and predictors. *Pediatrics*, *114*, 43-50.
- Trickett, P.K., Noll, J.G., Reiffman, A., & Putnam, F. (2001). Variants of intrafamilial sexual abuse experience: Implications for short- and long-term development. *Development and Psychopathology*, *13*, 1001-1019.
- Van Gijseghem, H., & Gauthier, M.-C. (1994). Links between sexual abuse in childhood and behavioural disorders in adolescent girls: A multivariate approach. *Canadian Journal of Behavioural Science*, *3*, 339-352.
- Watier, D., Katz, R.L., & Devroede, T.G. (2003). *Implications à long terme des abus physiques / sexuels sur la sphère pelvi-périnéale*. Consulté le 20 mars 2005, www.acta-endoscopia.com
- Wekerle, C., & Wolfe, D.A. (1998). The role of child maltreatment and attachment style in adolescence relationship violence. *Development and Psychopathology*, *10*, 571-586.
- Widom, C.S. (1996). Childhood sexual abuse and it's criminal consequences. *Society*, *33* (4), 47-53.
- Widom, C.S. (2000). Childhood victimization: Early adversity, later psychopathology. *National Institute of Justice Journal*, *242*, 2-9.
- Widom, C.S., Ireland, T., & Glynn, P.J. (1995). Alcohol abuse in abused and neglected children followed-up: Are they at increased risk ? *Journal of Studies on Alcohol*, *56*, 207-217.
- Widom, C.S., & Kuhns, J.B. (1996). Childhood victimization and subsequent risk for promiscuity, prostitution, and teenage pregnancy: A prospective study. *American Journal of Public Health*, *86* (11), 1607-1612.

Wiesner, M., & Windle, M. (2004). Assessing covariates of adolescent delinquency trajectories: A latent growth mixture modeling approach. *Journal of Youth and Adolescence*, 33 (5), 431-442.

Wolfe, D.A., Scott, K., Wekerle, C., & Pittman, A.-L. (2001). Child maltreatment: Risk of adjustment problems and dating violence in adolescence. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 40 (3), 282-289.